



Haïti  
Impact de la  
crise alimentaire  
sur les  
populations  
urbaines de  
Port-Au-Prince



Coordination Nationale  
de la Sécurité  
Alimentaire

Novembre 2008



## **Avant-propos**

Les cours mondiaux des produits alimentaires et du carburant ont atteint des niveaux record en 2008, qui se sont traduits par de fortes hausses de prix sur le marché national haïtien et ont conduit à de violentes manifestations de la population contre la cherté de la vie.

Si le milieu rural a fait l'objet de divers travaux, notamment l'analyse globale de la sécurité alimentaire et de la vulnérabilité réalisée en 2007/2008, la question de la sécurité alimentaire en milieu urbain n'a en revanche été que très peu explorée en Haïti ces dernières années.

Soucieuses de déterminer l'impact de cette hausse des prix sur la sécurité alimentaire des populations urbaines du pays, déjà fragilisées par des conditions de vies précaires même avant la flambée des prix, la Coordination de la Sécurité Alimentaire (CNSA) et le Programme Alimentaire Mondial (PAM) ont réalisé ce travail, première pierre de différentes études qui permettront d'améliorer la connaissance sur les besoins des personnes vulnérables et ainsi de mieux définir les interventions dans le cadre de la lutte pour l'amélioration de la sécurité alimentaire en Haïti.

Nous adressons nos encouragements et remerciements aux équipes qui ont participé à ce travail et espérons que ce document sera utile à tous les décideurs, acteurs et institutions impliqués dans ce domaine.

**Pierre Gary MATHIEU**  
Coordonnateur National de la CNSA

**Myrta KAULARD**  
Représentante du PAM en Haïti

## **Remerciements**

Il convient d'exprimer notre gratitude à tous pour cette sérieuse et précieuse collaboration ainsi que leur participation active qui a permis le bon déroulement de cette étude.

Ce rapport a été préparé sous la coordination de Nathalie Lamaute -Brisson et Caroline Broudic, consultantes, avec la participation de l'équipe de la CNSA, ainsi que celle du PAM, notamment Raoul Balletto, Romain Sirois, Jan Delbaere, Sabine Bongi et Jean Carrel Norceide.

Nous adressons nos plus vifs remerciements à toutes les personnes qui, de près ou de loin, ont contribué à la réalisation de ce travail, tant sur le plan logistique, administratif que technique.

Nous tenons notamment à remercier chaleureusement les ménages, les commerçants et les restaurateurs de rue pour leur disponibilité et la richesse des échanges qui ont été menés.

**Pour des informations concernant cette étude, merci de contacter :**

Gary Mathieu

Coordination Nationale de la Sécurité Alimentaire (CNSA)

7, Delmas 99, Pétion-Ville• B.P. 1717, Port-au-Prince. Haïti

Tél. : (509) 2257-2633, (509) 2257-3055, (509) 2257-6333, (509) 2510-3933

E-mail : Gmathieu@cnsahaiti.org

<http://www.cnsahaiti.org>

Anne-Claire Mouilliez

Programme Alimentaire Mondial des Nations Unies

Bureau de pays en Haïti

387 Avenue Panaméricaine, Bourdon, Port-au-Prince. Haïti

E-mail : anne-claire.mouilliez@wfp.org

Le rapport est consultable en format électronique sur

<http://www.wfp.org/food-security>

## Liste des abréviations et acronymes

<b>BRH</b>	Banque de la République d'Haïti
<b>CNSA</b>	Coordination Nationale de Sécurité Alimentaire
<b>FCS</b>	Food Consumption Score – <i>Score de consommation alimentaire</i>
<b>FMI</b>	Fond Monétaire International
<b>BID</b>	Banque Inter-Américaine de Développement
<b>IHSI</b>	Institut Haïtien de Statistiques et d'Informatique
<b>IPC</b>	Indice des Prix à la Consommation
<b>MAS</b>	Ministère des Affaires Sociales
<b>MEF</b>	Ministère de l'Économie et des Finances
<b>PAM</b>	Programme Alimentaire Mondial
<b>PIB</b>	Produit Intérieur Brut
<b>PNUD</b>	Programme des Nations Unies pour le Développement
<b>RGPH</b>	Recensement Général de la Population et de l'Habitat
<b>SDE</b>	Section d'Énumération
<b>TEC</b>	Tonne Equivalent Céréales

## Table des matières

AVANT-PROPOS .....	I
REMERCIEMENTS .....	II
LISTE DES ABREVIATIONS ET ACRONYMES .....	IV
TABLE DES MATIERES .....	V
RESUME .....	1
<b>1 INTRODUCTION .....</b>	<b>5</b>
<b>2 CONTEXTE SPECIFIQUE DE L'ETUDE .....</b>	<b>7</b>
2.1 OBJECTIFS .....	7
2.1.1 Objectif principal .....	7
2.1.2 Objectifs spécifiques .....	7
2.2 MÉTHODOLOGIE DE L'ENQUÊTE .....	8
2.2.1 Enquête 'commerçants/restaurateurs de rue' .....	8
2.2.2 Enquêtes qualitatives: focus groups et entretiens individuels .....	9
2.2.3 Enquête Ménages .....	10
2.3 CONTRAINTES .....	11
<b>3 CONTEXTE MACROECONOMIQUE .....</b>	<b>11</b>
3.1 PRINCIPAUX INDICATEURS MACROÉCONOMIQUES .....	11
3.1.1 Contributions au Produit Intérieur Brut (PIB) .....	11
3.1.2 Commerce extérieur .....	12
3.1.3 Disponibilité alimentaire : .....	13
3.1.4 Indice des Prix à la Consommation (IPC) .....	15
3.2 CARACTÉRISTIQUES DES MARCHÉS .....	21
3.3 CONTEXTE SOCIO-ÉCONOMIQUE .....	22
<b>4 IMPACT SUR LES MARCHES .....</b>	<b>23</b>
4.1 DISPONIBILITÉ ET ACCESSIBILITÉ ALIMENTAIRE .....	23
4.2 NIVEAUX ET FLUCTUATIONS DES PRIX DE MARCHÉ .....	24
4.2.1 Céréales .....	24
4.3 PRINCIPALES CONTRAINTES DES COMMERÇANTS ET RESTAURATEURS LOCAUX .....	27
4.3.1 Changements de comportement des consommateurs .....	27
4.3.2 Stocks .....	28
4.3.3 Accès au Crédit .....	29
4.3.4 Stratégies des commerçants et restaurateurs .....	29
4.3.5 Perceptions des commerçants et restaurateurs .....	29
<b>5 IMPACT SUR LES MÉNAGES .....</b>	<b>32</b>
5.1 L'INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE À PARTIR DU SCORE DE CONSOMMATION ALIMENTAIRE .....	32
5.1.1 Notion de 'Score de la Consommation Alimentaire' .....	32
5.1.2 Analyse de l'insécurité alimentaire à partir du 'Score de la Consommation Alimentaire' .....	33
5.2 IMPACT DE LA FLAMBÉE DES PRIX SUR LA CONSOMMATION ALIMENTAIRE DES MÉNAGES .....	33
5.2.1 Perceptions de l'impact de la flambée des prix des produits alimentaires par les ménages .....	33
5.2.2 Conséquences de la flambée des prix sur la consommation alimentaire des ménages .....	34
5.2.3 Conséquences de la flambée des prix sur les pratiques alimentaires des ménages .....	40
5.3 LA QUESTION DE L'ACCESSIBILITÉ DES PRODUITS ALIMENTAIRES SOUS L'ANGLE DU POUVOIR D'ACHAT .....	43
5.4 STRATÉGIES DE RÉPONSE DES MÉNAGES .....	45
5.5 PROFIL DES MÉNAGES À CONSOMMATION ALIMENTAIRE PAUVRE OU LIMITE .....	58
5.5.1 Logement, accès à l'eau et autres services .....	58
5.5.2 Démographie .....	60

5.5.3	<i>Participation à l'activité économique</i> .....	61
5.5.4	<i>Sources de revenus et « livelihoods »</i> .....	61
5.5.5	<i>Patrimoine en biens durables.</i> .....	67
5.5.6	<i>Aides reçues</i> .....	71
<b>6</b>	<b>REPONSES DU GOUVERNEMENT</b> .....	<b>73</b>
<b>7</b>	<b>ENJEUX ET RECOMMANDATIONS</b> .....	<b>75</b>
7.1	CONCLUSIONS DE L'ENQUÊTE QUALITATIVE .....	75
7.2	CONCLUSIONS DE L'ENQUÊTE QUANTITATIVE .....	75
7.3	CONCLUSIONS GÉNÉRALES .....	77
7.4	LES ENJEUX .....	78
7.5	LES PERCEPTIONS SUR LE QUE FAIRE ? .....	80
7.6	RECOMMANDATIONS.....	81



## Résumé

### Contexte de l'étude

Haïti importe 52% de sa nourriture, dont 80% de son riz qui représente plus de 7% de l'Indice des Prix à la Consommation (IPC). Du fait de sa forte dépendance aux importations, l'envolée des prix des céréales et des produits énergétiques sur le marché international en 2007/08 s'est rapidement répercutée sur le marché haïtien. Le riz constitue l'élément de base de l'alimentation des Haïtiens et le riz importé constitue l'essentiel de la disponibilité sur les marchés de Port-au-Prince. Or, les populations urbaines dépendent des marchés pour leurs approvisionnements alimentaires à plus de 50%. Elles sont donc particulièrement vulnérables aux fluctuations des prix des céréales et du pétrole sur le marché international, en particulier les ménages à faibles revenus ce qui pourrait contribuer à creuser les inégalités au sein de la population haïtienne. En avril 2008, les pouvoirs publics ont accordé une subvention sur le riz et sur les produits pétroliers. Toutefois, en raison des capacités financières limitées de l'État Haïtien, ces subventions ont été supprimées à la fin du mois de juin 08.

Cette étude menée par la Coordination Nationale de la Sécurité Alimentaire (CNSA) en collaboration avec le Programme Alimentaire Mondial (PAM) de juillet à septembre 2008 vise principalement à évaluer l'impact de la hausse des prix alimentaires et du carburant sur la population urbaine de Port-au-Prince, y compris les groupes les plus affectés et leur capacité de réponse, afin d'identifier les options de réponse les plus appropriées.

L'étude comporte 3 volets réalisés dans la zone métropolitaine de Port-au-Prince:

- Une enquête (*'Commerçants/restaurateurs de rue'*) auprès de 160 commerçants et restaurateurs de rue répartis dans 11 marchés de la zone métropolitaine de Port au Prince ;
- Une enquête (*'Ménages' auprès de 760 ménages*) dans les quartiers à plus forte densité de population de Port-Au-Prince
- Une enquête qualitative (*'focus group'*) sur des populations cibles déterminées en fonction des moyens d'existence d'une part, et l'âge ou le sexe d'autre part.

### Principaux résultats

#### *Evolution des prix des produits alimentaires*

La tendance à la baisse du cours des céréales devrait se confirmer avec la mise sur le marché international des prochaines récoltes. Si le blé a retrouvé son niveau antérieur à septembre 2007, le prix du riz reste toujours supérieur de 133% à son niveau de l'an passé à la même période. Les prochaines récoltes en Asie du Sud-Est devraient en toute logique contribuer à un fléchissement plus marqué des cours mondiaux. L'inflation imputable à la flambée des prix des matières premières importées devrait en conséquence se stabiliser dans les prochains mois en Haïti. Il est à souligner toutefois que le prix au détail des céréales sur les marchés nationaux se maintient à des niveaux extrêmement élevés. La baisse des prix des produits importés depuis début septembre, bien qu'amorcée, est encore relativement marginale. Si la hausse des prix des matières premières s'est quasi instantanément répercutée sur les marchés nationaux, la même élasticité à la baisse n'est en rien garantie. Des facteurs internes à Haïti, et notamment les cyclones successifs depuis le mois d'Août, pourraient en partie contrecarrer la tendance à la baisse. Il est à craindre toutefois que les effets conjugués de la crise financière, du ralentissement de l'économie américaine et des dégâts provoqués par les cyclones contribuent à une détérioration du taux de change par rapport

au dollar américain, renchérissant le coût des importations. Dans ce cas, les prix sur les marchés locaux pourraient se maintenir à des niveaux élevés dans les premiers mois de 2009.

### Impacts de la hausse des prix sur les ménages

Le choc inflationniste est important : s'il équivaut au taux d'inflation (18.8% en glissement annuel en août 2008) pour ceux dont le revenu est resté stable, il est bien plus élevé pour la majorité des ménages qui ont connu une baisse de leur revenu nominal. Indépendamment de l'évolution future des prix, l'impact de ce choc inflationniste sur les ménages et notamment sur les plus pauvres ne se résorbera pas par le seul 'retour à la normal' des prix sur les marchés. Il est en effet probable que les inégalités se soient un peu plus creusées entre les ménages, voire entre les régions, l'intensité de la crise variant en fonction des revenus et des régions géographiques.

Le score de consommation alimentaire, fondé sur la diversité alimentaire et la fréquence de consommation des aliments, a permis de déterminer que 30% des ménages des quartiers les plus densément peuplés de l'Aire Métropolitaine de Port -au-Prince (soit 83 902 ménages) ont eu une consommation alimentaire pauvre ou insuffisante au cours de la semaine précédant le passage des enquêteurs.

Des effets « directs » sur la situation alimentaire des ménages et leurs comportements de consommation alimentaire ont été mis en évidence. Le nombre moyen d'occasions de manger par jour a baissé, quel que soit le groupe démographique (sexe/âge) concerné. La composition de la consommation alimentaire a changé, notamment pour les ménages à consommation alimentaire pauvre. Certains produits ne sont plus consommés ou le sont beaucoup moins qu'avant la flambée des prix. Le riz est remplacé partiellement ou totalement par *l'arbre à pain*, les ménages profitant de la saison d'abondance de ce produit, ainsi que par d'autres céréales, le maïs surtout. D'autres produits sont abandonnés ou leur consommation est réduite de manière drastique comme la viande et les volailles, notamment. Parallèlement, les quantités consommées de maïs ont été ainsi augmentées par un important contingent de ménages.

Il faut également compter avec les effets « indirects » de la flambée des prix alimentaires, notamment sur les revenus des travailleurs indépendants. La baisse initiale de pouvoir d'achat a induit une baisse de la demande (de produits alimentaires, de nourriture préparée, mais aussi d'autres biens et services en raison précisément de l'augmentation des dépenses alimentaires) adressée aux travailleurs indépendants, notamment ceux qui travaillent dans l'informel, d'où une baisse de revenus déclarée par une forte majorité de ménages et particulièrement par 80% des ménages à consommation alimentaire pauvre.

### Stratégies de réponse des ménages

Compte tenu des conséquences directes et indirectes de la flambée des prix, les ménages adoptent des stratégies de réponse qui relèvent d'une logique d'ajustement par le bas tandis que la seule stratégie qui renverrait à une logique d'ajustement par le haut (emprunter de la nourriture ou solliciter l'aide d'autres ménages) est la moins répandue.

Les principales stratégies de réponse au manque de nourriture ou au manque d'argent pour se procurer de la nourriture sont :

- la réduction des quantités/des rations,
- la réduction du nombre de repas par jour,
- la réduction de la diversité alimentaire,
- la réduction des rations des adultes au bénéfice des enfants.

Pour ce qui est des stratégies de réponse hors consommation alimentaire, les ménages à consommation alimentaire pauvre mettent en œuvre les stratégies les plus coûteuses : mobiliser l'épargne pour assurer les dépenses alimentaires, cesser d'envoyer un ou deux enfants à l'école et surtout mettre en gage leurs biens non-productifs et prendre ainsi le risque d'une spirale d'endettement.

Le retrait des enfants de l'école est d'autant plus problématique pour les ménages à consommation alimentaire pauvre – ainsi que ceux à consommation alimentaire insuffisante – que les taux de fréquentation scolaire de départ sont les plus faibles pour les jeunes de 5-24 ans vivant dans ces ménages. On peut donc considérer qu'il y a un enlèvement dans les stratégies de réponse traditionnelles.

Parallèlement, les arbitrages entre la consommation alimentaire et la scolarisation sont divers. Alors que certains groupes (restauratrices de rue, femmes, ouvrières...) tentent par tous les moyens de ne pas pénaliser la fréquentation scolaire, d'autres comme celui des chômeurs n'ont pas d'autre choix que de ne pas envoyer un ou plusieurs enfants à l'école.

Si, au vu des indicateurs retenus, la situation relative des ménages à consommation alimentaire acceptable est meilleure que celle des deux autres catégories de ménages, il n'en existe pas moins une fraction de ces ménages qui connaissent des difficultés non négligeables. De même, les jeunes de 5-24 ans de ces ménages ont connu des processus de déscolarisation – moins importants que ceux observés pour les ménages à consommation alimentaire pauvre – qui doivent être pris en compte.

Le recours aux solidarités de proximité est jugé de moins en moins évident, puisque tous sont touchés. L'accès aux transferts de la diaspora – au moins pour certaines dépenses – constitue une marge de manœuvre appréciable relativement à d'autres. En revanche, la mise en gage des biens non-productifs, particulièrement pratiquée par les *dockers*, salariés précaires et à très faibles revenus, les engage dans une spirale d'endettement qui limite les marges de manœuvre.

#### Profils des ménages à consommation pauvre ou insuffisante

Les ménages à consommation alimentaire pauvre ou insuffisante ont tendance à plus fréquemment être dirigés par des femmes, occupent plus fréquemment des logements de mauvaise qualité, affichent les plus faibles revenus annuels moyens, dépendent davantage du travail indépendant et ont moins accès aux transferts de la diaspora. Du point de vue des moyens d'existence représentés ici par les sources de revenu, les groupes de ménages où l'on retrouve davantage de ménages à consommation alimentaire pauvre – voire insuffisante – sont ceux qui vivent des transferts internes et du travail domestique, du commerce de produits non-alimentaires, et de la restauration de rue.

Les ménages à consommation alimentaire pauvre ou insuffisante sont également moins dotés en biens durables que les autres, d'où, *a priori*, une plus grande vulnérabilité à l'aggravation éventuelle de leur situation alimentaire. Leurs marges de manœuvre sont en effet moins importantes – via le prêt sur gage notamment – que celles des ménages à consommation alimentaire acceptable. De surcroît, ce sont précisément ces ménages dont le score de consommation est faible qui recourent plus fréquemment au prêt sur gage.

#### Principaux enjeux et recommandations

La baisse de la consommation alimentaire – mais aussi la détérioration de la qualité de cette consommation selon la majorité des ménages de l'enquête quantitative – est la première conséquence de la flambée des prix alimentaires. L'accès à la nourriture est un enjeu principal

pour une population déjà éprouvée et l'impact final de la flambée des prix et des stratégies de réponse au manque de nourriture ou d'argent sur l'état nutritionnel de la population reste à déterminer. La réponse immédiate est la « distribution » de nourriture pour faire face aux urgences et aux situations extrêmes. Cependant, il faut articuler le court terme et le moyen/long terme notamment en ce qui concerne la production agricole qu'il importe de renforcer pour réduire la dépendance aux importations. Pour les populations urbaines – mais aussi pour les populations rurales non insérées dans l'agriculture ou qui en sont expulsées en raison des contraintes structurelles et des conséquences des tempêtes et cyclones – l'enjeu est celui de la création d'emplois de manière à augmenter les revenus des ménages et leur permettre de se procurer de la nourriture.

Dans la mesure où le pays est fortement dépendant des importations pétrolières, il importe de trouver des solutions collectives permettant de faciliter l'accès des ménages aux services de transport, notamment pour le transport scolaire. Il faut en amont la mise en place d'infrastructures routières durables qui, si elles sont bien planifiées, permettraient a) de créer des emplois pour la mise en place, b) de désenclaver certaines zones du pays et donc de faciliter l'accès aux marchés pour les producteurs et pour les consommateurs.

Sur la base de cette analyse, l'étude recommande :

- A court terme, pour faire face aux situations d'insécurité alimentaire extrême ou chronique, il faudrait étendre cantines scolaires et cantines populaires dans les quartiers populaires.
- Etant donné que les cantines scolaires n'atteignent pas les populations non -scolarisées, il faudrait également mettre en place des allocations monétaires (« cash transfers ») pour financer la scolarisation des jeunes de 6-15 ans qui ne sont pas scolarisés ou qui ont dû abandonner l'école, faute de moyens financiers. Il faudrait parallèlement s'assurer que ce financement va dans le sens d'une éducation de qualité.
- En termes de ciblage pour les cantines et les allocations monétaires, il conviendrait dans un premier temps de procéder à un ciblage géographique classique sur une zone donnée (un quartier par exemple) puis, dans un second temps, de procéder à un ciblage plus fin et plus adapté aux besoins.
- Créer des emplois dans les quartiers populaires. Dans un premier temps, les programmes de cash-for-work peuvent être considérés dans la mesure où il s'agit d'une formule déjà connue. Ensuite, il conviendrait de créer des emplois de plus longue durée et davantage rémunérateurs afin d'augmenter le nombre d'apporteurs de ressources dans les ménages, d'accroître les revenus et de réduire les reports de coût sur les ménages du milieu rural ou sur d'autres ménages du milieu urbain. La création d'emplois peut passer par l'aide à la création d'entreprises, les dispositifs de crédit permettant pour leur part de préserver ou d'améliorer les emplois indépendants existants.
- Pour les jeunes en particulier, il faudrait penser à la mise en place d'emplois à temps partiel permettant de concilier les études et les impératifs de leur prise en charge autonome.

## 1 Introduction

Haïti est considérée comme l'un des pays les plus sévèrement touchés par la récente flambée des prix sur le marché international. L'envolée des cours des céréales et des produits énergétiques s'est rapidement répercutée sur les marchés nationaux, en raison notamment de la forte dépendance du pays aux importations. Sur la décennie écoulée, 50% en moyenne des disponibilités alimentaires du pays proviennent des importations comme conséquence de deux mouvements : i) l'augmentation de produits alimentaires découlant des politiques de libéralisation des échanges de produits agricoles mises en place à partir de 1986, ii) la baisse de la production agricole (et de sa contribution au PIB) découlant pour partie de faiblesses structurelles importantes et pour partie de la libéralisation. Les importations alimentaires comptent pour un quart des importations totales contre 18.3% en 1981 et la valeur des importations alimentaires par habitant est en nette augmentation depuis 1994, passant de 14,5 US\$ en 1981 à 32 US\$ en 2003.

Un certain nombre de facteurs endogènes contribuent en outre à l'amplification de la crise et à la répercussion de ses effets sur la population. La pauvreté endémique (au moins la moitié de la population vivait avec moins de 1 US\$ par jour en 2001), la forte part de l'alimentation dans la consommation des ménages (55% selon l'enquête budget - consommation réalisée en 1999-2000), et la dépendance de la plupart des ménages – tant urbains que ruraux - aux marchés pour leur approvisionnement alimentaire<sup>1</sup> sont autant de facteurs aggravants. Si les mesures mises en place aux lendemains des manifestations d'avril 2008 (subvention de 15% sur le riz, suspension de la taxe sur les produits pétroliers) ont permis de contenir dans une certaine mesure l'augmentation des prix de ces produits, elles n'ont toutefois pas permis de renverser la tendance inflationniste. Les prix des produits de première nécessité ont donc continué à augmenter, plaçant Haïti comme l'un des pays ayant connu la plus forte inflation au mois d'août 2008. L'impact de la crise et son ampleur sont cependant encore mal appréhendés et ce, d'autant plus que d'autres chocs menacent aujourd'hui l'économie haïtienne. Les conséquences des récents épisodes cycloniques sur les infrastructures, la production ou sur le budget national ou encore sur l'économie des ménages ne sont pas encore mesurables. Ces intempéries risquent toutefois de peser sur les marchés et surtout sur la capacité des populations à faire face aux crises à venir. Le ralentissement de l'économie américaine devrait également se répercuter sur l'économie haïtienne en raison de la forte dépendance de cette dernière aux Etats-Unis pour ses échanges commerciaux et ses flux monétaires. A l'inverse, les perspectives d'une accentuation de la baisse des cours des matières premières (céréales) devraient réduire la pression sur les marchés et se traduire par un renversement des tendances haussières.

Les récriminations contre *lavichè* ou la cherté de la vie sont récurrentes depuis plus d'une vingtaine d'années. Les ménages ont globalement subi d'année en année la hausse des prix dans un contexte de plus en plus défavorable caractérisé par une raréfaction des opportunités d'emploi, la persistance d'un taux de chômage *ouvert* particulièrement élevé en milieu urbain (autour de 30%), la quasi-absence d'ajustement des rémunérations salariales par rapport à l'inflation et la diminution des revenus des ménages agricoles (découlant de la baisse du prix relatif de la branche 'Alimentation, Boissons Tabacs' ou encore d'une augmentation du prix des produits alimentaires haïtiens moins soutenue par rapport au total des biens destinés à la consommation finale des ménages).

On ne connaît pas de manière systématique les stratégies de réponse des ménages haïtiens à la cherté de la vie en tant que telle, hormis la mesure d'un indice de stratégies de réponse en 2001 (Enquête sur les Conditions de Vie en Haïti) ou en octobre 2007 (CFSVA 2007), avant la flambée des prix alimentaires. On suppose, sachant que les marges d'ajustement par le haut sont restreintes

---

<sup>1</sup> 10% seulement de la consommation totale en milieu rural relevaient, en 1999-2000, de l'autoconsommation.

pour la plupart d'entre eux, que les stratégies relèvent principalement d'un ajustement par le bas. Autrement dit, les stratégies de rationnement de la consommation, avec des arbitrages sur la structure de la consommation par poste, devraient l'emporter.

On note en tout cas qu'en milieu urbain la part de la consommation alimentaire avait déjà largement progressé dans la consommation totale entre 1986-1987 et 1990-2000, passant de 9% à 22%. Si la consommation alimentaire hors domicile est déterminée par la dissociation entre le lieu de travail et le domicile, cette forte progression s'explique d'abord par le fait que les services de restauration ont un prix unitaire plus faible lié aux économies d'échelle et permettent un fractionnement des produits en fonction du montant payé ou que l'on peut déboursier. On peut présumer que la tendance s'est poursuivie après 1999-2000. Mais il reste à élucider l'impact de la récente flambée des prix alimentaires sur la consommation auprès des restaurateurs de rue.

En milieu rural, la structure des revenus s'est modifiée. Par ailleurs, la dernière enquête CFSVA de 2007 indique que deux tiers des ménages ont déclaré une baisse de leur consommation alimentaire entre octobre 2006 et octobre 2007.

Il existe, par ailleurs, évidemment des ajustements par le haut : c'est le cas notamment des ménages qui ont accès aux transferts des travailleurs émigrés. Une très forte augmentation des transferts des travailleurs émigrés s'est produite au cours des dernières années, passant de plus de 600 millions de dollars en 2001-2002 à plus d'un milliard de dollars en 2006-2007. Il est clair que ces transferts constituent la première source de financement des importations. Reste que, à l'échelle des ménages bénéficiaires des transferts, il existe des situations différenciées en fonction du rôle de transfert (revenu d'appoint, revenu principal en remplacement par exemple des revenus d'activité) et du niveau des transferts reçus d'une part. D'autre part, les ménages bénéficiaires de transferts ont subi des pertes de pouvoir d'achat en raison de l'appréciation de la gourde (+7.7%) et de l'inflation (+7.9%) au cours de l'exercice fiscal 2006-2007<sup>2</sup>.

Il ressort de ce qui précède que la flambée des prix des produits alimentaires enregistrée ces derniers mois sur le marché international frappe une population déjà éprouvée.

---

<sup>2</sup> *Le taux de change est passé de 39.07 gourdes/1\$US à 36.08 gourdes/1\$US.*

## 2 Contexte spécifique de l'étude

L'analyse globale de la sécurité alimentaire et de la vulnérabilité réalisée en octobre 2007 par le Programme Alimentaire mondial (PAM) et du Gouvernement haïtien fournit des éléments sur les groupes de populations en situation d'insécurité alimentaire ou à risque *en milieu rural*, et donne une base de référence pour évaluer les effets de la hausse des prix. Les informations manquent, a contrario, sur le profil des groupes en situation d'insécurité alimentaire *en milieu urbain*, et sur l'impact de la hausse des prix sur leur consommation alimentaire et sur les autres dépenses essentielles (santé, éducation, logement etc.). Une enquête qualitative rapide sur la base de groupes de discussions a eu lieu début juillet 2008 dans la capitale Port-au-Prince et a fourni des premiers éléments sur le niveau de perte du pouvoir d'achat de différentes catégories sociales et sur leurs stratégies de réponse. Ces résultats préliminaires demandaient à être complétés par d'autres données plus spécifiques à collecter directement auprès des ménages ainsi que des commerçants.

Dans ce contexte, le Bureau de Pays du PAM et le Gouvernement ont décidé de lancer une enquête sur l'impact de la crise alimentaire mondiale sur la sécurité alimentaire des ménages et les marchés en milieu urbain. Cette enquête devrait permettre d'apporter les éléments nécessaires pour prendre des décisions et mettre en œuvre des interventions visant à soutenir et protéger la sécurité alimentaire et l'état nutritionnel des populations urbaines.

### 2.1 Objectifs

#### 2.1.1 Objectif principal

Evaluer l'impact de la hausse des prix alimentaires et du carburant sur la population urbaine, y compris les groupes les plus affectés et leurs capacités de réponse, afin d'identifier les options et modalités de réponses les plus appropriées.

#### 2.1.2 Objectifs spécifiques

- Identifier les modifications des sources de revenus, sources d'aliments, consommation alimentaire et profils des dépenses des ménages en milieu urbain occasionnées par la hausse des prix des aliments et du carburant ;
- Décrire les autres mécanismes de réponse des populations afin de faire face à la hausse des prix, en particulier relatifs à l'éducation des enfants, l'endettement, la solidarité familiale ou entre voisins, la vente de biens et la pratique de cultures et petit élevage pour la consommation et/ou la vente ;
- Caractériser les ménages les plus affectés par la hausse des prix sur la base des modifications apportées à leurs moyens de vie, alimentation et types de réponses employés pour faire face à cette crise ;
- Mesurer l'état nutritionnel des enfants âgés de 6 à 59 mois et analyser les relations avec la sécurité alimentaire et la consommation alimentaire des ménages, l'environnement sanitaire (sources d'eau de boisson, systèmes utilisés pour la défécation), l'état de santé des enfants et le recours aux structures de santé en cas de maladie, et les pratiques d'alimentation de ces enfants;

- Recommander les interventions les plus appropriées et des critères de ciblage opérationnels des bénéficiaires, pour soutenir et protéger la sécurité alimentaire et l'état nutritionnel de la population en milieu urbain dans les 6, 12 et 18 prochains mois.

## 2.2 Méthodologie de l'enquête

La présente étude sur l'impact de la crise alimentaire en milieu urbain se décompose en trois volets distincts: une enquête menée auprès des commerçants et restaurateurs de rue, une enquête auprès des ménages de certains quartiers de Port-Au-Prince et la collecte d'informations à travers des 'focus groups'.

### 2.2.1 Enquête 'commerçants/restaurateurs de rue'

Les informations utilisées pour l'enquête 'Marchés' proviennent principalement de la documentation disponible sur les questions macroéconomiques, de la collecte de données auprès des commerçants et restaurateurs de Port-Au-Prince et de discussions auprès des représentants de différentes organisations nationales ou internationales (BID, FewsNet, PNUD, bureaux d'études, Oxfam, etc).

En raison de l'absence d'une base d'échantillonnage, l'enquête quantitative auprès des commerçants n'a pas de représentativité statistique. Néanmoins, le nombre total de questionnaires permet d'avoir une vision assez large et exhaustive de la situation. Au total, 160 questionnaires (115 auprès des commerçants et 45 auprès des restaurateurs de rue) ont été administrés entre le 02 et le 06 Septembre 2008 dans l'Aire Métropolitaine de Port-Au-Prince (115) et à Jacmel (15). Il était initialement prévu d'intégrer à l'étude les villes des Gonaïves, de Cap Haïtien, de Ouanaminthe et de Les Cayes, chacune présentant une spécificité. Les conditions météorologiques, et notamment la succession de cyclones et tempêtes tropicales, ont toutefois contraint à revoir les objectifs à la baisse et la présente étude n'a ainsi pu se dérouler que sur 2 villes.

L'aire métropolitaine de Port-Au-Prince a été divisée en 4 régions respectant le découpage administratif, soit les quartiers de Pétiou-Ville, Delmas, Carrefour et Port-Au-Prince Centre-ville. La distribution entre les différents quartiers est ici plus ou moins corrélée à la population et à la concentration de marchés, commerces ou restaurants. Au total, 11 marchés<sup>3</sup> ont été visités pour la seule Aire Métropolitaine, avec une attention particulière au plus important d'entre eux, à savoir la Croix-des-Bossales (certains des marchés visités sont indiqués sur la carte présentée en Annexe). L'analyse ne prend toutefois pas en compte le quartier de Pétiou-ville, lequel ne compte qu'un seul marché permanent visité à plusieurs reprises lors des tests de questionnaires.

**Les commerçants** ont été répartis en 3 sous-groupes: les grossistes, les détaillants intermédiaires et les petits détaillants. Les détaillants intermédiaires regroupent les commerçants vendant au détail mais également en gros aux petits détaillants.

**Tableau 1 – Répartition par quartier et par catégorie – Aire Métropolitaine de Port-Au-Prince**

Ville	Grossistes	Détaillants intermédiaires	Petits détaillants	Total
Delmas	2	8	16	26
Carrefour	0	3	18	21
Port-Au-Prince-centre ville	6	13	34	53
<b>Total</b>	<b>8</b>	<b>24</b>	<b>68</b>	<b>100</b>

<sup>3</sup> Marchés Fosse Sinclair, Route des Dalles, Cité Soleil, Salomon, Delmas 32, Canapé Vert, Tabarre, Mariani, Croix-des-Bossales, Marchés non permanents de Carrefour et de Delmas.



Les questionnaires 'Grossistes' se sont focalisés plus spécifiquement sur les céréales et légumineuses, aliments de base en milieu urbain et particulièrement dépendantes des fluctuations internationales. L'ensemble de l'échantillon devait couvrir les groupes suivants selon le type de produits vendus :

- céréales (riz, maïs, petit-mil/ sorgho)
- légumineuses (lentille, haricot, pois), tubercules et racines (igname, manioc, *lam veritab*)
- viande, poisson
- produits transformés (huile, sucre...)

Les études de consommation menées en Haïti ont révélé que l'alimentation hors domicile était une pratique courante en milieu urbain depuis les années 80. En parallèle de l'enquête commerçants, 45 questionnaires ont donc été passés auprès des restaurateurs de rue de Port -Au-Prince. Les critères de sélection des restaurateurs étaient les suivants :

- i) *Le type de services* reprenant la distinction classique entre les « *machann manje kwit* » (repas), les « *machann fritay* » (fritures) et les restaurateurs servant le petit-déjeuner (pain, œufs, chocolat, café).

Au total, 87% des restaurateurs interviewés entrent dans la catégorie « *machann manje kwit* » contre 13% de la catégorie « *machann fritay* ». Les mêmes quartiers ont été retenus pour les questionnaires restaurateurs et commerçants (89% des restaurateurs interviewés sont installés sur les marchés publics).

- ii) *Le type d'installations* entre:
  - a) poste fixe avec tonnelle/tables/ « *bak* »
  - b) poste fixe avec juste les équipements de cuisine et les ustensiles/couverts
  - c) les ambulants

La répartition s'est faite de la façon suivante : Ambulant (4.4%), A l'air libre (18%), Prela (24.4%), Parasol (15.6%), Tonnelle (11.1%) et Toile (26.7%).

La collecte des données sur les marchés de Port -Au-Prince et de Jacmel s'est déroulée du 02 au 06 septembre, c'est-à-dire lors du passage du cyclone Hanna. Il est possible que les données contiennent un biais lié aux conditions météorologiques et d'accès.

## 2.2.2 Enquêtes qualitatives: focus groups et entretiens individuels

**L'enquête qualitative a porté sur des populations-cible** déterminées en fonction des *moyens d'existence* d'une part, l'âge ou le sexe d'autre part. C'est ainsi que l'on a retenu des *travailleurs indépendants* principalement insérés dans l'informel et plus précisément des restauratrices de rue, des *ouvriers de l'industrie*, des *employés des activités de services* (superviseurs de débarquement de marchandises sur le port), *des jeunes* et des *femmes*. Manque évidemment un critère de taille, celui du *niveau de vie*, difficilement appréhendable *a priori* en l'absence de données initiales sur les ménages.

L'enquête qualitative a été effectuée en deux temps . Une première série de *focus group* a été programmée et réalisée dans l'Aire Métropolitaine de Port -au-Prince (4 *focus group*) entre le 5 et le 10 juillet 2008 avec des travailleurs indépendants (essentiellement des restauratrices de rue), des employés des services de transport liés aux importations de marchandises, des jeunes et des femmes. Un *focus group* a été également réalisé en milieu rural (Ivoire, 8<sup>e</sup> section communale Archaïe, du côté de Montrouis) avec des enseignants du préscolaire et du primaire. Une seconde série de *focus group* a été réalisée en septembre 2008 avec des employés des services (dockers), des ouvrières du Parc Industriel, des chômeurs (anciens chauffeurs licenciés) et enfin début

octobre avec des personnes ayant bénéficié d'une aide alimentaire d'une ONG (le PADF) suite au passage des cyclones.

Enfin, des entretiens individuels ont été réalisés afin de nuancer ou de compléter les résultats des focus groups et notamment de mieux cerner les effets sur la consommation des ménages et sur celle des individus. On a vu, à partir des *focus group* réalisés au mois de juillet 2008, comment le cas des jeunes est particulièrement intéressant: il casse la représentation unitaire du ménage comme instance assurant une combinaison de revenus individuels ("income pooling") ou le partage des repas. De plus, il n'est pas toujours évident de pouvoir réaliser des focus groups avec certaines catégories comme, par exemple, les employés domestiques. Suite aux recommandations du rapport préliminaire de juillet 2008, des entretiens individuels ont été organisés auprès de:

- servantes (personnel de maison) : 2 entretiens
- ouvrières de l'industrie d'assemblage : 2 entretiens
- employés des petites industries : 1 entretien auprès d'un salarié de boulangerie
- jeunes chômeurs: 2 entretiens

Les premiers résultats de l'enquête qualitative ont été utilisés pour la rédaction du questionnaire de l'enquête quantitative. Conçue initialement comme une enquête urbaine à couverture nationale, cette enquête quantitative a, en raison de contraintes financières puis d'un changement de priorité lié aux catastrophes provoqué par les intempéries (cyclones et tempêtes tropicales) de l'été 2008, finalement porté sur un sous-échantillon de l'échantillon de départ. **La collecte des données de l'enquête quantitative s'est concentrée sur les quartiers les plus densément peuplés dans l'Aire Métropolitaine de Port-au-Prince et a couvert 760 ménages** (cf. annexe 3).

### 2.2.3 Enquête Ménages

La collecte d'informations pour l'enquête 'Ménages' s'est déroulée dans les quartiers à plus forte densité de Port-Au-Prince au cours de la dernière quinzaine de Septembre. La méthode d'échantillonnage adoptée pour l'enquête est le sondage aléatoire stratifié à deux degrés. Les unités au premier degré (unités primaires) sont les sections d'énumération<sup>4</sup> (SDE) telles que définies au RGPH par l'IHSI. Au second degré, les unités (unités secondaires) sont constituées par les ménages occupant ces SDE. Les unités primaires (UP) (i.e. les SDE) seront tirées de manière aléatoire avec une probabilité proportionnelle à leur taille en nombre de ménages. Les unités secondaires (les ménages) seront tirées à l'intérieur d'une SDE de façon aléatoire, à probabilité égale (cf. Annexe 3 pour plus de détails sur la méthodologie).

Les expériences d'autres enquêtes sociodémographiques conduites tant en Haïti qu'ailleurs ont montré qu'un échantillon d'environ 10% par domaine d'estimation garantit des résultats consistants si l'on considère la problématique posée par la présente étude. Au final, seules les SDE des deux derniers quartiles de densité de l'Aire Métropolitaine de Port-au-Prince ont été couvertes à raison de 8 ménages choisis au hasard par SDE. 98 SDE ont ainsi été sélectionnées dans ces deux quartiles et 95 ont été effectivement enquêtées en raison de menaces à l'encontre des enquêteurs et de problèmes de repérage dans les 3 SDE manquantes. Au total donc, **760 ménages** ont pu être enquêtés et figurent dans la base de données.

Les enfants de 6 à 59 mois présents dans les ménages enquêtés ont fait l'objet d'un module relatif à leur statut nutritionnel. Les **principaux** indicateurs retenus sont : la diversité (en termes de

---

<sup>4</sup> La section d'énumération est une aire géographiquement bien définie et délimitée contenant généralement 200 à 300 ménages.

groupes d'aliments) de l'alimentation solide ou semi-solide<sup>5</sup>, la proportion d'enfants ayant reçu des aliments solides ou semi-solides<sup>6</sup>, le nombre de repas la veille de l'enquête<sup>7</sup>.

### 2.3 Contraintes

Les contraintes météorologiques et notamment les épisodes cycloniques (4 cyclones ou tempêtes tropicales successives au cours des trois semaines de l'enquête) ont contraint à une révision des objectifs à la baisse, notamment en ce qui concerne la couverture géographique. Prévues initialement dans plusieurs villes du pays (Gonaïves, Jacmel, Les Cayes, etc), l'enquête n'a en réalité pu se dérouler en-dehors de l'Aire Métropolitaine de Port-Au-Prince. Les conditions d'accès ou encore les profondes perturbations sur les flux de personnes et de marchandises compromettaient en effet non seulement la collecte de données, mais surtout leur interprétation. Il ne fait, par contre, pas de doute que les dégâts provoqués par la succession de cyclones au cours du mois perturberont un peu plus encore les marchés, ce qui nécessitera un suivi régulier de la situation alimentaire dans les zones urbaines mais aussi, et peut-être à présent surtout, rurales. Les destructions de récoltes devraient en effet accroître la dépendance des populations aux marchés et par extension, leur exposition aux tensions inflationnistes.

Une autre contrainte rencontrée tient à une certaine lassitude des enquêtes tant au niveau des commerçants que des ménages. Les enquêteurs ont ainsi été confrontés à de nombreux refus, les bénéficiaires pouvant être retirés par la population paraissant improbables. Outre les refus, le risque d'une telle lassitude est d'obtenir des résultats biaisés.

## 3 Contexte macroéconomique

### 3.1 Principaux indicateurs macroéconomiques

La population totale d'Haïti était estimée à 9.1 millions d'habitants en 2006 (environ 8 millions lors du dernier recensement de 2003)<sup>8</sup>, dont la moitié est âgée de moins de 21 ans. Le taux d'urbanisation de la population s'élevait à 36%, l'Aire Métropolitaine de Port-Au-Prince regroupant à elle seule 22% de la population du pays, soit plus de 60% de la population urbaine (données de l'IHSI – Institut Haïtien de Statistiques et d'Informatique). La seconde ville du pays est Cap-Haïtien avec une population de 600,000 habitants. Selon la FAO, l'exode rural concernerait 75,000 personnes par an.

#### 3.1.1 Contributions au Produit Intérieur Brut (PIB)

L'économie haïtienne est très peu diversifiée. Le secteur tertiaire est le principal contributeur au PIB et sa part n'a cessé de croître ces dernières années, marquant une tertiarisation de l'économie nationale. Ce secteur emploie 40% de la population active, principalement dans le commerce de gros et de détail et dans les services publics.

Le secteur secondaire est dominé par les industries d'assemblage (textile), lequel fournit plus de 80% des emplois de l'industrie. Celles-ci sont surtout situées dans les zones franches du pays, les produits étant principalement destinés à l'exportation vers le marché américain.

---

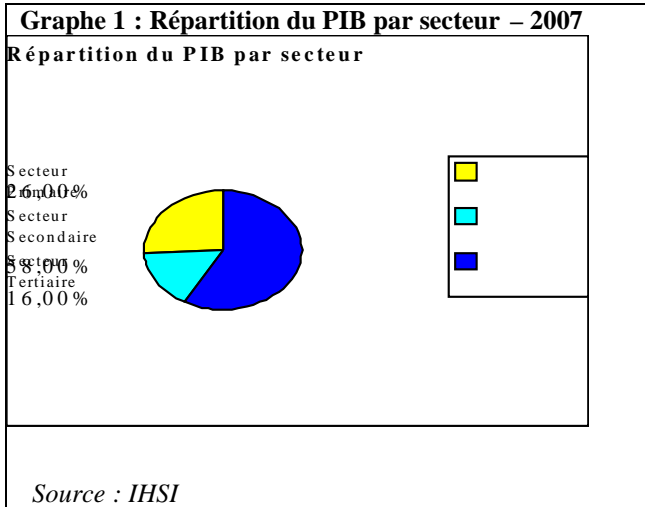
<sup>5</sup> Proportion d'enfants de [6-24] mois ayant reçu 4 groupes d'aliments ou plus la veille de l'enquête

<sup>6</sup> Proportion d'enfants de [6-24] mois ayant reçu des aliments solides ou semi-solides la veille de l'enquête

<sup>7</sup> Nombre moyen de repas pris par les enfants de [6-24] mois ayant reçu des aliments solides ou semi-solides

<sup>8</sup> Il est à noter que les chiffres de population sont variables d'une référence à l'autre

La branche ‘Agriculture, sylviculture, pêche, élevage’ ne participe qu’à hauteur de 26% au PIB du pays contre 37% au début des années 90. Cette contribution peut être considérée comme faible au regard des 70% de la population dépendant directement ou indirectement de ce secteur. La part de l’agriculture dans le budget national s’élevait à 5.9% sur l’année fiscale 2006 -07 contre 2.2% en 2004-05. Cette augmentation ne doit toutefois pas masquer les faibles taux de réalisation. Ainsi, selon une étude de la Banque Mondiale, seul 30% du budget alloué au secteur agricole sur l’année fiscale 2005-06 avait réellement été engagé. Le taux d’exécution est donc particulièrement faible et ce d’autant plus, si l’on considère que le poste ‘*Salaires*’ a été engagé à 98% contre seulement 8% de réalisation pour la ligne budgétaire ‘*Projets*’.



Les taux de croissance n'ont quasiment pas évolué depuis une vingtaine d'années, affichant une moyenne annuelle de 0,34%. Le PIB par habitant (en dollar constant – 1995) a, quant à lui, connu une forte érosion depuis la fin des années 80.

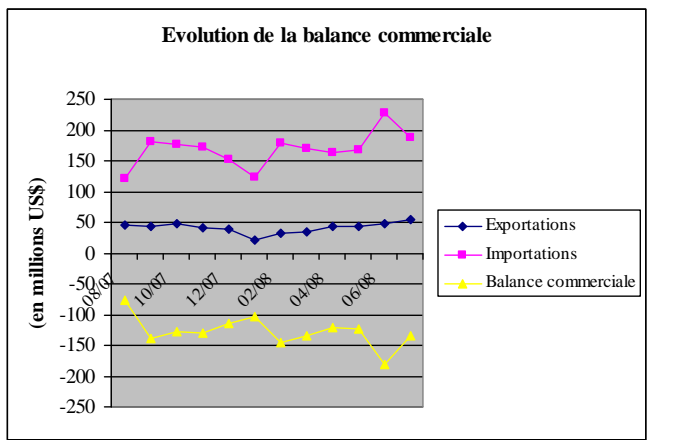
### 3.1.2 Commerce extérieur

L'année 1987 marque un tournant dans l'économie haïtienne. Les mesures protectionnistes instaurées par le régime Duvalier laissent ainsi place à une libéralisation des marchés. En l'absence de politique de soutien à la production nationale, l'ouverture des frontières aux produits importés s'est accompagnée d'un déclin de la capacité productive du pays. Haïti est ainsi depuis une quinzaine d'années fortement dépendante de l'extérieur tant pour ses importations de produits énergétiques et alimentaires que pour ses flux financiers. Les transferts monétaires privés de l'étranger (diaspora) étaient estimés à 1.2 milliards de dollar US en 2007 et constituaient la principale source de devises du pays devant les exportations nettes et la vente de devises par les organisations internationales. Selon une étude du PNUD, les importations étaient financées à 73% par les transferts monétaires privés en 2003 contre 37% en 1990.

Les exportations vers les Etats-Unis de vêtements fabriqués par les entreprises d'assemblage représentent 88% des exportations brutes du pays. Un accord bilatéral (Loi Hope) autorise la suppression des tarifs douaniers sur les exportations de produits textile vers les Etats -Unis. Haïti est donc largement tributaire de la demande américaine pour ses entrées en devises. Il est donc à craindre que les difficultés économiques actuelles des Etats-Unis aient des répercussions sur l'économie haïtienne.

Les importations sont, quant à elles, dominées par les produits pétroliers (25.6% du total fob<sup>9</sup> en 2007) et les produits alimentaires (22.9% du total fob). Dans le contexte actuel marqué par une forte augmentation du cours des matières premières, cette dépendance fragilise les principaux agrégats économiques du pays. Selon les projections, les produits pétroliers devraient ainsi représenter 1/3 de la valeur des importations en 2008. Les chutes actuelles des cours du pétrole, mais aussi des céréales, si elles se maintiennent, devraient toutefois alléger la facture dans les mois à venir.

**Graphe 2 : Evolution de la balance commerciale entre Août 2007 et Août 2008 – en valeur**



Source : sur la base des données de la BRH

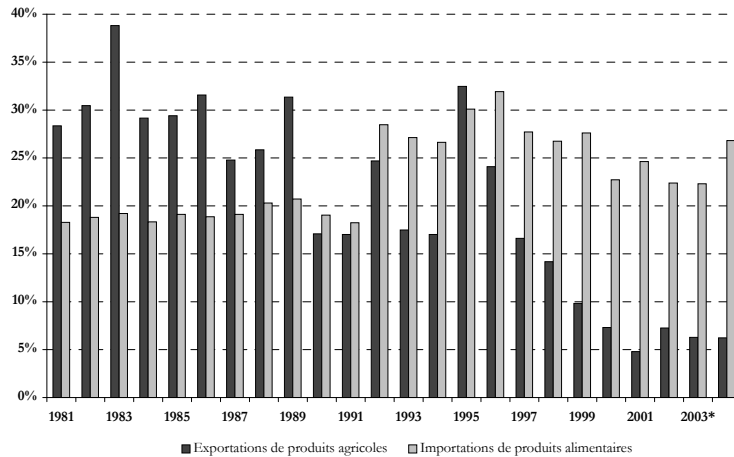
Le déficit de la balance commerciale du pays s'est creusé au cours de l'année 2008, ce qui s'explique par une augmentation de la facture des produits alimentaires et énergétiques. Ne sont toutefois pas comptabilisés les échanges informels loin d'être négligeables, avec notamment la République Dominicaine, laquelle importe des fruits, légumes, mais aussi du café d'Haïti.

### 3.1.3 Disponibilité alimentaire

Les besoins alimentaires théoriques de la population sont estimés à 1,830,000 TEC, lesquels ne sont couverts qu'à hauteur de 43% par la production nationale (52% couverts par les importations et 5% par l'aide alimentaire). Selon USDA, les besoins annuels en riz sont estimés à 360,000 MT dont plus de 80% sont couverts par les importations, provenant principalement des Etats-Unis. Le graphique suivant illustre parfaitement l'incapacité grandissante du secteur agricole à satisfaire les besoins de la population nationale et la très nette rupture depuis la fin des années 80.

<sup>9</sup> Free on Board

**Graphe 3 : Part des exportations agricoles dans les exportations totales / Part des importations de produits alimentaires dans les importations totales**

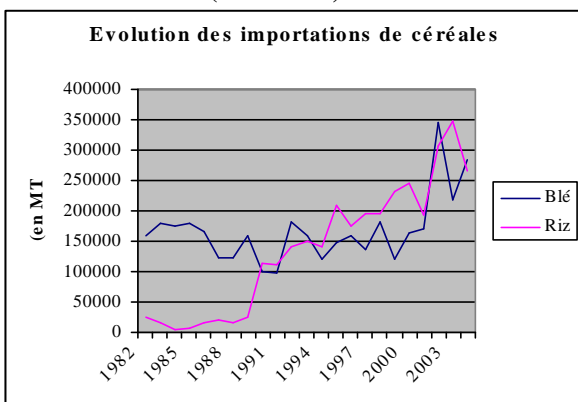


Source: Couharde – 2005, d’après des données BRH

Les exportations agricoles n’ont cessé de décliner depuis les années 80. Haïti est ainsi passée en 1990 d’une situation d’exportateur net de produits agricoles à une situation d’importateur net et le déficit n’a depuis fait que se creuser. Jusqu’à la fin des années 90, la principale exportation agricole du pays était le café, mais la chute des cours sur les marchés internationaux a provoqué un net recul de sa production dans le pays. Aujourd’hui, les mangues, le cacao et les huiles essentielles (vétiver) sont les principales productions agricoles exportées. En 2005, les fruits (mangues, avocats, tamarin, etc) comptaient pour 25% des exportations totales de produits agricoles, tandis que les importations de légumes frais correspondaient à environ 10% des volumes consommés.

Pour le riz, les œufs et la viande de volaille, la consommation nationale est couverte à plus de 80% par les importations (respectivement 82%, 96% et 94%). Pour les produits laitiers, le ratio est de 65%. Haïti importe aussi marginalement des produits maraîchers, tels que les tomates, les oignons, les carottes, mais également les pommes de terre. Ces importations, si elles ne couvrent que moins de 10% de la consommation totale marquent une rupture, Haïti étant il y a quelques années de cela exportatrice de ces produits.

**Graphe 4 : Evolution des importations de céréales entre 1982 et 2003 (en volume)**

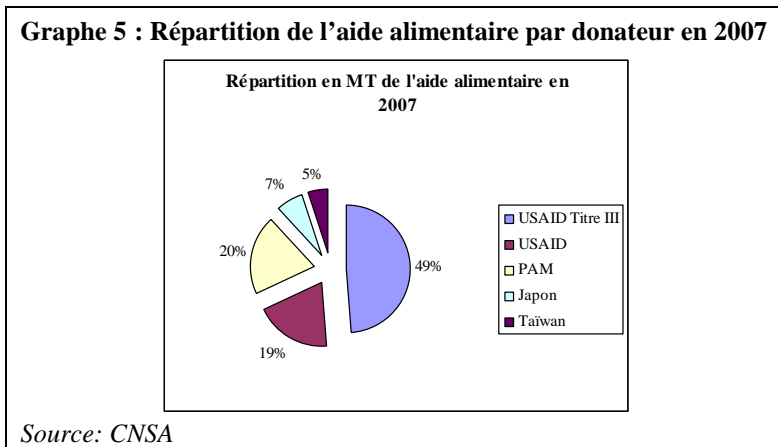


Source : à partir des données de FAOSTAT)

L'augmentation des importations de riz est très marquée à partir de 1990 tandis que les importations de blé restent à peu près stables jusqu'au début des années 2000. Les facteurs participant à la forte augmentation des importations en riz sont 1) l'augmentation de la demande liée à un accroissement de la population et à des changements dans les habitudes alimentaires privilégiant la consommation de riz et 2) un déclin de la production nationale au profit de produits importés plus compétitifs.

Le volume total de l'aide alimentaire en 2007 est estimé à 102,060 MT, ce qui correspond à 5% de la disponibilité alimentaire globale du pays. Cette aide se répartit en deux volets (source : CNSA) :

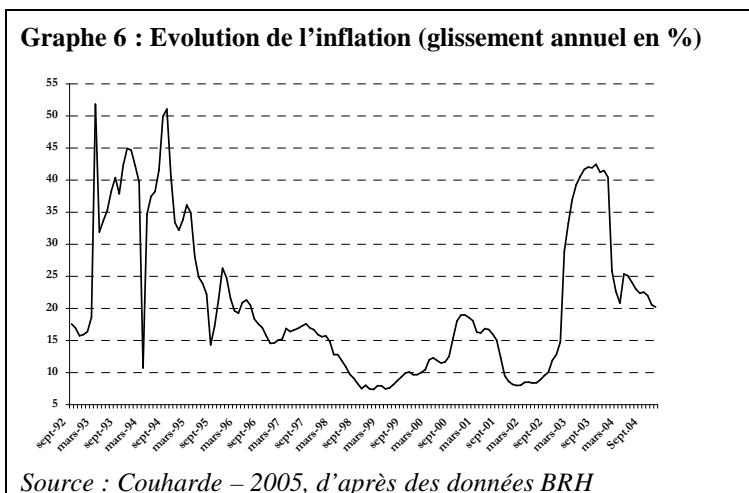
- L'aide indirecte via des distributions gratuites pour un volume de 44,832 MT à travers USAID, le PAM et Taïwan ;
- L'aide directe au gouvernement via un programme de monétisation (PL480) pour un volume de 57,337 MT (6,777 MT de riz et 50,460 MT de blé).



Les deux principaux contributeurs à l'aide alimentaire sont le Gouvernement américain et le PAM.

### 3.1.4 Indice des Prix à la Consommation (IPC)

L'inflation en Haïti est un phénomène récurrent et pour ainsi dire structurel. L'Indice des Prix à la Consommation (IPC) publié par l'IHSI reflète cette forte instabilité. Les dernières décades ont ainsi été marquées par de multiples poussées inflationnistes (+11% en 1987, +20.6% en 1991, +41% en 2003...).



L'inflation est à la fois alimentée par des facteurs domestiques et internationaux. Il peut être admis que l'environnement spécifique du pays a ainsi contribué à une amplification des tendances internationales de ces derniers mois sur les marchés locaux.

**Les causes internes :**

Sans entrer dans les considérations de politique monétaire, il convient de noter, parmi les **facteurs internes**, l'instabilité politique, laquelle en créant un climat d'incertitude décourage les investisseurs et participe à la volatilité des prix. L'historique de l'inflation en Haïti semble ainsi accrédi ter une forte corrélation entre les événements politiques et les fluctuations des prix sur les marchés nationaux. A titre d'exemple, l'absence de gouvernance en 2003 -04 s'est accompagnée d'un pic d'inflation de l'ordre de 41% et les deux dernières décades, marquées par des crises politiques, ont été régulièrement frappées par des épisodes inflationnistes. Plus récemment, les manifestations d'Avril 2008 et l'absence consécutive de gouvernement pendant plusieurs mois auraient contribué à une réduction des investissements privés et au maintien d'une pression sur les marchés locaux. L'investiture du Premier Ministre en Septembre s'est du reste immédiatement traduite par une légère baisse des prix sur les marchés de Port -Au-Prince et ce, malgré les intempéries qui frappaient le pays. Une autre raison est toutefois invoquée pour expliquer le léger fléchissement des prix en Septembre, laquelle tie ndrait à un surplus d'offre. Le mauvais état des routes ne permettant plus d'approvisionner les marchés hors Port -Au-Prince, les produits se sont retrouvés bloqués dans l'Aire Métropolitaine contribuant à une légère baisse des prix.

L'augmentation de la demande interne pourrait être un facteur additionnel de pression sur les prix. Selon les données de la Banque Mondiale, la demande en nourriture aurait ainsi augmenté plus rapidement que la population entre 1985 et 2000.

**Tableau 2 : Evolution de la population et de la demande sur la période 1985 - 2000**

	1985	2000
<b>Total Population</b>	100	132
<b>Population urbaine</b>	100	202
<b>Population rurale</b>	100	111
<b>Demande en nourriture</b>	100	140

L'explosion des transferts monétaires provenant de l'étranger dans les années 90, l'urbanisation croissante et le déclin de la production agricole nationale sont des facteurs explicatifs à la stimulation de la demande interne.

L'état des routes est également une contrainte majeure notamment pour les échanges entre zones urbaines et rurales. Les difficultés d'accès, en contribuant à l'augmentation du coût du transport et surtout à des pertes plus importantes en produits périssables, altèrent en effet la compétitivité des productions nationales vis-à-vis des importations et ce, notamment dans les zones urbaines telles que Port-Au-Prince. Il est à noter toutefois que si les conditions de transport participent à l'augmentation des prix des produits en raison du nombre d'intermédiaires, elles permettent aussi de générer de nombreux emplois principalement féminins (la branche 'commerce de gros et de détail' est le deuxième pourvoyeur d'emplois après l'agriculture en Haïti).

Les catastrophes naturelles cycliques accentuent non seulement ces contraintes logistiques en détériorant les infrastructures, mais réduisent également les capacités productrices nationales. Ainsi selon la BRH (Banque de la République d'Haïti), les tempêtes tropicales Wilma et Alpha en 2005 auraient sérieusement affecté les productions agricoles, participant à une drastique baisse de la contribution du secteur agricole à la croissance du PIB (18.92% en 2006 contre 36.7% précédemment). S'il est encore trop tôt pour estimer les conséquences des épisodes cycloniques de 2008, il est fortement probable qu'ils accentueront la dépendance alimentaire du pays vis -à-vis de



l'extérieur. Le risque est alors un recours accru aux importations pour satisfaire la demande intérieure pouvant entraîner une dépréciation de la gourde haïtienne vis-à-vis du dollar américain et alimenter en conséquence les tensions inflationnistes. Les coûts consécutifs au cyclone Jeanne en 2004 ont été estimés à 7% du PIB. Or, le cyclone n'avait alors affecté que 3 départements contre 9 pour cette saison cyclonique. Selon les premières estimations, les dégâts sur les infrastructures (routes, ponts, systèmes d'irrigation, bâtiments...) sont plus importants et il faudra prendre en considération l'effet psychologique, c'est-à-dire les réticences à investir dans des régions régulièrement soumises à intempéries. Il est à craindre également un mouvement plus accentué encore d'exode rural.

### ***Les facteurs exogènes :***

A ces facteurs internes, sources de pressions inflationnistes récurrentes dans le pays, se greffe l'environnement international. L'économie d'Haïti est en effet entièrement ouverte depuis le milieu des années 80 et la mise en place d'une politique de libéralisation. Le niveau d'intégration de l'économie haïtienne à la conjoncture américaine notamment est extrêmement élevé, en raison de l'importance des importations de produits de première nécessité, mais aussi de la dépendance du pays vis-à-vis de la devise américaine, des transferts monétaires de la diaspora et des exportations de produits manufacturés à destination principalement des Etats-Unis (textile). La forte volatilité des cours mondiaux des matières premières de ces derniers mois et le ralentissement prévisible de l'économie américaine se répercutent donc quasi instantanément sur l'économie haïtienne.

La dollarisation de l'économie haïtienne depuis l'ouverture des marchés et l'adoption dans les années 80 d'un système de changes flottants a créé une étroite corrélation entre l'évolution des prix sur les marchés locaux et les variations du taux de change. Depuis le début de l'année, la gourde haïtienne s'est de nouveau dépréciée vis-à-vis du dollar américain (1 US\$ = 39 gourdes) renchérissant la valeur des importations. Le taux de change a ainsi perdu 12% de sa valeur depuis Août 2007 et est à présent proche de son niveau historique atteint en 2003, année de forte instabilité politique (1US\$ = 45 gourdes en 2003)<sup>10</sup>. L'une des raisons de la dépréciation de la monnaie nationale est à lier à l'envolée des prix des céréales et du pétrole, laquelle s'est accompagnée d'une demande accrue en devises. Les transferts monétaires en provenance de la diaspora haïtienne auraient, quant à eux, subi un tassement au cours du premier semestre de l'année fiscale (oct07 – mars08) en raison du ralentissement de l'économie américaine. Depuis le milieu des années 90, les transferts jouent un rôle important dans l'appréciation - ou à tout le moins la stabilisation - de la monnaie nationale. Les effets conjugués de la crise alimentaire et financière, de la crise économique américaine et européenne et des dégâts provoqués par les cyclones en Août et Septembre laissent présager une plus forte dépréciation du taux de change dans les mois à venir.

### ***Les répercussions sur le pays :***

L'Indice des Prix à la Consommation (IPC) connaît depuis février une croissance accélérée pour atteindre 19.8% en glissement annuel en Septembre 2008. L'inflation importée est une composante importante de l'augmentation des prix de ces derniers mois en Haïti. L'inflation en glissement annuel pour **les produits importés** de la fonction de consommation « Alimentation, Boissons, Tabac » est en effet passée de 2.84% en octobre 2007 à 27.2% en septembre 2008. Le poste Alimentation, Boissons, Tabac de l'Indice des Prix à la Consommation **des produits locaux**

---

<sup>10</sup> Le taux de change s'élevait même à 1 US\$ pour 40 gourdes le 14 novembre 2008, ce qui marque une nette érosion du taux de change.

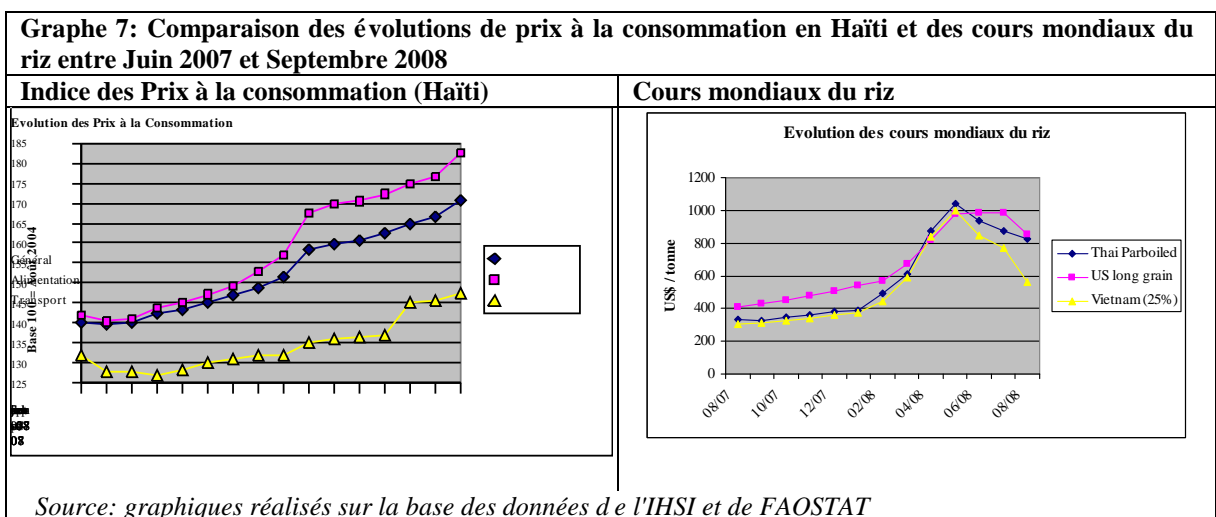
a, de son côté, connu une progression de l'inflation en glissement annuel de 8.47% en octobre 2007 à 14.7% en septembre 2008.

Il est à noter toutefois que l'inflation sur les produits domestiques a fortement augmenté au cours de ce mois de Septembre. Ainsi, si les prix des produits alimentaires locaux avaient accusé une assez nette baisse en Août (-4.7%), ceux-ci ont augmenté de +2.6% en Septembre. L'une de s principales raisons est imputable aux dégâts provoqués par les cyclones successifs. Les taux mensuels d'inflation pour les produits alimentaires importés ont, par contre, diminué entre Août et Septembre (+7.4% contre +4.2% respectivement), ce qui est en cohérence avec la baisse des cours mondiaux de céréales. Au global, le taux mensuel d'inflation a significativement augmenté au mois de Septembre pour atteindre 2.6% contre 0.9% a u mois d'Août.

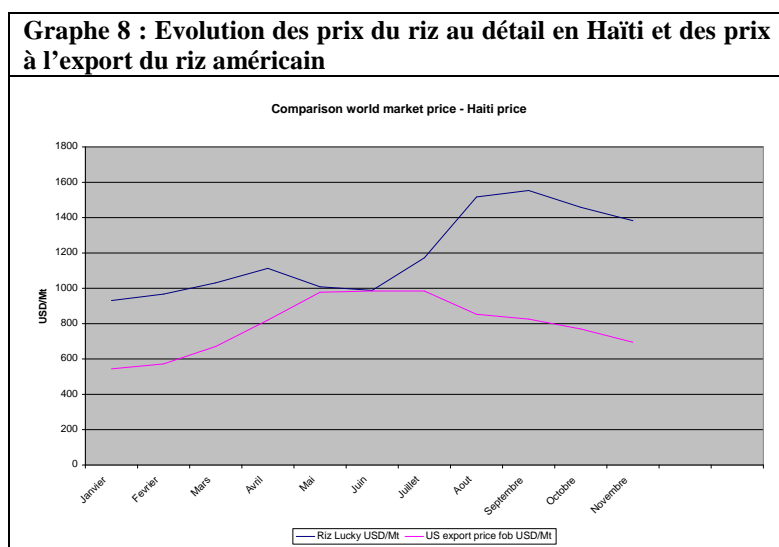
Les postes 'Alimentation, fuel et transport', soit les plus sensibles aux récentes fluctuations sur le marché international, constituent 2/3 de l'indice des prix à la consommation en Haïti <sup>11</sup>. Sachant par ailleurs que le pays est très largement dépendant des importations pour ces produits, il est logique que l'inflation ait fortement augmenté depuis le début de l'année. Ainsi, si les indices de prix de toutes les fonctions de consommation de l'IPC ont augmenté, la flambée des prix alimentaires a contribué à la hausse générale des prix au consommateur à hauteur de 68% de cette hausse en Août 2008 contre 48.2% en septembre 2007. Le riz, dont le prix sur le marché international a triplé depuis 2007, ne représente pas moins de 7% de l'IPC et expliquerait à lui seul 3 points de l'inflation de ces derniers mois (FMI).

---

<sup>11</sup> A titre de comparaison le poste Alimentation n'intervient qu'à hauteur d'environ 12% dans l'indice des prix à la consommation aux Etats-Unis.



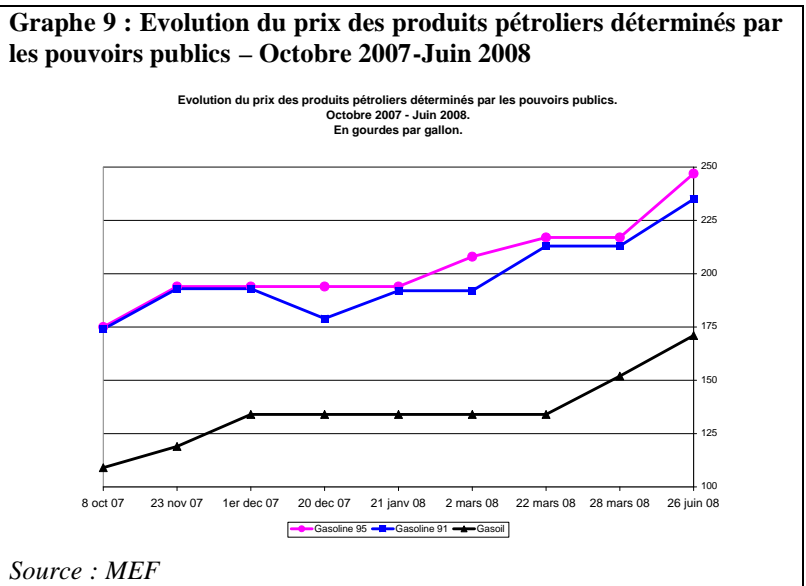
La juxtaposition des graphiques de l'évolution des Prix à la consommation et de l'évolution du cours mondial du riz permet d'illustrer l'élasticité des prix sur le marché national aux fluctuations internationales. Les prix de l'alimentation connaissent ainsi une forte envolée en février/mars 2008, ce qui correspond à la flambée du cours des céréales sur le marché international. A l'inverse, le fléchissement des cours mondiaux observable depuis le mois de Juillet ne s'était pas encore répercuté significativement sur l'indice des prix en Haïti en Octobre 2008. Le graphique 8 suivant qui met en parallèle l'évolution du prix du riz au détail sur le marché haïtien et du prix à l'export du riz américain confirme cette tendance :



Si les courbes observent une tendance très similaire jusqu'au mois de Juillet, la rupture entre l'évolution des prix sur le marché international et des prix sur le marché national est nette. Elle correspond notamment à la suspension de la subvention mise en place par le Gouvernement en Avril. Depuis Septembre, les deux courbes retrouvent un certain parallélisme, même si l'écart s'est significativement creusé en comparaison de la période antérieure à la crise et a fortiori à la période correspondant à la subvention.

Le poids du poste ‘**Alimentation, Boissons et Tabac**’ est important dans la formation de l’inflation en Haïti. Il correspond en effet à une part essentielle de la consommation des ménages (55.1% au niveau global selon l’enquête de l’IHSI de 2001)<sup>12</sup> et les fluctuations des prix des produits alimentaires se répercutent donc significativement sur l’IPC. La part des dépenses alimentaires dans la consommation est estimée à 50.2% du budget des ménages en milieu urbain (contre 64.2% en zones rurales), mais les disparités en fonction du niveau des revenus sont significatives. Ainsi, selon la même enquête, la part de l’alimentation dans le budget total des ménages les plus pauvres s’élevait à 58% contre 26% pour les ménages les plus riches. Ces différentiels sont conformes au principe selon lequel la part de l’alimentation dans le budget des ménages diminue quand les revenus augmentent: « *Le coefficient budgétaire mesurant la part de l’alimentation dans le budget décroît lorsque les revenus augmentent* » - Théorie de Ernst Engel. Sur cette base, il pourra être admis que les ménages à faibles revenus subiront plus sévèrement la crise, et ce d’autant plus que les produits concernés par l’inflation sont des aliments de première nécessité. Il est à noter que les inégalités face à la crise s’accroissent depuis Février 2008 comme l’illustre le graphique 7. En effet, si jusqu’en Février l’augmentation du prix de l’alimentation se reflétait sur l’inflation générale, le différentiel s’est ensuite creusé. Le taux de croissance des prix de l’alimentation est depuis quelques mois nettement supérieur à l’indice général, ce qui s’explique en grande partie par l’inflation sur les produits céréaliers (riz, blé, maïs) et sur les oléagineux.

La forte augmentation du coût du transport consécutive à l’envolée du prix du pétrole ces derniers mois et à la réinstauration par le gouvernement de la taxe sur le fuel (suspendue suite aux manifestations d’Avril 2008) est également un fait remarquable. De nouveaux prix ont été déterminés au 26 juin 2008 pour les produits pétroliers, soit des hausses respectives de 13.8%, 10.13% et 8.75% des prix de la gasoline 95, de la gasoline 91 et du gasoil. Ces prix sont restés inchangés jusqu’au 21 octobre 2008, date à partir de laquelle les prix ont été révisés à la baisse par les pouvoirs publics.



Suite à la suppression de la subvention des produits pétroliers, de nouveaux tarifs ont été fixés et affichés par le Ministère des Affaires Sociales (MAS) pour les trajets des transports routiers intra-urbains et inter-régionaux. Les variations relatives sont variables (+20%, +50%, + 66%) selon les

<sup>12</sup> 50.3% selon le Fonds Monétaire International

trajets et elles sont plus importantes pour les trajets inter-régionaux qui desservent les zones les plus enclavées, d'où une progression de 6.1% de l'indice des prix du transport entre juin et juillet 2008.

Il importe de souligner qu'à l'effet direct de l'augmentation du prix à la pompe s'ajoute un effet indirect : l'augmentation des prix des biens alimentaires observée dès le 27 juin 2008 sur les marchés par les ménages. C'est que ces biens – et d'autres – sont acheminés aux marchés dans l'ensemble du pays principalement par la route dans des conditions souvent pénibles en raison du mauvais état des routes. La mesure de l'effet indirect (ou plus précisément la part de l'augmentation des prix des biens alimentaires due à celle du transport) reste à faire. En tout état de cause, il apparaît que les ménages urbains doivent alors faire face à l'augmentation des prix sur deux postes de consommation : celui de l'alimentation et celui du transport. Quant aux ménages ruraux, ils doivent intégrer la hausse des prix du transport dans la structure de coût de la commercialisation des produits (agricoles ou non) et tendent à répercuter cette hausse au consommateur en augmentant les prix de leurs produits agricoles. Ils subissent par ailleurs la hausse des prix des produits alimentaires du côté de leur consommation. Au final, les ménages sont pris en sandwich entre la hausse des prix des biens et services à consommer et au mieux la stagnation de leurs revenus nominaux ou au pire la baisse de leurs revenus.

### 3.2 Caractéristiques des marchés

La branche '*commerce de gros et de détail*' occupe 25.3% de la population active. La forte féminisation de l'activité (selon une étude de l'IHSI, 69% en milieu urbain et 88% en milieu rural) est confirmée par la présente enquête, près de 85% des commerçants interviewés étant des femmes. La disproportion est plus importante encore en fonction du type de commerce, la féminisation étant plus marquée pour le commerce de détail que pour les grossistes. Selon la présente étude, la proportion de femmes atteint 98% pour l'activité de restauration de rue. Le commerce de produits agricoles est relativement atomisé en Haïti et essentiellement assuré par des agents surnommés les '*Madames Sara*'. Elles se répartissent en deux sous-groupes : les Saras rurales (ou de premier niveau) et les Saras urbaines (ou de deuxième niveau). Les premières achètent au niveau local pour revendre sur d'autres marchés ; elles se déplacent généralement sur de faibles distances et obtiennent des marges souvent marginales de la revente des produits agricoles. Les Madame Saras urbaines assurent le lien entre les marchés ruraux et urbains. Elles se déplacent sur de plus longues distances et revendent aux grossistes ou aux détaillants. Les détaillantes vendent ensuite directement aux consommateurs en général en petites quantités et sont souvent spécialisées dans un nombre limité de produits. Selon une étude sur les filières agricoles de la BID<sup>13</sup>, « *les saras de deuxième niveau sont généralement spécialisées sur un circuit donné, celui de la région dont elles sont originaires [...]. De ce fait, elles présentent également une certaine spécialisation par produit: 3 ou 4 au maximum selon la période de l'année. On trouvera ainsi très fréquemment des saras tubercules-fruits, des saras céréales-arachides-pois, des saras riz, etc* ».

L'appartenance à une association de commerçants est marginale, seules 7% des personnes interrogées étant membres d'une organisation.

Les marchés de la capitale semblent jouer un rôle important dans la détermination des prix et la gestion des flux à travers le pays. Selon une étude récente de FewNet<sup>14</sup>, '*le prix des produits agricoles sur la plupart des marchés d'Haïti [est] fortement corrélé au prix observé sur le principal marché de gros de la capitale, celui de la Croix-des-Bossales ; celui-ci joue en quelque*

<sup>13</sup> Gilles Damais, BID, *Etude sur les filières agricoles*

<sup>14</sup> Haïti : *Evaluation Rapide des Systèmes d'Information sur les Marchés* – Avril 2007

sorte le rôle de pilote du marché et les prix pratiqués au jour le jour à la Croix-des-Bossales sont des prix directeurs pour l'ensemble des échanges dans le pays'. Le marché de la Croix-des-Bossales est le plus important du pays en termes de flux échangés et centralisent les productions agricoles des différentes zones rurales du pays.

### 3.3 Contexte socio-économique

Comme précédemment indiqué, l'intensité de la crise actuelle varie en fonction de la structure de consommation des ménages. La part de la consommation alimentaire étant plus élevée pour les ménages à faibles revenus, ces derniers sont plus sévèrement affectés par l'inflation. La crise actuelle pourrait donc contribuer à creuser davantage les inégalités au sein de la population haïtienne. Or selon une étude du PNUD, Haïti serait déjà le pays à la plus forte inégalité monétaire au monde.

**Tableau 3 : Répartition des revenus selon les quintiles**

Région	1 - 20%	2 - 20%	3 - 20%	4 - 20%	5 - 20%	Coefficient Gini
<b>Haïti</b>	<b>1.5</b>	<b>4.6</b>	<b>9.0</b>	<b>16.6</b>	<b>68.3</b>	<b>0.65</b>
Amérique Latine & Caraïbes						0.49
Afrique Sub-Saharienne						0.47
Moyen-Orient & Maghreb						0.38
Asie Orientale						0.38
Asie du Sud						0.32
<b>OCDE</b>						0.34

Source : Banque Mondiale et Enquête du MEF

Comme indiqué dans le précédent tableau, les 20% les plus pauvres ne reçoivent que 1.5% du revenu total contre plus de 68% pour les 20% les plus riches. Selon cette même étude, les inégalités sociales seraient plus marquées encore en milieu urbain (coefficient Gini de 0.54 en milieu rural).

## 4 Impact sur les marchés

### 4.1 Disponibilité et accessibilité alimentaire

Le riz est la principale denrée alimentaire consommée par les populations rurales et urbaines d'Haïti. Les principales variétés importées disponibles sur les marchés de Port -Au-Prince sont les riz Tchako (87% des commerçants interviewés vendent du riz tchako), Mega (32% des commerçants) et dans une moindre mesure, Lucky. Elles proviennent toutes les trois de s Etats-Unis. Plusieurs variétés locales sont également disponibles, lesquelles sont principalement produites dans la région de l'Artibonite. Il s'agit des riz Shela, Shelda ou TCS. La variété locale, Shela, est un riz de qualité supérieure, ce qui peut ex pliquer que son prix soit nettement supérieur au prix du riz importé. La variété TCS, de qualité similaire au riz Tchako, est assez récente puisqu'elle n'a été introduite dans l'Artibonite que voici 6-7 ans, mais est aujourd'hui la principale variété produite. Elle reste toutefois encore relativement peu disponible sur les marchés de la capitale où le riz importé constitue l'essentiel de la disponibilité. Les variétés locales sont surtout écoulées sur les marchés de la région de l'Artibonite, notamment aux Gonaïves.

**Tableau 4 : Prix des principales variétés de riz sur le marché de Port -Au-Prince (05/09/08)**

Origine	Marque	Sac de 25 kg		Grande Marmite		Petite Marmite <sup>15</sup>	
		Prix total	Prix au kg	Prix total	Prix / kg	Prix total	Prix au kg
Etats-Unis	<i>Tchako</i>	[1350 – 1400]	~ 56 HG	[175 – 200]	~ 62 HG	[35 – 40]	~ 70 HG
Etats-Unis	<i>Mega</i>	~ 1350 HG	~ 56 HG	~ 175 HG	~ 62 HG	~ 40 HG	~ 80 HG
Haïti	<i>Shela</i>	-	-	300 HG	107 HG	60 HG	120 HG
Haïti	<i>TCS</i>			~ 150 HG			

(Prix en gourdes haïtiennes, 1 US\$ = 39 gourdes)

Les variétés locales ont subi beaucoup moins fortement les fluctuations de prix que les produits importés, ce qui a permis d'améliorer la compétitivité des productions nationales. Les producteurs de l'Artibonite, ainsi que les intermédiaires (Madame Sara) auraient donc prof ité de la flambée des cours mondiaux des céréales. L'impact des cyclones sur les prix des productions nationales ne devrait se faire sentir que d'ici 2 ou 3 mois. Les récoltes sont en effet en cours et les pertes rizicoles, estimées à environ 1/3 de la production, ne devraient couvrir que quelques mois de consommation. Il est donc probable que les répercussions sur les marchés seront différées.

Au total, une très large majorité des commerçants interviewés (87%) considère que les céréales ont été les plus affectées par la hausse des prix de ces derniers mois (7% indiquant les légumineuses) et qu'elles influent le plus sur le pouvoir d'achat des ménages. Outre le riz, d'autres produits tels que le blé, le maïs, le pois ou encore l'huile végétale ont également subi une pression à la hausse.

**Tableau 5 : Prix des principaux produits alimentaires sur les marchés de Port -Au-Prince (07/10/08)**

Produits	Unité	Prix Oct. 08	Prix Janv. 08	Variations	Raisons invoquées par les commerçants
Riz importé (1)	Grande marmite	[175 – 200]	110	+ 63%	Prix du produit à la source – 85%
Blé importé (2)	Grande marmite	[125 – 150]	80	+25%	Prix du produit à la source – 96%
Maïs moulu local (3)	Grande marmite	[90 – 110]	55	+80%	Prix du produit à la source – 61%
Maïs moulu importé (3)	Grande marmite	~ 125	[75 – 85]	+70%	Prix du produit à la source – 90%
Pois noir (4)	Grande marmite	~ 175	150	+17%	Prix du produit à la source – 70%
					Coût du transport – 16%
Huile végétale (5)	Gallon	~ 350	250	+40%	Prix du produit à la source – 85%

(Prix en gourdes haïtiennes, 1 US\$ = 39 gourdes)

<sup>15</sup>

1 petite marmite = 0.5 kg et 1 grande marmite = 2.8 kg

(1) riz importé était vendu par 87% des commerçants interrogés ; (2) blé importé vendu par 44% des commerçants interrogés ; (3) maïs moulu importé vendu par 76% des commerçants interrogés contre 42% pour le maïs moulu local ; (4) pois noir vendu par 61% des commerçants interrogés ; (5) huile végétale vendue par 63% des commerçants interrogés.

Le riz constitue le baromètre des céréales et ses variations se répercutent sur la plupart des autres produits par effet de substitution. D'autres paramètres entrent toutefois dans la composition du prix des productions locales telles que le coût du transport ou encore la saisonnalité.

Les prix des produits indiqués dans le tableau 5 sont restés stables entre début septembre et début octobre sur le marché de la Croix-des-Bossales.

A titre de comparaison et selon le rapport du PNUD de 2005<sup>16</sup>, « 75% de la population haïtienne gagne moins de 100 gourdes par jour équivalent à environ 2.5 dollars américains alors que plus de la moitié d'elle, soit environ 4.5 millions d'habitants, vivent avec moins de 45 gourdes par jour équivalent à environ un dollar américain ». Le salaire journalier minimum officiel est d'environ 75 gourdes, mais dans la réalité, il s'élève aujourd'hui à 125 gourdes, soit l'équivalent de 2 kg de riz importé contre 3.2 kg en Janvier 2008. Selon le PNUD, « le salaire journalier n'a connu que deux ajustements en 20 ans. De son niveau de 15 gourdes durant les années 90, il est passé à 36 gourdes en 1995 et à 72 gourdes en 2002 ». Un troisième réajustement est toutefois prévu sur l'année fiscale 2008-09. Augmenter le salaire journalier de 72 gourdes à 125 gourdes permettrait de maintenir le pouvoir d'achat à son niveau de 2004. Rapportées à l'IPC, 125 gourdes en août 2008 correspondent en effet à environ 75 gourdes de 2004. A salaire inchangé, l'érosion du pouvoir d'achat est au contraire très nette sur ces dernières années.

## 4.2 Niveaux et fluctuations des prix de marché

### 4.2.1 Céréales

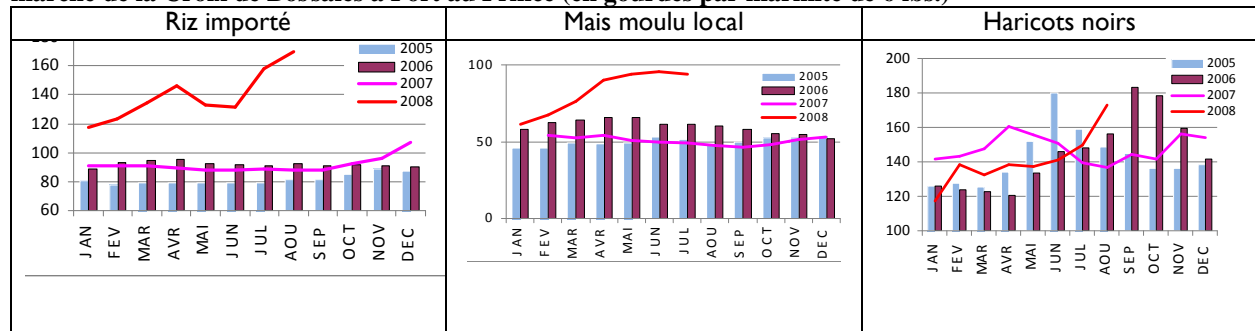
Le prix des céréales varie significativement en fonction de l'unité de mesure retenue. Ainsi, le prix d'un kilogramme de riz vendu au détail (petite marmite) est supérieur de près de 25% au prix unitaire s'il est vendu par sac de 25 ou 50 kg. La différence s'explique en partie par les marges réalisées par les intermédiaires et sous-entend que les ménages à faibles revenus seront plus sévèrement affectés par les prix élevés à la consommation. Le taux d'augmentation du prix des principales commodités s'est de nouveau envolé ces deux derniers mois. Le prix du riz importé, denrée de base des populations urbaines haïtiennes, a en effet augmenté de plus de 30% entre Juillet et Août 2008 pour atteindre aujourd'hui près de US\$1.9/kg s'il est acheté dans sa plus petite unité. Il atteint ainsi des niveaux bien supérieurs à ceux du mois d'Avril 2008 (supérieurs de près de 35%), lesquels avaient provoqué des manifestations contre 'la cherté de la vie' et la destitution du Premier Ministre. Les raisons de cette recrudescence de l'inflation sont principalement liées à la suspension de la subvention sur le prix du riz mise en place aux lendemains des émeutes d'Avril, à l'augmentation du prix des carburants et à la dépréciation de la gourde par rapport au dollar (US\$1=39 gourdes en Septembre 2008 contre US\$1=34.80 gourdes en Août 2007). Le graphique ci-dessous illustre parfaitement l'instabilité du prix des principales denrées en 2008.

---

<sup>16</sup> Rapport du PNUD – Bilan économique et social d'Haïti 2005



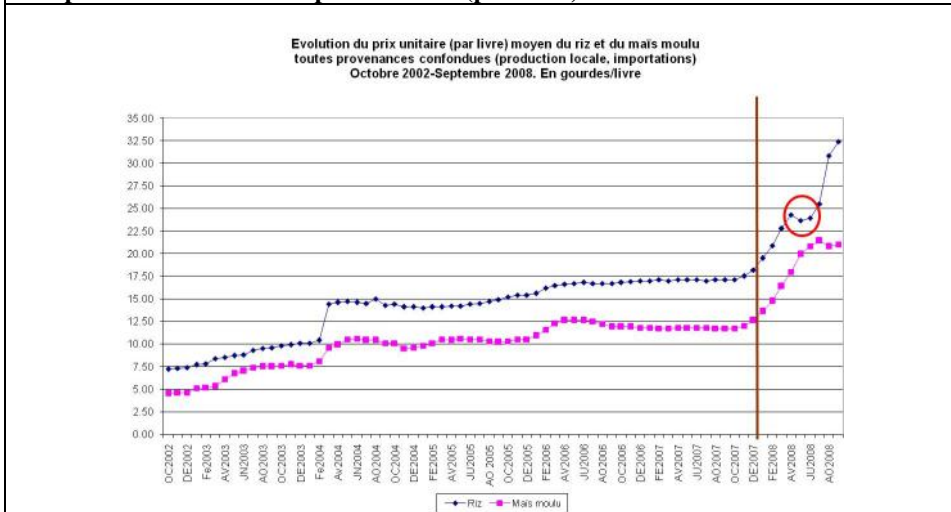
**Graphe 10: Evolution des prix nominaux des principaux aliments de base au cours des 4 dernières années, marché de la Croix de Bossales à Port au Prince (en gourdes par marmite de 6 lbs.)**



Source: CNSA/FEWS NET Haiti - Septembre 2008

Les prix du riz importé et du maïs local étaient relativement stables jusqu'à la fin 2007, mais font face à une extrême volatilité depuis Décembre. Le taux d'augmentation est toutefois moins élevé que sur le marché international où le prix du riz a plus que triplé en quelques 6 mois tandis qu'il a 'simplement' doublé sur le marché national. Le fléchissement entre Avril et Mai correspond à la subvention sur le riz, instaurée par le Gouvernement aux lendemains des émeutes d'Avril. Cette subvention qui devait être maintenue sur une période de six mois a cependant été levée dès le mois de Juillet, ce qui s'est traduit par une nouvelle hausse du prix du riz sur le marché local. Sans grande surprise, les commerçants enquêtés confirment cette tendance, puisque 85% d'entre eux justifient l'augmentation du prix à la consommation par la hausse du prix du produit à la source. Le graphique ci-dessous illustre également la rupture en Décembre 2007 et le fléchissement momentané en Avril et Mai 2008.

**Graphe 11 : Evolution du prix unitaire (par livre) du riz et du maïs moulu**



Source : Graphique établi à partir des données sur les prix moyens des produits (toutes provenances confondues) publiés par l'IHSI et repris par le Ministère de l'Economie et des Finances (MEF). Se reporter à <http://www.mefhaiti.gouv.ht>.

En conséquence et afin de mieux anticiper les répercussions sur les marchés locaux, il est nécessaire de suivre les fluctuations sur le marché international, le taux de corrélation étant élevé. Le prix du riz sur le marché international a amorcé une baisse significative depuis les mois de Mai-Juin, mais son cours en octobre se maintient à des niveaux deux fois supérieurs à ceux de septembre 2007. Si la baisse des prix sur le marché mondial se confirme, ce qui devrait être le cas

avec l'arrivée prochaine des récoltes en Asie du Sud-Est, cela devrait se ressentir sur le marché Haïtien au cours du dernier trimestre. A ce jour, seul un léger fléchissement à la baisse du prix du riz importé a pu être observé sur les marchés de Port-Au-Prince, ne reflétant aucunement la diminution des cours mondiaux. L'élasticité de ses prix, dans une tendance à la baisse, peut être altérée par le caractère oligopolistique – voire monopolistique - du marché de l'importation du riz en Haïti. Les autres facteurs pouvant contraindre le mouvement à la baisse sont l'écoulement des stocks (il est généralement admis que la durée des stocks de céréales est de 2 à 3 mois en Haïti) et les récentes intempéries.

**Graphe 12 : Evolution des cours mondiaux (riz, blé et maïs) en USD/tonne – Octobre 2006 à octobre 2008**

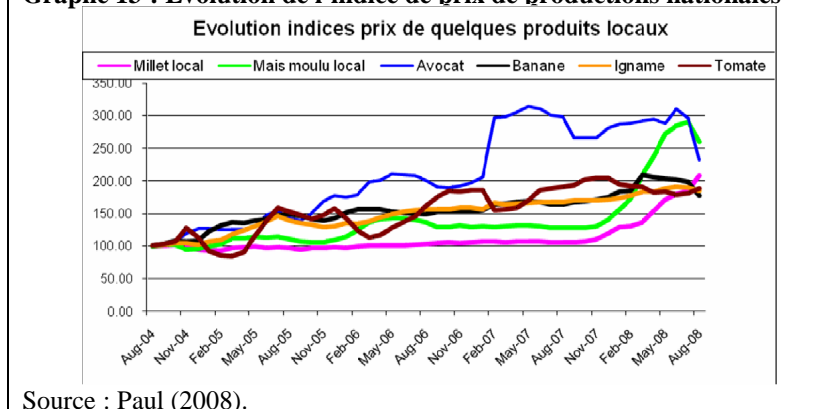


Les cours mondiaux du blé ont significativement baissé ces derniers mois pour atteindre début Octobre 2008 un niveau de 25% inférieur à celui d'Octobre 2007<sup>17</sup>. La forte baisse des prix s'explique par une production de blé exceptionnelle en 2008 et par la chute des cours des produits pétroliers. De même que pour le riz, la baisse des cours mondiaux ne se répercute que dans une moindre mesure sur les marchés locaux.

Les cours mondiaux du maïs bien que moins volatiles sont toujours au-dessus de leurs niveaux de Septembre 2007, mais la baisse des cours s'est accentuée au mois d'octobre 2008. Sur le marché intérieur, les fluctuations du prix du maïs depuis Janvier ont toutefois été plus marquées. Le maïs disponible provient à la fois des importations et de la production nationale. Cette dernière n'a visiblement pas permis de contrecarrer la tendance du marché international, les taux d'augmentation étant quasi similaires. L'enquête 'Ménages' révèle en outre que le maïs est, à Port-Au-Prince, le premier aliment de substitution. Un peu plus de 40% des ménages interrogés déclarent en effet compenser la baisse de leur consommation de riz ou autres produits par le maïs, ce qui a certainement exercé une pression à la hausse du prix du maïs. Ainsi, si son prix demeure bien inférieur à celui du riz ou du blé, son taux d'augmentation est similaire, voire supérieur. La seconde céréale de substitution citée est le blé, mais uniquement par 6% des ménages. Paul (2008) observe, sur la base de l'évolution des indices de prix de quelques produits locaux à l'échelle nationale, que le prix du maïs local a augmenté fortement entre novembre 2007 et août 2008 (avec un pic en juillet 2008). Cette hausse du prix découlerait d'un report de la demande de riz sur le maïs local ou encore de l'augmentation de la demande de cette céréale.

<sup>17</sup> Début Octobre, le prix du blé américain s'élevait à 265 US\$ la tonne, soit 45 % en -deçà de son niveau maximal de Mars 2008.

**Graphe 13 : Evolution de l'indice de prix de productions nationales**



Source : Paul (2008).

**Produits transformés** : Les prix de l'huile végétale et du sucre ont également subi des pressions à la hausse sur les marchés locaux. Ces produits représentent également des postes de dépenses importants pour les ménages et les fluctuations de prix se répercuteront donc sur les budgets de consommation.

### 4.3 Principales contraintes des commerçants et restaurateurs locaux

Les deux principales contraintes invoquées par les commerçants sont liées au prix à la source des produits vendus (46.9%) et à la réduction de la demande des consommateurs (18.4%). Le coût du carburant n'est mentionné que par 4% des commerçants interviewés, ce qui peut en partie s'expliquer par le fait que le poids du transport est moindre à Port -Au-Prince que dans les autres villes du pays. Le coût à l'achat des produits vendus est toutefois également mentionné comme la principale contrainte à Jacmel, situé à environ 3 heures de Port -Au-Prince (31% des commerçants interviewés).

Les restaurateurs, quant à eux, mentionnent le coût des matières premières comme principale contrainte (64.4%) suivie par la baisse du pouvoir d'achat (26.7%).

#### 4.3.1 Changements de comportement des consommateurs

**L'ensemble des commerçants interviewés** (100%) confirment des changements dans le comportement des consommateurs ces derniers mois. Ces derniers achèteraient ainsi de moindres quantités (pour 51% des commerçants, le principal changement est que '*les clients achètent de plus petites quantités*', achèteraient moins fréquemment (pour 25.3%) et s'orienteraient vers des produits plus abordables (pour 22%). Les commerçants expliquent la diminution des quantités vendues par la baisse de la demande générale et par les effets de substitution, les clients se reportant sur des produits moins chers (fruits de l'arbre véritable, tubercules, légumineuses...).

Les changements de comportement concerneraient également le recours au crédit. Parmi les 78% de commerçants accordant des crédits à leurs clients, les trois-quarts (76%) ont constaté une plus forte fréquence de la demande de crédit de leurs clients et 46% notent une augmentation dans les montants requis (contre 32% notant des montants moindres). Si la plupart des commerçants acceptent volontiers un paiement à crédit, l'enquête 'ménages' révèle que la large majorité des consommateurs achètent au comptant (86.2% des ménages interviewés).

**Les restaurateurs** confirment les changements de comportement des consommateurs (93.3%). Ainsi, selon eux, les clients auraient réduit leur consommation '*préférant manger chez eux*' (pour

27% des restaurateurs interviewés), '*achetant les mêmes plats, mais moins fréquemment*' (pour 34%) ou encore '*achetant de plus petites quantités*' (pour 17%)<sup>18</sup>. Ces observations sur le comportement des consommateurs seraient confirmées par l'évolution des ventes. Si les 5 principaux plats demandés aujourd'hui restent inchangés par rapport à l'an passé, les quantités vendues afficheraient une baisse assez marquée. Ainsi, la baisse de la demande par rapport à l'an passé pour les trois premiers plats 'riz/haricot/boeuf' (47%), 'riz/haricot/poulet' (40%), 'riz/haricot/légumes' (40%) serait comprise entre 28 et 35%. Les changements de comportement des consommateurs doivent être mis en perspective avec les résultats de l'enquête ménages. Celle-ci révèle que la restauration de rue ne compte que pour 5.3% des jours de consommation alimentaire et surtout elle reflète une apparente corrélation entre le niveau d'insécurité alimentaire et la fréquence de la consommation extérieure au domicile (6.4% des jours de consommation pour les ménages à consommation alimentaire acceptable contre 1% pour les ménages à consommation alimentaire pauvre). Cette corrélation, si elle est confirmée, pourrait biaiser les résultats des changements de comportements des consommateurs, dans la mesure où il serait admis que les ménages les plus vulnérables sont aussi les plus touchés par la crise.

De même que pour les commerçants, le recours au crédit serait aujourd'hui plus important. Parmi les 78% de restaurateurs accordant des crédits à leurs clients, environ 66% ont observé une augmentation du nombre de clients sollicitant un crédit et un même pourcentage indique que les montants requis sont à présent plus élevés. Par ailleurs, 88% des restaurateurs font face à des difficultés pour obtenir le remboursement de leur crédit, la tendance s'étant accentuée ces derniers mois.

#### 4.3.2 Stocks

Même si une majorité des commerçants déclare moins stocker cette année que l'an passé (65.6% contre 29% qui auraient stocké davantage), près de 94% des personnes interviewées ont des produits en stock. La durée moyenne des stocks est d'environ 2 semaines, mais elle varie, en toute logique, en fonction du type de commerce :

- i. Moins d'une semaine, pour 19.4% des commerçants
- ii. Entre 1 et 2 semaines, pour 50.5% des commerçants
- iii. Entre 2 et 4 semaines, pour 22.6% des commerçants
- iv. Plus d'un mois, pour 7.5% des commerçants

Il est à noter que 90% des commerçants indiquent rencontrer des difficultés d'approvisionnement pour les principaux produits de leur commerce, difficultés qu'ils associent essentiellement aux retards de dédouanement (pour 44%) et au comportement de spéculation de certains fournisseurs (pour près de 40%). Le marché haïtien est, comme précédemment souligné, très ouvert sur l'extérieur et notamment sur le marché américain ; les délais pour augmenter la capacité de vente en cas de croissance de la demande sont, bien que dépendants des contraintes de dédouanement, relativement courts. Ainsi près de 60% des commerçants estiment à moins de 2 semaines le temps nécessaire pour augmenter le niveau de leurs stocks.

Compte tenu de la durée assez limitée des stocks, les variations de prix au niveau des fournisseurs devraient, en toute logique, se répercuter dans des délais assez brefs sur les prix à la consommation.

Les restaurateurs seraient aujourd'hui davantage confrontés à des invendus, 83.4% d'entre eux affirmant ne pouvoir tout vendre contre 62.4% l'an passé. Les surplus sont généralement utilisés à la consommation familiale ou distribués aux voisins (98% des cas).

---

<sup>18</sup> *En première réponse*

### 4.3.3 Accès au Crédit

66% des commerçants obtiennent des crédits pour l'achat de leurs produits de vente. Les crédits sont principalement obtenus auprès des fournisseurs (67% des commerçants reçoivent leurs crédits des fournisseurs contre 20% des institutions de micro-crédit, 14% de parents ou amis, 9% des banques ou encore 9% des usuriers). Les crédits fournisseurs sont, dans la quasi-totalité des cas, à taux d'intérêt nul. Les taux appliqués par les institutions de crédit semblent être compris entre 10 et 20% par mois. Plus de 60% des commerçants ayant recours au crédit ne notent aucun changement dans leur accès au crédit contre environ 15% qui admettent avoir un accès moindre. Par ailleurs, 75% d'entre eux indiquent que les taux d'intérêt sont restés inchangés depuis l'an passé.

70% des restaurateurs interviewés obtiennent des crédits pour l'achat de leurs produits, lesquels sont principalement des crédits fournisseurs (71%), c'est-à-dire à taux d'intérêt nul, contre 16% de crédit usurier et 16% de crédits obtenus auprès de parents ou amis. Une très large majorité (80%) n'a noté aucun changement dans l'accès au crédit ces derniers mois.

### 4.3.4 Stratégies des commerçants et restaurateurs

Seuls 7% des commerçants interviewés prétendent ne pas avoir adopté de nouvelles stratégies pour faire face à la flambée des prix. Au contraire, près de 40% d'entre eux admettent avoir augmenté leur prix dans une stratégie de maintien ou d'accroissement de leurs bénéfices, 35% auraient diminué leurs charges, 28% auraient changé de fournisseur et 23% auraient élargi l'éventail des produits offerts. Environ 15% reconnaissent spéculer, c'est-à-dire attendre le moment propice pour revendre.

L'ensemble des restaurateurs interviewés a adopté de nouvelles stratégies pour faire face à la hausse du prix des matières premières, les plus fréquentes étant l'augmentation du prix des plats (pour près de 50% des restaurateurs interrogés) ou la réduction de l'approvisionnement (pour 25% d'entre eux) ou encore la diminution des quantités par plat.

#### **Encadré : Restauratrices de rue, autoconsommation et solidarités**

*Certaines restauratrices de rue affirment, dans le cadre des focus group, qu'elles exercent cette activité afin de garantir un repas à leur famille. Être restauratrice de rue permet d'acheter le riz à crédit – et donc de différer le débours d'argent –, de prélever la nourriture pour la consommation du ménage, mais aussi pour des prêts en capital entre restauratrices de rue. Celles qui vendent le soir prêtent leur capital à celles qui vendent le (lendemain) matin. Ces dernières le leur rendent en fin de journée : « si m ap vann aswè l ap vann maten, m gen tan ba l kòb pa m, li lave l li ban mwen».*

*Source : focus group*

### 4.3.5 Perceptions des commerçants et restaurateurs

Au total, 93% des commerçants interviewés ont le sentiment qu'Haïti est fortement touchée par la crise actuelle (seuls 3% ne se prononcent pas) et considèrent que la dépendance du pays aux marchés internationaux (32%) et les faibles revenus de la majorité de la population (23%) sont des facteurs aggravants à la crise. 65% estiment que les réponses apportées pour faire face à la crise sont insuffisantes (31% n'émettent aucune opinion sur le sujet).

Bien que la question ait été ouverte, les mesures proposées pour atténuer la crise sont relativement homogènes. Ainsi, 36% des commerçants interviewés citent 'l'augmentation de la production nationale' et 30% 'la création d'emplois' comme solutions pour réduire les effets de la crise. Ces réponses sont en réalité cohérentes avec la perception d'un tiers des commerçants qui considère

que la forte dépendance du pays aux importations rend Haïti vulnérable à la flambée des prix internationaux et d'un quart des personnes interviewées qui indique le faible pouvoir d'achat comme facteur aggravant.

Au total, 179 réponses ont été suggérées, réparties de la façon suivante :

**Tableau 6 : Mesures suggérées par les commerçants interviewés pour atténuer la crise**

	Fréquence de citation en 1 <sup>ère</sup> ou 2 <sup>ème</sup> position	En % des personnes interviewées
<i>Augmentation de la production nationale</i>	36	36%
<i>Création d'emplois</i>	30	30%
<i>Diminution des taxes ou Subventionner les prix ou Baisser les prix (produits alimentaires ou carburant)</i>	26	26%
<i>Stabilité politique</i>	11	11%
<i>Magasins d'Etat</i>	8	8%
<i>Dieu, Prière</i>	8	8%
<i>Encourager l'agriculture ou Formation des agriculteurs</i>	6	6%
<i>Aide alimentaire</i>	6	6%

Les réponses obtenues auprès des restaurateurs sont relativement similaires. La '*création d'emplois*' est citée par 38% des restaurateurs interviewés, la réduction des prix par des mesures gouvernementales telles que la diminution des taxes ou l'instauration de subventions par 31%, l'augmentation de la production nationale par 22%. Il est à noter également la place importante de la '*réouverture des magasins d'Etat*' suggérés par 8% des commerçants et 13% des restaurateurs. Dans l'ensemble, les réponses appellent assez nettement à un plus grand interventionnisme d'Etat, plus de 95% des restaurateurs interviewés considérant qu'Haïti est fortement affectée par la crise alimentaire (contre 4.7% considérant le pays comme moyennement affectée). Par ordre d'importance, les catastrophes naturelles, les faibles revenus de la population et la dépendance aux importations sont les facteurs aggravants les plus souvent cités. L'instabilité politique est également citée par une proportion importante des restaurateurs (37% en première ou seconde réponse).

### **Conclusion du volet 'commerçants / restaurateurs '**

La tendance à la baisse du cours des céréales devrait se confirmer avec la mise sur le marché international des prochaines récoltes. Si le blé a retrouvé son niveau antérieur à Septembre 2007, le prix du riz reste toujours supérieur de 133% à son niveau de l'an passé à la même période. Les prochaines récoltes en Asie du Sud-Est (principaux producteurs de riz avec les Etats-Unis) devraient toutefois en toute logique contribuer à un fléchissement plus marqué des cours mondiaux. L'inflation imputable à la flambée des prix des matières premières importées devrait en conséquence se stabiliser dans les prochains mois en Haïti. Il est à souligner toutefois que le prix au détail des céréales sur les marchés nationaux se maintient à des niveaux extrêmement élevés (à titre de comparaison, le prix d'un kilogramme de riz au détail à Monrovia est estimé à 0.6 US\$ contre 1.6 US\$ à Port-Au-Prince). Haïti était ainsi, selon Few's Net, l'un des pays ayant connu la plus forte inflation en Août 2008 (après Harare au Zimbabwe). La baisse des prix des produits importés depuis début Septembre, bien qu'amorcée, est encore relativement marginale. Si la hausse des prix des matières premières s'est quasi instantanément répercutée sur les marchés nationaux, la même élasticité à la baisse n'est en rien garantie. Des facteurs internes à Haïti, et notamment les cyclones successifs depuis le mois d'Août, pourraient en partie contrecarrer la tendance à la baisse. Il est à craindre toutefois que les effets conjugués de la crise financière, du ralentissement de l'économie américaine et des dégâts provoqués par les cyclones contribuent à une détérioration du taux de change par rapport au dollar américain, renchérissant le coût des importations. Dans ce cas, et sachant que le prix des productions nationales ne devraient pas diminuer en raison des intempéries, les prix sur les marchés locaux pourraient se maintenir à des niveaux élevés dans les premiers mois de 2009.

Indépendamment de l'évolution future des prix, l'impact de ce choc inflationniste sur les ménages et notamment sur les plus pauvres ne se résorbera pas par le seul 'retour à la normal' des prix sur les marchés. Il est en effet probable que les inégalités se soient un peu plus creusées entre les ménages, voire entre les régions, l'intensité de la crise variant en fonction des revenus et des régions géographiques. L'enquête auprès des ménages ainsi que les entretiens semi-directifs permettront de mieux percevoir les conséquences de cette crise et d'anticiper les risques à venir.

## 5 Impact sur les ménages

### 5.1 L'insécurité alimentaire à partir du score de consommation alimentaire

#### 5.1.1 Notion de 'Score de la Consommation Alimentaire'

Cet indicateur est fondé sur deux notions principales :

- a. la diversité du régime alimentaire du ménage (représentée par le nombre d'aliments individuels ou de groupes d'aliments consommés au cours de la semaine précédant l'enquête) d'une part ;
- b. la fréquence de consommation des aliments par le ménage, exprimée en nombre de jours durant la période de référence.

Ce score de consommation alimentaire est calculé en multipliant la fréquence des groupes d'aliments consommés au cours des 7 derniers jours par une pondération attribuée à chaque groupe d'aliments sur la base de la valeur nutritive de ceux-ci. Deux seuils standards ont été établis par le PAM. Les ménages dont le score est inférieur ou égal à la valeur de 21 ont une consommation alimentaire qualifiée de 'pauvre' et peuvent être considérés comme étant en situation d'insécurité alimentaire sévère (leur consommation est en « moyenne » constituée de céréales et de légumes sur une base journalière). Le second seuil vaut 35 et renvoie aux ménages qui consomment quotidiennement céréales, légumes et huile ainsi que des légumineuses environ 4 jours par semaine. Les ménages dont le score de consommation est compris entre 21 et 35 ont une consommation alimentaire insuffisante, à la limite de l'acceptable et par extension sont en situation d'insécurité alimentaire modérée. Au-delà de 35, la consommation alimentaire est tenue pour acceptable. Ces seuils peuvent être ajustés en fonction des spécificités des pays.

Ces seuils ont été établis sur la base d'informations ou d'expériences tirées d'autres enquêtes réalisées à travers le monde. Ils ont été ensuite adaptés au contexte haïtien. Ainsi, si les seuils standard adoptés par le PAM pour déterminer les trois groupes de consommation (pauvre, à la limite de l'acceptable, acceptable) s'élèvent respectivement à 21 et à 35, ils ont été ici relevés à 28 et à 42 en raison de la très fréquente consommation d'huile et de sucre en Haïti.

Pour les enquêtes réalisées en milieu rural, le module de consommation alimentaire des 7 jours précédant l'enquête qui sert de base au calcul du score de consommation alimentaire porte exclusivement sur la consommation *dans* le ménage. Ceci n'est pas adapté au milieu urbain où la consommation alimentaire à l'extérieur du ménage et en particulier *auprès des restaurateurs de rue* peut être plus ou moins répandue et compter dans les dépenses de consommation alimentaire. Dans le cas haïtien, la consommation de repas pris hors domicile est devenue une caractéristique de l'économie urbaine – et tout particulièrement celle de l'Aire Métropolitaine de Port-au-Prince depuis les années 80. Si l'on se réfère à l'Enquête Budget-Consommation de 1986-1987, les repas hors domicile comptaient pour 9.1% de la consommation alimentaire totale dans l'Aire Métropolitaine (contre 3.5% dans les autres villes). Leur poids augmente considérablement dans les années qui suivent jusqu'à atteindre 22% de la consommation alimentaire des ménages (Lamaute-Brisson 2005). Il importe donc de prendre en compte cette spécificité par rapport au milieu rural. Pour ce faire, trois « plats » ont été ajoutés à la liste d'aliments ou de groupes d'aliments déjà adoptée pour le milieu rural (cf. CFSVA 2 007/08), à savoir :

- a. Banane/Œufs ou pain/œufs
- b. Céréales (riz/maïs/blé) / Pois / Légumes
- c. Céréales (riz/maïs/blé) / Pois / Viande ou Volaille



L'introduction de ces plats *parmi d'autres* tient principalement à ce que l'on sait des profils de l'offre des restaurateurs de rue. L'enquête auprès des restaurateurs de rue est venue « confirmer » que les trois principaux plats vendus (à savoir 'riz/haricot/bœuf' (47% des restaurateurs de rue), 'riz/haricot/poulet' (40%), 'riz/haricot/légumes' (40%)) renvoient bien aux combinaisons « céréales/pois/viande ou volaille » et « céréales/pois/légumes »)<sup>19</sup>.

Il importe de souligner que cette prise en compte de la consommation hors domicile comporte des limites évidentes en raison même de la nature de l'enquête. Il s'agit d'une enquête ménages à un seul passage où l'on demande au répondant trouvé au domicile du ménage de donner des informations sur la consommation alimentaire à l'extérieur des *autres membres du ménage* pour les 7 jours précédant l'enquête. Autrement dit, si l'information sur cette consommation n'est pas partagée entre les membres du ménage, les données recueillies peuvent s'avérer en deçà de la réalité tant en ce qui concerne le type d'aliments consommés qu'en ce qui a trait à la fréquence de consommation de ces aliments.

### 5.1.2 Analyse de l'insécurité alimentaire à partir du 'Score de la Consommation Alimentaire'

Après calcul du score de consommation alimentaire, les seuils proposés par le PAM ont permis de délimiter trois groupes de ménages. Le premier, à consommation alimentaire pauvre, compte pour 14.1% des ménages et le second à consommation alimentaire insuffisante rassemble 17.3% des ménages. Dans la mesure où le score de consommation peut être considéré comme un *proxy* de la sécurité alimentaire, il apparaît que 31.4% des ménages des quartiers densément peuplés de Port-au-Prince sont en situation d'insécurité alimentaire. Les ménages dits à consommation alimentaire acceptable ne sont pas, pour leur part, véritablement homogènes. On peut penser qu'une partie de ces ménages se trouvent à proximité du second seuil (FCS=42) tandis que d'autres s'en éloignent.

**Tableau 7: Distribution (%) des ménages selon les seuils (PAM) du score de consommation alimentaire**

	Ensemble	Nombre de ménages estimés	Echantillon
<b>Consommation alimentaire pauvre</b>	14.1	37,578	105
<b>Consommation alimentaire limitée</b>	17.3	46,324	132
<b>Consommation alimentaire acceptable</b>	68.8	183,213	532
<b>Total</b>	100.0	267,114	760

## 5.2 Impact de la flambée des prix sur la consommation alimentaire des ménages

### 5.2.1 Perceptions de l'impact de la flambée des prix des produits alimentaires par les ménages

**La flambée des prix comme choc :** Les ménages ont subi divers chocs au cours des 12 mois précédant l'enquête ; en moyenne 4 chocs par ménage. 93% des ménages déclarent la hausse des prix des produits alimentaires. Celle-ci est classée comme première difficulté (par rapport aux autres chocs) par près de quatre ménages sur dix, et comme seconde difficulté par un tiers des ménages. Parallèlement, si 67% des ménages déclarent la hausse des prix des produits pétroliers comme un choc subi, seuls respectivement 15% et 12% d'entre eux classent ce choc en second rang et en troisième rang des difficultés rencontrées.

<sup>19</sup> Il s'agit évidemment des plats consommés le midi ou le soir. La consommation alimentaire au petit matin mérite d'être étudiée.

Ceci est congruent avec le fait que l'alimentation constitue le premier poste budgétaire et que le marché constitue la principale source de nourriture des ménages urbains.

Près de huit ménages sur dix estiment que l'impact de la flambée des prix sur leur situation alimentaire a été très important. La proportion est légèrement plus faible chez les ménages à consommation alimentaire acceptable (77.2%). Et un pourcentage comparable affirme que la *qualité* de leur consommation alimentaire s'est détériorée (contre 20.6% pour lesquels la qualité est demeurée la même).

**Tableau 8 : Distribution (%) des ménages selon la perception de l'impact de la hausse des prix des produits alimentaires sur leur situation alimentaire par niveau du score de consommation alimentaire**

	Consommation alimentaire pauvre	Consommation alimentaire limite	Consommation alimentaire acceptable	Ensemble
Très important	80.7	82.9	77.2	78.6
Modéré	11.8	13.4	16.7	15.4
Faible	7.5	3.7	5.5	5.5
Aucun			0.6	0.4
Total	100.0	100.0	100.0	100.0
Echantillon	104	130	520	754

Reste que la perception d'un impact très important est bien moins partagée pour ce qui est de la situation nutritionnelle des enfants de moins de cinq dans les ménages concernés (56.8%). En particulier, 20% des ménages ayant déclaré un impact très important à l'échelle du ménage n'ont pas la même opinion pour ce qui est des enfants présents.

### 5.2.2 Conséquences de la flambée des prix sur la consommation alimentaire des ménages

**La mesure de l'impact ou des impacts de la flambée des prix alimentaires sur la consommation alimentaire des ménages n'est guère aisée.** Plusieurs facteurs se conjuguent qui ne permettent pas d'isoler la flambée des prix comme déterminant des changements qui se sont opérés dans la consommation des ménages, ceux-ci ayant subi divers chocs. On peut au mieux chercher à connaître les *changements* dans la consommation alimentaire des ménages en ce qui a trait au nombre d'occasions de manger par jour, aux occasions de manger auprès des restaurateurs de rue, et aux arbitrages effectués dans la composition du régime alimentaire. On tente ici de comparer, pour chaque indicateur retenu la situation *au moment de l'enquête* (en remontant dans certains cas aux 7 jours précédant le passage de l'enquêteur ou aux 30 jours précédents) à la situation *avant* la flambée des prix (l'an passé, à la même période).

**Le nombre moyen d'occasions de manger par jour** des membres du ménage classés selon le sexe et l'âge (filles et garçons de 6-14 ans, femmes et hommes de 15 ans et plus) a été recueilli pour le moment de l'enquête et l'an dernier à la même période. Quelque soit le groupe démographique retenu, le nombre moyen d'occasions de manger par jour a diminué entre l'an dernier et septembre 2008. Ceci vaut pour toutes les catégories de ménages établies à partir des seuils du score de consommation alimentaire. Il faut évidemment être prudent dans la mesure où les effectifs sont faibles pour ce qui est des ménages à consommation alimentaire pauvre ou à consommation alimentaire insuffisante. Reste que ceci coïncide avec les déclarations recueillies dans le cadre des entretiens individuels et des *focus* sur la réduction du nombre d'occasions de manger. Mais cette réduction ne conduit pas à une « homogénéisation » des comportements selon le niveau du score de consommation alimentaire. Le nombre moyen d'occasions de manger est

toujours plus élevé chez les ménages à consommation alimentaire acceptable avant et après la flambée des prix.

**Tableau 9 : Evolution du nombre moyen d'occasions de manger entre l'an dernier et septembre 2008 selon le niveau du score de consommation alimentaire**

Occasions de manger (garçons de 6-15 ans)	Consommation alimentaire pauvre	Consommation alimentaire limite	Consommation alimentaire pauvre ou limite	Consommation alimentaire acceptable	Ensemble
<b>Actuellement</b>	<b>1.3</b>	1.6	<b>1.5</b>	1.8	1.7
Echantillon	46	51	97	192	289
<b>L'an dernier à la même période</b>	<b>1.7</b>	2.0	<b>1.8</b>	2.0	2.0
Echantillon	48	53	101	195	296
Occasions de manger (filles de 6-15 ans)	Consommation alimentaire pauvre	Consommation alimentaire limite	Consommation alimentaire pauvre ou limite	Consommation alimentaire acceptable	Ensemble
<b>Actuellement</b>	1.3	1.5	<b>1.4</b>	1.8	1.7
Echantillon	54	60	114	225	339
<b>L'an dernier à la même période</b>	1.7	1.8	<b>1.8</b>	2.1	2.0
Echantillon	55	64	119	224	343
Occasions de manger (hommes de 15 ans et plus)	Consommation alimentaire pauvre	Consommation alimentaire limite	Consommation alimentaire pauvre ou limite	Consommation alimentaire acceptable	Ensemble
<b>Actuellement</b>	1.3	1.5	<b>1.4</b>	1.9	1.7
Echantillon	91	115	206	456	662
<b>L'an dernier, à la même période</b>	1.6	1.8	<b>1.7</b>	2.1	2.0
Echantillon	91	114	205	456	661
Occasions de manger (femmes de 15 ans et plus)	Consommation alimentaire pauvre	Consommation alimentaire limite	Consommation alimentaire pauvre ou limite	Consommation alimentaire acceptable	Ensemble
<b>Actuellement</b>	1.3	1.5	<b>1.4</b>	1.9	1.7
Echantillon	100	127	227	504	731
<b>L'an dernier, à la même période</b>	1.7	1.8	<b>1.7</b>	2.1	2.0
Echantillon	100	125	225	505	730

Note : les échantillons diffèrent dans la mesure où les groupes démographiques retenus n'existent pas dans tous les ménages couverts par l'enquête.

**Des arbitrages sur la composition de la consommation alimentaire ainsi que sur les quantités consommées** ont été induits par la flambée des prix des produits céréaliers. Près de quatre ménages sur dix déclarent que la composition de l'alimentation (types d'aliments consommés) a été modifiée par rapport à celle en vigueur à la même période au cours de l'année précédente. *C'est notamment le cas pour les ménages en situation d'insécurité alimentaire au moment de*

*l'enquête.* Parmi ces ménages, un peu plus d'un tiers déclarent qu'ils ne consomment plus certains aliments.

**Tableau 10 : Distribution (%) des ménages selon le changement (ou non) de la composition de l'alimentation au moment de l'enquête par rapport à la même période de l'année précédente**

Changement composition de l'alimentation	Consommation alimentaire pauvre	Consommation alimentaire limite	Consommation alimentaire acceptable	Ensemble
<b>Oui</b>	52.8	43.6	35.1	39.0
<b>Non</b>	47.2	56.4	64.9	61.0
<b>Total</b>	100.0	100.0	100.0	100.0
<b>Echantillon</b>	101	132	519	752

Le riz a connu les plus fortes hausses de prix et le niveau des prix du riz a toujours été supérieur à celui des prix des autres céréales depuis le début des années 2000 (cf. graphique 11). Selon certaines déclarations recueillies dans le cadre des *focus group*, la substitution d'autres aliments au riz n'est guère évidente en raison des habitudes alimentaires établies de « longue date », du fait qu'il n'existerait pas de grands écarts de prix entre les produits alimentaires, du fait que la préparation du petit-mil par exemple prend plus de temps<sup>20</sup>, mais aussi parce que le riz cale l'estomac et atténue la sensation de faim<sup>21</sup>. On mange donc des quantités réduites de riz et on réduit la diversité de l'alimentation en consommant du riz « blanc » (« *kwit diri a blanch* ») c'est-à-dire sans accompagnement (pois/haricots, légumes).

Ceci étant, les entretiens individuels indiquent des stratégies de substitution partielle ou totale du maïs au riz. Selon l'enquête auprès des ménages, le maïs est le premier aliment de substitution cité : 40% des ménages ayant déclaré avoir modifié la composition de leur régime alimentaire le mentionnent en premier rang en remplacement d'aliments qui ne sont plus consommés. Le blé est la seconde céréale citée comme aliment de remplacement (6.1%). Le pain (5.9%) et les pâtes alimentaires (4.4%) fonctionnent également comme des aliments de substitution aux aliments qui ne sont plus consommés de même que les légumes/feuilles/giraumonts.

**Tableau 11 : Distribution (%) des ménages ayant déclaré des changements dans les types d'aliments consommés selon les aliments de substitution aux aliments qui ne sont plus consommés**

Aliments	Consommation alimentaire pauvre ou limite	Consommation alimentaire acceptable	Ensemble
Maïs (grain, farine, moulu)	44.3	37.5	40.3
Blé (farine, bulgare)	7.0	5.4	6.1
Petit-mil	1.1	3.5	2.5
Riz	2.4	8.1	5.7
Patate, igname, pomme de terre	1.8	3.2	2.6
Lam / labapin / Djaka	1.1	2.7	2.0
Pois	1.6	3.3	2.6
Poisson et fruits de mer	5.1	4.3	4.6
Volaille (poule, dinde, pintade)	1.8	6.6	4.6
Viande	1.1	1.3	1.2
Œufs		1.5	0.9
Lait/produits laitiers		0.8	0.5
Légumes/feuilles/giraumont	8.3	2.4	4.8

<sup>20</sup> Il faut nettoyer le petit-mil acquis sur les marchés.

<sup>21</sup> Même pour les corvées, les journées de travail, c'est le riz qui est donné aux ouvriers agricoles en milieu rural.

Spaghetti/Macaroni	5.7	3.4	4.4
Sucre, miel, confiture		1.6	0.9
Pain/beignets	9.4	3.5	5.9
Huiles/grasses/cocoyer	1.8		0.7
Salami	7.5	11.0	9.5
Total	100.0	100.0	100.0
Echantillon	72	104	176

Le maïs est également présent dans les déclarations des ménages sur les aliments dont les quantités consommées ont été augmentées. Les arbitrages liés à la hausse des prix portant également sur les quantités, on suppose que les aliments dont la consommation en volume a augmenté peuvent faire office d'aliments de substitution (partielle) à ceux dont les quantités consommées ont été réduites. Parmi les ménages qui ont déclaré des aliments dont la consommation en volume a été augmentée – il s'agit de moins de la moitié du total – 46.2% déclarent le maïs, suivis par ceux qui déclarent le pain (8.2%) et l'arbre véritable (4.9%).

**Tableau 12 : Distribution (%) des ménages ayant augmenté les quantités de certains aliments selon le type d'aliments déclarés en premier rang\***

Aliments	Consommation alimentaire pauvre ou limite	Consommation alimentaire acceptable	Ensemble
Maïs (grain, farine, moulu)	43.4	47.5	46.2
Blé (farine, bulgur)	12.4	1.3	5.0
Petit-mil	2.2	3.5	3.0
Riz	9.7	12.4	11.5
Manioc/cassava		0.3	0.2
Patate, igname, pomme de terre		4.5	3.0
Banane plantain	3.9	2.2	2.8
Lam / labapin / Djaka	8.6	3.0	4.9
Pois	0.8	3.7	2.8
Poisson et fruits de mer	4.3	1.5	2.4
Volaille (poule, dinde, pintade)		1.4	0.9
Viande	0.6	0.7	0.6
Lait/produits laitiers		0.7	0.4
Légumes/feuilles/giraumont		1.5	1.0
Spaghetti/Macaroni	1.8	3.6	3.0
Sucre, miel, confiture	1.3	0.4	0.7
Pain/beignets	7.8	8.4	8.2
Huiles/grasses/cocoyer	1.3	0.6	0.8
Salami	1.9	3.0	2.6
Total	100.0	100.0	100.0
Echantillon	101	198	299

\*x : Sont exclus les ménages ayant déclaré avoir augmenté les quantités consommées pour tous les types d'aliments entrant dans leur régime alimentaire.

L'arbre à pain ou *lam veritab* (bouilli ou sous forme de potage) apparaît, dans le cadre des *focus group* et des entretiens individuels, comme un aliment de substitution au riz. En fait, les ménages ont profité de la saison d'abondance de l'arbre à pain – tout comme de celle des mangues qui fonctionnent comme un coupe-faim – pour consommer un aliment somme toute riche en amidon, sucre et en vitamines (B). Il est vrai aussi que l'arbre à pain tend à caler l'estomac. Se priver pour permettre aux enfants de manger peut également passer par la consommation, par les adultes, de l'arbre à pain. Un jeune explique ainsi qu'il peut, le cas échéant, se procurer deux tranches d'arbre à pain pour 14 gourdes, le reste de l'argent dont il dispose étant consacré à l'alimentation de son enfant. **L'arbre à pain est toutefois relativement « peu » cité dans l'enquête quantitative**

**auprès des ménages** : seuls 2% des ménages le déclarent comme aliment de substitution aux aliments qui ne sont plus consommés et 4.9% avancent que les quantités consommées de cet aliment ont augmenté. **A ceci près que les ménages en situation d'insécurité alimentaire au moment de l'enquête y ont plus fréquemment recours que les autres (8.6% contre 3% des ménages à consommation alimentaire acceptable)**<sup>22</sup>.

Parallèlement à l'augmentation des quantités consommées de maïs, d'arbre à pain et d'autres produits, la réduction des quantités de riz est patente. Il faut noter en amont que plus d'un tiers (34.6%) des ménages et en particulier 42% des ménages à consommation alimentaire pauvre ont déclaré que les quantités ont été réduites pour tous les aliments ou types d'aliments consommés. **Parmi les ménages ayant réduit les quantités pour des aliments bien spécifiques (soit 49.9% du total), 59.5% citent le riz** en premier rang, suivis de loin par ceux qui mentionnent la viande (12%) et les volailles (4.5%).

**Tableau 13 : Distribution (%) des ménages ayant déclaré une réduction des quantités consommées selon l'aliment ayant fait l'objet de cette réduction en premier rang par niveau du score de consommation alimentaire**

Aliments	Consommation alimentaire pauvre ou limite	Consommation alimentaire acceptable	Ensemble
Maïs (grain, farine, moulu)	1.8	7.1	5.5
Blé (farine, bulgare)	3.5	1.9	2.4
Petit-mil		0.3	0.2
Riz	57.0	60.6	59.5
Manioc/cassava	1.2		0.3
Patate, igname, pomme de terre		0.9	0.6
Banane plantain	2.6	1.1	1.6
Pois	6.0	1.8	3.1
Pistache/noix/mamba	1.2		0.3
Poisson et fruits de mer	2.1	3.0	2.7
Volaille (poule, dinde, pintade)	2.4	5.4	4.5
Viande	11.2	12.3	12.0
Viande juste comme condiment (sauce)	1.6	1.4	1.5
Œufs	1.2	0.5	0.7
Lait/produits laitiers		0.6	0.4
Légumes/feuilles/giromont	1.4	0.9	1.0
Spaghetti/Macaroni		0.6	0.4
Huiles/graissses/cocoyer		0.2	0.2
Huile	7.1	0.5	2.5
CSB/Farine de pomme de terre		0.7	0.5
Total	100.0	100.0	100.0
Echantillon	117	264	381

<sup>22</sup> En milieu rural, on fait durer le plus longtemps possible les produits de la récolte pour l'autoconsommation (maïs, petit-mil, manioc) et l'on a recours aux plantes sauvages (kouppe, lyann panyen, panzou). Les enseignants indiquent que l'on habitue les enfants à ce nouveau régime alimentaire.

En second rang, le riz apparaît encore (10.7% des ménages concernés). Mais ce sont les viandes, volailles et poissons pris ensemble qui l'emportent. En outre 9.4% des ménages déclarent en second rang avoir réduit la quantité de pois consommée. La diminution des quantités pour ces produits (des viandes aux pois) renvoie vraisemblablement, en cohérence avec les déclarations recueillies dans les *focus group*, à la réduction de la diversité de l'alimentation.

**Tableau 14 : Distribution (%) des ménages ayant déclaré une réduction des quantités consommées selon l'aliment ayant fait l'objet de cette réduction en second rang**

	Consommation alimentaire pauvre ou insuffisante	Consommation alimentaire acceptable	Ensemble
Maïs (grain, farine, moulu)	5.2	5.8	5.6
Blé (farine, bulgare)	0.7	1.8	1.5
Petit-mil		0.3	0.2
Riz	12.7	9.8	10.7
Manioc/cassava		0.4	0.3
Patate, igname, pomme de terre	3.4	0.9	1.7
Banane plantain	3.6	5.5	4.9
Lam / labapin / Djaka	1.4	0.8	1.0
Pois	12.5	8.1	9.4
Poisson et fruits de mer	4.1	7.1	6.2
Volaille (poule, dinde, pintade)	13.5	9.2	10.4
Viande	18.6	20.5	19.9
Viande juste comme condiment (sauce)	1.4	0.8	1.0
Œufs	2.8	1.3	1.8
Lait/produits laitiers	2.8	4.6	4.0
Légumes/feuilles/girau mont	3.5	4.1	3.9
Fruits		0.8	0.6
Spaghetti/Macaroni	4.6	8.3	7.2
Sucre, miel, confiture	1.8		0.5
Pain/beignets	1.2		0.4
Huiles/grasses/cocoyer	2.2	3.4	3.0
Huile	3.5	5.8	5.2
CSB/Farine de pomme de terre		0.6	0.4
Salami	0.7		0.2
Total	100	100	100
Echantillon	95	227	322

N.B. Les ménages à consommation alimentaire pauvre (insécurité alimentaire extrême) et à consommation alimentaire à la limite de l'acceptable ont été regroupés sous la rubrique « insécurité alimentaire » car les effectifs de ces deux groupes sont inférieurs à 100 pour ce tableau.

Pour revenir à la baisse des quantités consommées de riz déclarée également par les participants aux *focus group* et les interlocuteurs des entretiens individuels, il convient de soulever quelques interrogations. A l'échelle macro-économique, la flambée des prix du riz devrait *a priori* et *ceteris paribus* provoquer une baisse du volume des importations de riz. Or, selon les données disponibles

à date, ceci ne s'est pas produit. Selon les statistiques du Ministère de l'Economie et des Finances (MEF), Haïti a importé 172,468 tonnes de riz pour l'exercice fiscal 2006-2007. Pour les 8 premiers mois de l'exercice fiscal 2007-2008, c'est-à-dire d'octobre 2007 à mai 2008, les importations de riz ont atteint 210,453 tonnes, soit 1.22 fois le total de riz importé durant toute l'année fiscale précédente (cf. annexe 2).

Même en prenant en considération l'existence de comportements différenciés selon le niveau de vie, ou encore en faisant l'hypothèse que les ménages mieux lotis ou plus riches que ceux de l'échantillon ici couvert ont cherché à maintenir leurs niveaux de consommation de riz – en acceptant d'augmenter leurs dépenses de consommation alimentaire ou en réallouant d'autres dépenses à l'alimentation, l'augmentation des importations de riz apparaît problématique. A moins de considérer l'existence de comportements d'achat en gros et de stockage pour atténuer les effets de la hausse continue des prix. Certes, il faut prendre en compte la croissance démographique mais elle ne peut à elle seule expliquer une augmentation de cette ampleur. Une autre hypothèse serait que la réexportation, illégale, du riz subventionné vers la République Dominicaine – dénoncée par les pouvoirs publics et par divers témoignages en milieu rural a engagé des volumes importants, d'où la nécessité d'importer davantage pour satisfaire 2 marchés au lieu d'un. Mais la comparaison entre les volumes mensuels d'importations des deux exercices fiscaux montre au contraire que les importations de mai 2008 sont proches de celles de mai 2007. L'écart se situerait plutôt en début d'exercice entre Octobre 2006 et Octobre 2007. Une autre hypothèse est que les statistiques des importations telles que rapportées par le MEF recouvrent aussi bien les importations marchandes que l'aide alimentaire<sup>23</sup>.

### 5.2.3 Conséquences de la flambée des prix sur les pratiques alimentaires des ménages

**La consommation alimentaire auprès des restaurateurs de rue.** L'évolution des prix peut déterminer des arbitrages entre la consommation à domicile et la consommation hors domicile, auprès des restaurateurs de rue notamment, d'autant que la flambée des prix alimentaires a entraîné une augmentation des prix des services de restauration de rue. Les restauratrices de rue rencontrées dans le cadre des *focus group* indiquent, qu'avec la hausse des prix alimentaires, il faut avoir, par exemple, au moins 35 gourdes pour pouvoir manger (mais il ne s'agit aucunement d'un « plat ») alors qu'auparavant les clients pouvaient se procurer de la nourriture avec 25 gourdes.

Dans au moins quatre *focus group* sur huit, le recours à l'alimentation hors domicile semble ne pas être une stratégie majeure : l'achat d'aliments préparés hors domicile serait plus coûteux que la préparation d'aliments à domicile. Quant à l'enquête auprès des restaurateurs de rue, elle révèle que la demande adressée à ceux-ci a diminué, les ménages ayant ajusté leurs comportements de consommation hors domicile.

Du côté des ménages, l'analyse du poids relatif des sources de nourriture en termes de nombre de jours de consommation au cours de la semaine précédant l'enquête conduit à « relativiser » l'importance de la restauration de rue eu égard aux données extérieures à l'enquête. Elle ne compte que pour 5.3% des jours de consommation. On pourrait en inférer qu'il faut laisser de côté l'analyse du recours aux restaurateurs de rue. Il faut toutefois souligner que la représentation de cette source (ainsi que celle des cantines scolaires) est vraisemblablement sous-estimée du fait d'une sous-déclaration : le répondant rencontré dans le ménage ne dispose pas de toutes les informations relatives à la consommation de *chacun* de ses membres à l'extérieur du domicile. En outre, ce faible poids relatif de la restauration de rue est pour partie tributaire de la période de la collecte de données : celle-ci a eu lieu en septembre alors que la rentrée des classes avait été

---

<sup>23</sup> Ceci est encore à vérifier. En attente d'informations complémentaires du MEF.



reportée à début octobre en raison des conséquences des cyclones. Le recours aux restaurateurs de rue est *a priori* plus important durant l'année scolaire en tant que telle.

En fait, près de 6 ménages sur dix déclarent qu'un de leurs membres au moins achètent de la nourriture, au moment de l'enquête, auprès des restaurateurs de rue. Des proportions non négligeables des ménages à consommation alimentaire pauvre ou à consommation alimentaire insuffisante le font (respectivement 43.3% et 50.6%), et c'est remarquable eu égard aux deux tiers des ménages à consommation alimentaire acceptable qui en font autant. Il importe donc de chercher à repérer les changements qui ont pu se produire en matière de consommation auprès de ces restaurateurs ou les constantes dans les comportements

**Tableau 15 : Distribution (%) des ménages selon le recours (ou non) aux restaurateurs de rue au moment de l'enquête**

	Consommation alimentaire pauvre	Consommation alimentaire limite	Consommation alimentaire acceptable	Ensemble
Au moins un membre du ménage	17.4	25.8	35.7	31.4
Tous les membres du ménage	26.0	24.9	29.7	28.3
<b>Recours aux restaurateurs de rue</b>	<b>43.3</b>	<b>50.6</b>	<b>65.4</b>	<b>59.7</b>
Aucun membre du ménage	56.7	49.4	34.6	40.3
Total	100.0	100.0	100.0	100.0
Echantillon	105	131	522	758

Les distributions des ménages selon le recours ou non à ces restaurateurs (par l'un de leurs membres ou par tous leurs membres) n'ont pas sensiblement changé entre l'année précédente et le moment de l'enquête, et ceci quel que soit le seuil du score de consommation alimentaire. Evidemment, ce tableau est trop global puisque la catégorie « au moins un membre du ménage » peut avoir connu des changements substantiels (on passe par exemple de 4 à 2 membres qui achètent les plats préparés par les « *machann manje kwit* »). En fait, si l'on s'en tient au nombre moyen de membres par ménage qui se rendent auprès des restaurateurs de rue dans cette catégorie, il semblerait que la donne n'ait pas changé sensiblement (2.1 membres l'an passé, 2 membres au moment de l'enquête).

**Tableau 16 : Distribution (%) des ménages selon l'existence de membres se procurant de la nourriture auprès des restaurateurs de rue au moment de l'enquête et l'année dernière à la même période**

	Consommation à l'extérieur du ménage actuellement				Consommation à l'extérieur du ménage l'an passé à la même période			
	Consommation alimentaire pauvre	Consommation alimentaire limite	Consommation alimentaire acceptable	Ensemble	Consommation alimentaire pauvre	Consommation alimentaire insuffisante	Consommation alimentaire acceptable	Ensemble
Au moins un membre	17.4	25.8	35.7	31.4	22.6	26.8	34.8	31.7
Tous les membres	26.0	24.9	29.7	28.3	20.1	25.7	30.1	27.9
Aucun membre	56.7	49.4	34.6	40.3	57.3	47.5	35.1	40.4
Total	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0
Echantillon	105	131	522	758	105	132	521	758

Il faut alors se tourner vers la fréquence du recours aux restaurateurs de rue. La comparaison entre les fréquences déclarées pour le moment de l'enquête et l'an dernier à la même période révèle que près de quatre ménages sur cinq n'ont pas modifié la fréquence (78.4%). Parallèlement, il y a davantage de ménages qui ont augmenté la fréquence par rapport à ceux qui l'ont réduite (1 4.3% contre 7.3%). Il faut surtout souligner que les ménages à consommation alimentaire pauvre ou insuffisante sont relativement plus nombreux que les autres à augmenter la fréquence.

**Tableau 17 : Distribution (%) des ménages dont au moins un membre ou tous les membres se procurent de la nourriture auprès des restaurateurs de rue selon le changement dans la fréquence de fréquentation des restaurateurs de rue**

	Consommation alimentaire pauvre ou limite	Consommation alimentaire acceptable	Ensemble
Aucun changement	70.8	80.7	78.4
Diminution de la fréquence	11.9	5.8	7.3
Augmentation de la fréquence	17.3	13.4	14.3
Total	100.0	100.0	100.0
Echantillon	86	293	379

Il est vrai que la proportion de ménages à consommation alimentaire pauvre ou insuffisante qui déclarent en premier rang que *la nourriture offerte par les services de restauration de rue est moins chère que celle préparée à domicile* est non seulement toujours plus élevée que celle observée chez les ménages à consommation alimentaire acceptable mais a augmenté entre l'an passé et le moment de l'enquête, passant de 31% à 40%. Une tendance similaire, quoique de moindre ampleur, est observable chez les ménages à consommation alimentaire acceptable (18.9% à 22.5%).

**Tableau 18 : Distribution (%) des ménages dont les membres se procurent de la nourriture auprès des restaurateurs de rue selon la raison de cette consommation, en premier rang, au moment de l'enquête et l'an dernier à la même période**

	Au moment de l'enquête			L'an dernier, à la même période		
	Consommation alimentaire pauvre ou limite	Consommation alimentaire acceptable	Ensemble	Consommation alimentaire pauvre ou limite	Consommation alimentaire acceptable	Ensemble
Travail / école hors domicile	32.3	55.3	49.6	41.6	57.3	53.3
Economiser le temps de la préparation des repas	4.9	4.6	4.7	4.1	6.3	5.8
Déjà prêt/rapide/facile à obtenir	15.6	12.8	13.5	15.9	14.1	14.6
Economiser le combustible	3.3	2.2	2.4	2.1	2.3	2.3
Moins cher qu'un repas à domicile	40.5	22.5	27.0	31.3	18.9	22.0
On peut obtenir du crédit	2.8	1.5	1.8	2.7	0.8	1.3
Pour diversifier l'alimentation	0.5	0.5	0.5	1.1	0.3	0.5
Aucune autre raison		0.7	0.5	1.1		0.3
Total	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0
Echantillon	108	329	437	110	324	434

L'argument du coût de la nourriture offerte par les restaurateurs de rue semble d'autant plus important que parmi les ménages à consommation alimentaire pauvre ou insuffisante *qui ne fréquentent pas les restaurateurs de rue*, 60.6% déclarent que cette nourriture est plus chère qu'un repas à domicile (contre 37.9% des ménages à consommation alimentaire acceptable). En fait, la quasi-totalité des ménages ne fréquentant pas les restaurateurs de rue au moment de l'enquête ne l'ont pas fait l'an dernier à la même période. Autrement dit, la non -fréquentation n'est pas directement liée à la conjoncture de flambée des prix alimentaires.

**Tableau 19 : Distribution (%) des ménages ne fréquentant pas les restaurateurs de rue selon la raison de la non-fréquentation par niveau du score de consommation alimentaire**

	Consommation alimentaire pauvre ou limite	Consommation alimentaire acceptable	Ensemble
N'aime pas la nourriture préparée à l'extérieur/préfère les repas à domicile	27.7	45.1	38.0
La nourriture préparée dans les rues est sale/n'est pas préparée de manière hygiénique	6.5	7.6	7.2
La nourriture préparée dans les rues est mal conservée		1.3	0.7
On peut tomber malade	5.2	8.1	6.9
Plus cher qu'un repas à domicile	60.6	37.9	47.1
Total	100.0	100.0	100.0
Echantillon	117	179	296

Parallèlement, les autres raisons de la fréquentation des restaurateurs de rue – en particulier le fait d'exercer un emploi à l'extérieur du domicile ou d'aller à l'école, et le fait que la nourriture est déjà prête – sont bien prégnantes. Toute la question est de savoir quelles sont les stratégies employées pour se procurer de la nourriture dont le prix a augmenté tout en maintenant la fréquentation des restaurateurs de rue. A cet égard, quelques ouvrières déclarent par exemple effectuer le trajet de leur domicile à leur travail à pied de manière à pouvoir payer un petit-déjeuner, par exemple.

### 5.3 La question de l'accessibilité des produits alimentaires sous l'angle du pouvoir d'achat

L'ampleur du choc inflationniste est d'autant plus importante que les ménages subissent l'inflation sans ajustement de leur revenu nominal à la hausse, selon les déclarations recueillies dans le cadre des *focus group* ou au cours des entretiens individuels (ceci est particulièrement vrai pour les salariés), voire même dans bien des cas avec une baisse du revenu selon notamment l'enquête quantitative auprès des ménages.

L'enquête quantitative indique que près de 7 ménages sur dix ont déclaré que leur revenu nominal avait baissé au cours de l'année écoulée contre 21% ayant déclaré un revenu nominal stable. Les premiers ont donc subi à la fois une baisse de leur revenu et une baisse du pouvoir d'achat de ce revenu avec une inflation de l'ordre de 19% en août 2008 par rapport à août 2007. La perte de pouvoir d'achat des seconds équivaut au taux d'inflation.

Il importe de noter que les ménages à consommation alimentaire pauvre sont plus nombreux que les autres à déclarer une baisse de leur revenu nominal (80% contre 65.5% des ménages à consommation alimentaire acceptable).

**Tableau 20 : Distribution (%) des ménages selon l'évolution du revenu nominal au cours de l'année écoulée**

Revenu nominal	Consommation alimentaire pauvre	Consommation alimentaire limite	Consommation alimentaire acceptable	Ensemble
Est resté stable	15.3	18.5	23.3	21.3
A augmenté	4.7	13.2	11.3	10.7
A baissé	80.0	68.3	65.5	68.0
Total	100.0	100.0	100.0	100.0
Echantillon	104	131	517	752

La baisse du revenu est due, dans 14% des cas, à une perte d'emploi. Pour les autres ménages, on trouve trois grands types de raisons : celles liées à l'évolution de l'activité économique exercée par l'un des membres du ménage – qui a été affectée par l'inflation importée - ou celles liées aux transferts entre ménages. La réduction de la demande – vraisemblablement liée à la hausse des prix – ainsi que la réduction de la marge bénéficiaire (et par extension du bénéfice lui-même) comptent au total pour 55% des ménages ayant subi une baisse du revenu. Selon les déclarations des marchandes de Martissant (Port-au-Prince)<sup>24</sup>, les activités commerciales ont connu un net ralentissement notamment à partir d'avril 2007<sup>25</sup>.

Par ailleurs, on peut ajouter aux cas de diminution de la demande et de la marge bénéficiaire ceux où c'est le nombre d'heures travaillées qui est réduit (11%) quoique l'on n'en connaisse pas les déterminants qui peuvent relever, pour partie, de décisions individuelles qui ne sont pas directement liées à l'activité économique.

La réduction (en termes de montant/fréquence) ou la suppression des transferts reçus des travailleurs émigrés affecte 10.6% des ménages. Dans le cadre de la récession aux Etats-Unis – principal pays de provenance des transferts de la diaspora -, l'augmentation des prix et peut-être une baisse du revenu ont également contraint les ménages de travailleurs émigrés qui effectuaient des transferts au bénéfice des ménages interrogés à réduire le montant ou la fréquence

Par ailleurs, une proportion plus élevée de ménages (14.9%) déclarent une baisse des transferts internes. Tout se passe comme si, pour ces ménages, les solidarités locales avaient atteint une limite. Les ménages à consommation alimentaire pauvre sont les plus affectés par cet ajustement à la baisse de ces solidarités (20.7%).

**Tableau 21 : Distribution (%) des ménages ayant connu une baisse de revenu nominal selon les raisons de la baisse (hors perte d'emploi) par niveau de sécurité alimentaire**

Raisons de la baisse du revenu nominal	Consommation alimentaire pauvre ou limite	Consommation alimentaire acceptable	Ensemble
Réduction de la demande /des ventes	36.5	36.2	36.3
Réduction de la marge bénéficiaire	14.6	21.7	19.4
Réduction du nombre d'heures travaillées	11.7	11.0	11.2
Réduction du montant ou de la fréquence des transferts reçus de l'étranger	4.7	11.4	9.2
Suppression des transferts reçus de l'étranger	0.5	1.8	1.4
Réduction du montant ou de la fréquence des transferts reçus de ménages vivant en Haïti	20.7	12.2	14.9
Autre	11.3	5.8	7.6
Total	100.0	100.0	100.0
Echantillon	128	275	403

**En outre, il convient d'insister à la fois sur le faible niveau des revenus et sur leur caractère irrégulier, notamment pour les journaliers.** S'agissant des travailleurs indépendants informels comme les restauratrices de rue, il existe de réelles difficultés à évaluer le revenu perçu non seulement en raison de l'absence de démarcation entre la comptabilité de l'entreprise et l'économie du ménage pour la plupart d'entre elles, mais encore en raison de la faiblesse de l'échelle d'activité. Les bénéfices sont mal mesurés ou sont tellement faibles que ces femmes déclarent que l'investissement dans la restauration de rue consiste à « laver l'argent ».

<sup>24</sup> Ainsi que celles des enseignants du milieu rural.

<sup>25</sup> Voir les enquêtes auprès des restaurateurs et des commerçants.

**La saisonnalité des revenus**, plus précisément celle des revenus des travailleurs indépendants, en milieu urbain est pour une bonne part liée à l'ouverture et à la fermeture des écoles selon les déclarations recueillies. Par exemple, les petites commerçantes appelées « *machann likidasyon* » ont un meilleur chiffre d'affaires durant la rentrée des classes (août, septembre, octobre). En milieu rural, selon le cycle agricole, les rentrées les plus importantes se produisent entre octobre et décembre. Entre janvier et mars, il y a un ralentissement des ventes et semences. Entre avril et mai c'est la soudure : les gens ne mangent pas à leur faim.

#### 5.4 Stratégies de réponse des ménages

Ce chapitre porte sur les stratégies de réponse des ménages **face au manque de nourriture ou au manque d'argent pour se procurer de la nourriture**. On envisage deux grands types de stratégies : celles qui portent sur la consommation alimentaire en tant que telle (nombre d'occasions de manger, rations, répartition de la consommation intra-ménage, etc.) et celles qui concernent les modes de financement de l'accès à la nourriture à partir d'arbitrages sur les postes budgétaires ou sur la base d'arbitrages sur les actifs productifs et non-productifs possédés par le ménage. Les questions posées aux ménages sur ces deux grands ensembles de stratégies avaient comme période de référence les 30 jours précédant l'enquête.

**Les stratégies de consommation alimentaire face au manque de nourriture.** Un peu plus de sept ménages sur dix déclarent avoir connu, au cours des 30 jours précédant l'enquête, des jours où il manquait de la nourriture ou de l'argent pour se procurer de la nourriture. Les ménages à consommation alimentaire pauvre ou limite sont particulièrement affectés (respectivement 87.1% et 83%). Reste que *deux tiers* des ménages à consommation alimentaire acceptable le sont aussi.

**Tableau 22 : Proportion (%) de ménages ayant déclaré avoir connu des jours caractérisés par le manque de nourriture ou le manque d'argent pour se procurer de la nourriture**

	Consommation alimentaire pauvre	Consommation alimentaire limite	Consommation alimentaire acceptable	Ensemble
Manque de nourriture ou d'argent pour se procurer la nourriture	87.1	83.1	66.3	72.1
Echantillon	105	132	523	760

Le questionnaire de l'enquête propose tout un éventail de stratégies de réponse aux ménages ayant connu le manque de nourriture ou le manque d'argent au cours des 30 derniers jours. Sept stratégies font l'objet de la présente analyse. Les cinq premières sont celles retenues pour le calcul de l'indice des stratégies de réponse de Maxwell et al. (2008). Les deux dernières sont tirées de l'analyse des groupes de discussion (*focus group*) réalisés parallèlement à l'enquête ménages.

1. Réduire le nombre de repas
2. Réduire les quantités de nourriture aux repas
3. Emprunter de la nourriture ou compter sur l'aide de parents ou amis du ménage
4. Consommer les aliments les moins coûteux ou les moins préférés
5. Réduire la consommation des adultes en faveur des enfants
6. Réduire la diversité (des repas)
7. Ne rien manger de toute la journée.

Les stratégies les plus répandues en ce qu'elles sont déclarées par une majorité de ménages comme étant *souvent* mises en œuvre sont les suivantes :

- a. La réduction du nombre de repas par jour (59.5%),
- b. La réduction des rations (57.7%),
- c. La consommation d'aliments moins coûteux ou moins préférés (50.3%),
- d. La réduction de la diversité des types d'aliments par repas (47%).

Ces stratégies sont plus fréquemment citées – par rapport à la moyenne globale – par les ménages à consommation alimentaire pauvre, notamment. De plus, 31.9% de ces ménages affirment également qu'il leur arrive *souvent* de ne rien manger de toute la journée contre 10% des ménages à consommation alimentaire acceptable.

**Tableau 23 : Distribution (%) des ménages ayant connu des difficultés à se procurer de la nourriture au cours des 30 derniers jours selon la fréquence du recours à diverses stratégies de réponse au manque de nourriture**

	Consommation alimentaire pauvre	Consommation alimentaire insuffisante	Consommation alimentaire acceptable	Ensemble
<b>Ne rien manger de toute la journée</b>				
Jamais	28.8	24.3	47.9	40.0
Rarement	9.1	22.7	23.0	20.5
Quelquefois	28.8	33.5	19.0	23.6
<b>Souvent</b>	<b>31.9</b>	<b>19.5</b>	<b>10.1</b>	<b>15.7</b>
<b>Tous les jours</b>	<b>1.3</b>			<b>0.2</b>
<b>Réduire le nombre de repas par jour</b>				
Jamais	1.4	1.0	4.7	3.4
Rarement	0.7	3.1	6.9	5.1
Quelquefois	10.5	18.5	28.3	23.3
<b>Souvent</b>	<b>65.2</b>	<b>73.4</b>	<b>53.5</b>	<b>59.5</b>
<b>Tous les jours</b>	<b>22.2</b>	<b>3.9</b>	<b>6.5</b>	<b>8.7</b>
<b>Réduire les quantités de nourriture (rations) aux repas</b>				
Jamais	3.2	1.2	6.2	4.7
Rarement	5.7	10.8	10.9	10.0
Quelquefois	14.8	16.6	20.9	19.0
<b>Souvent</b>	<b>61.3</b>	<b>68.6</b>	<b>53.2</b>	<b>57.7</b>
<b>Tous les jours</b>	<b>15.1</b>	<b>2.8</b>	<b>8.7</b>	<b>8.6</b>
<b>Emprunter de la nourriture ou compter sur l'aide (en nature) de parents ou amis extérieurs au ménage</b>				
<b>Jamais</b>	<b>65.1</b>	<b>76.6</b>	<b>74.5</b>	<b>73.4</b>
Rarement	18.2	7.7	7.2	9.1
Quelquefois	8.6	12.4	8.8	9.5
Souvent	8.2	2.7	8.4	7.2
<b>Tous les jours</b>	<b>-</b>	<b>0.6</b>	<b>1.1</b>	<b>0.8</b>
<b>Manger les aliments les moins coûteux ou les moins préférés</b>				
Jamais	1.8	1.8	6.0	4.4
Rarement	6.3	7.5	16.2	12.8
Quelquefois	18.1	21.7	28.3	25.2
<b>Souvent</b>	<b>56.6</b>	<b>63.9</b>	<b>44.3</b>	<b>50.3</b>
<b>Tous les jours</b>	<b>17.2</b>	<b>5.1</b>	<b>5.3</b>	<b>7.3</b>
<b>Réduire la diversité des aliments consommés (ex : riz sans pois/haricot)</b>				
Jamais	2.9	9.0	10.0	8.6
Rarement	7.4	6.7	11.9	10.1
Quelquefois	15.0	26.2	33.0	28.6
<b>Souvent</b>	<b>55.1</b>	<b>51.3</b>	<b>43.4</b>	<b>47.0</b>
<b>Tous les jours</b>	<b>19.5</b>	<b>6.8</b>	<b>1.7</b>	<b>5.7</b>
<b>Réduire la consommation des adultes en faveur des enfants</b>				
Jamais	30.8	37.8	45.6	41.6
Rarement	15.3	11.8	14.1	13.8
Quelquefois	17.4	12.9	19.0	17.5
Souvent	30.0	35.1	19.3	24.3
<b>Tous les jours</b>	<b>6.5</b>	<b>2.4</b>	<b>2.0</b>	<b>2.8</b>
Echantillon	93	112	349	554

Par ailleurs, les ménages dont la consommation alimentaire est pauvre sont relativement plus nombreux à déclarer des privations *tous les jours* durant la période de référence avec des écarts très importants par rapport aux ménages à consommation alimentaire acceptable. Ainsi, réduire le nombre de repas (22% contre 6%), réduire les quantités (15% contre 8%), se procurer les aliments les moins préférés ou les moins coûteux (17% contre 5%), réduire la diversité (19% contre 1.7%) sont des stratégies plus ou moins fréquemment citées par les ménages à consommation alimentaire pauvre.

**Encadré : Consommation alimentaire la veille du focus group des personnes âgées à Cité Soleil**

*L'alimentation est irrégulière, déficiente. Il n'est plus question de 3 repas par jour. Presque tous ont déclaré être venus à la rencontre sans avoir rien pris. Quand c'est possible, ils préparent généralement un repas cuisiné pour la journée. Voici ce que les participants ont déclaré avoir consommé la veille de la rencontre:*

- *Un homme inactif dont la conjointe vend du charbon a reçu 20 gourdes de cette dernière qu'il a dépensées pour un plat de 'manje kwit' (riz et pois)*
- *Pour U., femme, des spaghetti dans l'après-midi vers 4 h*
- *Pour B., une autre femme, une soupe de pain pour la journée*
- *Pour la grand-mère de 6 enfants, partage de 2 pains payés 15 gourdes*
- *Pour A. une petite marmite et 1 petite boîte de lait (mesure) de riz et un bonbon pour le bébé, son petit - enfant, grâce à un prêt de 50 gourdes par une amie.*

*Source : Focus group*

A l'ensemble de ces résultats font écho les déclarations recueillies dans le cadre des *focus group* qui identifient comme principales stratégies *la réduction des quantités* ou encore des *rations, la réduction du nombre de repas par jour ou par semaine, la réduction de la diversité alimentaire* ainsi que *la réduction ou la suppression des rations des adultes au bénéfice des enfants* ; cette dernière stratégie étant ayant été principalement citée par *les participants de sexe féminin* aux *focus group*.

Ainsi, plusieurs ménages représentés dans les *focus group* précisent ne prendre qu'un repas par jour. Le groupe de femmes signale par exemple que dans plusieurs ménages *on mange un jour sur deux*. « Dès que j'ai fini de préparer un repas, je dis aux enfants : sachez que vous mangez là pour deux jours »<sup>26</sup>. Lorsqu'il y a un second repas, il est pris en fin d'après -midi en guise de souper. Dans d'autres ménages, il n'y a qu'un véritable repas en fin de semaine, le dimanche. Les autres jours de la semaine, on fait bouillir des patates pour les enfants ou on prépare un peu de spaghetti (« *yon ti aleken* »).

On renonce, en milieu urbain, aux légumes, aux haricots, à la viande et à d'autres produits. Par exemple, pour une famille de quatre personnes (un père et ses trois enfants), si 100 gourdes sont disponibles le matin, le petit-déjeuner est constitué d'*akasan* (préparation à base de maïs) à 15 gourdes (contre 10 gourdes avant la flambée des prix) et de pain (2 « plateaux » de pain à 20 gourdes). On renonce au lait (une petite boîte de lait coûte 17 gourdes) afin de laisser un peu d'argent pour plus tard.

<sup>26</sup> « *Depi m fin fè yon manje m di timoun koulye a konnen nou manje pou 2 jou* »

### Encadré : Une ouvrière

N. a 27 ans. Elle est allée à l'école jusqu'à la dernière année du primaire, en 6e AF. Elle vit avec son conjoint, sa fille de 6 ans et la fille adoptive (9 ans) de son conjoint, sa petite sœur et une restavék de 14 ans. N. travaille dans une factory depuis Octobre 2007. Le conjoint est au chômage depuis un an.

N. devait fournir 6 paquets de 60 pièces textiles par jour pour avoir droit au "tarif" de 100 gourdes. Elle parvient difficilement à réaliser le tarif. Les conditions de travail sont pénibles et l'environnement malsain. Elle gagne parfois 800 à 1000 gourdes pour une quinzaine contre 1500 à 1600 gourdes pour une ouvrière qui réalise le tarif. Parfois le superviseur ne comptabilise pas la journée de travail d'une ouvrière qui n'a pas réalisé de tarif.

Suite à la hausse des prix alimentaires, les habitudes alimentaires ont changé. La viande a été quasiment supprimée, on consomme d'autres céréales comme le maïs et des quantités réduites de riz – déjà une semaine sans riz -. Pour le riz, on achète 1 petite marmite et 1 petite boîte de lait (mesure) de riz pour un jour ou encore une marmite et demie de riz au lieu des 2 petites marmites achetées usuellement avant la crise. Les quantités de spaghetti, de vivres ont été augmentées. N. a consommé notamment beaucoup d'arbre à pain. Les enfants ne veulent pas en manger cependant. Le riz est leur aliment préféré. Avant le riz était consommé chaque jour. Actuellement, les aliments sont variés au gré des prix et des saisons et l'on utilise moins de charbon.

Source : Entretien individuel.

Ceci étant, il importe de souligner que les ménages à consommation alimentaire acceptable sont plutôt nombreux à réduire *souvent* le nombre de repas par jour (53%) et à réduire *souvent* les rations (53%). Et plus de quatre ménages sur dix dans cette catégorie réduisent *souvent* la diversité des types d'aliments (43.4%) et se procurent *souvent* les aliments les moins coûteux ou les moins préférés (44.3%).

On peut appréhender l'insécurité alimentaire des ménages à partir de l'indice des stratégies de réponse au manque de nourriture ou de moyens financiers. Cet indice regroupe et pondère les 5 premières stratégies de consommation alimentaire énumérées plus haut. Plus il est élevé, plus les ménages font usage – et fréquemment – des stratégies de réponse retenues pour faire face à une dégradation de leur sécurité alimentaire (ou à une aggravation de l'insécurité alimentaire).

De fait, l'indice des stratégies de réponse est plus élevé pour les ménages à consommation alimentaire pauvre et à consommation alimentaire insuffisante que pour les autres, ce qui confirme que ces ménages sont en situation d'insécurité alimentaire.

**Tableau 24 : Indice des stratégies de réponse selon le niveau du score de consommation alimentaire**

	Consommation alimentaire pauvre	Consommation alimentaire limite	Consommation alimentaire acceptable	Ensemble
Indice de stratégies de réponse	25.8	23.5	20.7	22.1
Echantillon	93	112	350	555

Note : Cet indice a été calculé sur la population des ménages ayant déclaré avoir connu le manque de nourriture ou d'argent pour se procurer la nourriture.

**S'agissant des stratégies hors consommation alimentaire**, la mobilisation de l'épargne du ménage pour acheter la nourriture est la stratégie la plus citée (47.1%). En fait, ceci est davantage le fait des ménages à consommation alimentaire acceptable (51%), les ménages en situation d'insécurité alimentaire extrême ayant plutôt recours à la mise en gage de leurs biens non productifs (41.8%). Ceci renvoie à des profils différenciés de ces deux catégories de ménages. On peut supposer que les ménages à consommation alimentaire acceptable ont



d'avantage les moyens de se constituer une épargne monétaire – le plus souvent sous la forme de tontines (*sol, sangl*) – que les ménages à consommation alimentaire pauvre ou insuffisante dont les revenus seraient faibles.

**Encadré : Prêt sur gage et alimentation**

*Généralement, les dockers mangent de la nourriture préparée à domicile : durant les périodes d'inactivité, les marchandes de « manje kwit » ne leur accordent pas de crédit. Avec les 500 gourdes qu'il a reçues de la mise en gage de sa radio, J.-B. a acheté du maïs, du spaghetti coquignol. Il a de quoi tenir pendant 7 à 8 jours. A. a mis en gage son téléphone. Avec l'argent reçu, il a joué à la borlette et gagné 600 gourdes ; il a acheté du maïs, du hareng saur, des provisions pour 4 à 5 jours.*

*Source : Focus Group dockers*

En même temps, la mise en gage des actifs non productifs de ces ménages amène à souligner deux problèmes : (i) le premier est que ces ménages sont *a priori* moins dotés en actifs non productifs que les ménages à consommation alimentaire acceptable et (ii) la mise en gage est bien plus coûteuse que la réallocation de l'épargne vers la consommation alimentaire car elle consiste à s'endetter, souvent pour des montants faibles, à des taux d'intérêt élevés, avec le risque de perdre les actifs gagés en cas de non-remboursement. Il faut ajouter à cela que la part des ménages à consommation alimentaire pauvre ou insuffisante qui ont dû vendre des biens non productifs pour des raisons alimentaires est plus élevée que celle observée chez les ménages à consommation alimentaire acceptable.

**Tableau 25: Proportion (%) de ménages ayant adopté telle stratégie d'adaptation face au manque de nourriture au cours des 30 derniers jours par niveau du score de consommation alimentaire**

Ont dû :	Consommation alimentaire pauvre	Consommation alimentaire insuffisante	Consommation alimentaire acceptable	Ensemble
Dépendre d'une aide extérieure (parents/amis/voisins)	35.3	27.8	31.5	31.4
Utiliser une partie de son épargne pour acheter de la nourriture	33.0	42.7	51.1	47.1
Diminuer les dépenses d'éducation ou de santé pour acheter de la nourriture	34.2	32.8	25.3	27.9
Renoncer au paiement de dettes contractées pour acheter de la nourriture	30.5	33.6	24.0	26.6
Mettre en gage (plann) des biens non productifs pour des raisons alimentaires	41.8	24.9	23.0	26.0
Mettre en gage (plann) des biens productifs pour des raisons alimentaires	11.3	11.4	10.1	10.5
Vendre des biens non productifs pour des raisons alimentaires	19.5	21.4	13.9	16.0
Vendre des biens productifs pour des raisons alimentaires	3.4	7.9	2.9	3.8
Vendre ou mettre en gage des terres pour des raisons alimentaires	2.8	1.0	1.2	1.4
Echantillon	105	132	523	760

Bien entendu, la réallocation de l'épargne vers la consommation alimentaire a un coût pour les ménages à consommation alimentaire acceptable: elle conduit, au mieux, à différer certaines dépenses (paiement des frais de scolarisation) voire des investissements ou à renoncer au paiement de dettes, au pire, à devoir supprimer certaines dépenses et à perdre les opportunités éventuelles qui y seraient associées.

Pour près d'un ménage sur trois, il y a eu arbitrage entre les dépenses d'éducation ou de santé et les dépenses alimentaires au bénéfice des secondes. L'arbitrage peut prendre plusieurs formes : différer les dépenses d'éducation pour assurer l'alimentation immédiate – en espérant pouvoir trouver les fonds nécessaires au paiement des dettes liées à la scolarisation ou à la santé, réduire les dépenses de scolarisation via le retrait des enfants de l'école ou en reculant le moment de requérir des soins de santé.

Il faut rappeler que la période de référence des stratégies hors consommation alimentaire est celle des 30 jours précédant l'enquête, autrement dit, *grosso modo*, le mois d'août qui est en principe un mois de vacances scolaires. Affirmer que le ménage a dû réduire les dépenses d'éducation pour cette période peut paraître incongru. Mais il ne faut pas oublier que de multiples stratégies sont mises en œuvre pour payer les frais de scolarisation et que, souvent, les parents ne parviennent à payer l'intégralité des frais longtemps après la fin de l'année académique en s'endettant ou à travers les mécanismes tontiniers.

En tout état de cause, les ménages ont été également interrogés sur d'éventuelles stratégies de déscolarisation au cours de l'année académique 2007-2008<sup>27</sup> et sur le rôle de la flambée des prix alimentaires dans la décision de retirer les enfants de l'école. Parmi ceux qui ont fréquenté l'école (y compris le préscolaire) en 2007-2008, on trouve une proportion non négligeable (18%) qui déclarent une absence de quatre semaines de l'école<sup>28</sup>, les enfants des ménages à consommation alimentaire pauvre ou insuffisante étant largement plus touchés (autour de 27%). On note au passage qu'aucune réponse n'a été fournie pour 14.5% des individus ayant fréquenté l'école en 2007-2008 ! Ceci peut conduire soit à une sous-estimation des absences soit à une surestimation de celles-ci.

**Tableau 26 : Distribution des individus de 5-24 ans ayant fréquenté l'école durant l'année académique 2007-2008 selon le fait d'avoir été ou non absent de l'école durant plus de 4 semaines**

	Consommation alimentaire pauvre	Consommation alimentaire limitée	Consommation alimentaire acceptable	Ensemble
<b>Oui</b>	26.7	27.4	14.3	18.4
<b>Non</b>	58.6	51.3	73.0	67.0
<b>Sans réponse</b>	14.6	21.3	12.7	14.5
<b>Total</b>	100.0	100.0	100.0	100.0
<b>Echantillon</b>	196	263	991	1450

En l'état, ces absences renvoient, dans la majorité des cas, à un abandon – même temporaire – déterminé par la hausse des prix alimentaires en premier rang et celle des prix des produits pétroliers en second rang. La proportion d'individus ayant laissé l'école pour plus de 4 semaines en raison de la flambée des prix alimentaires est plus élevée chez les ménages à consommation alimentaire acceptable (54.5% contre 49.7%). Ceci peut être lié au fait que le taux de scolarisation de départ y était plus élevé.

<sup>27</sup> Les enseignants du milieu rural rencontrés ont observé des déperditions d'élèves dans leurs établissements scolaires. La déperdition est moindre dans le cas de l'école disposant d'une cantine fonctionnant 3 fois par semaine (-5% contre -20% pour l'autre établissement).

<sup>28</sup> Le remplissage du questionnaire pose problème pour cette question. On a en effet 200 cas sans réponse sur une population de 1450 individus de 5-24 ans ayant fréquenté l'école en 2007-2008.

**Tableau 27 : Distribution (%) des individus de 5-24 ans ayant été absents de l'école en 2007-2008 durant plus de 4 semaines selon les principales raisons de l'absence par niveau de consommation alimentaire**

Raisons de l'absence	Consommation alimentaire pauvre ou limite	Consommation alimentaire acceptable	Ensemble
Abandon hors effet direct de la crise alimentaire *	21.9	24.5	23.3
Abandon lié à la flambée des prix alimentaires	49.7	54.9	52.5
Abandon lié à la hausse du prix du carburant	14.9	11.6	13.1
Abandon non justifié	13.5	9.0	11.1
Total	100.0	100.0	100.0
Echantillon	128	152	280

\* Note : Les raisons sont diverses : doit travailler pour gagner un revenu ou comme *restavèk*, maladie chronique/handicap, grossesse/mariage, problème de santé, renvoi ou exclusion de l'école.

Avoir dû dépendre d'une aide extérieure au ménage sur la base de la mobilisation des solidarités familiales ou de proximité concerne un peu plus d'un ménage sur dix pour les 30 jours précédant l'enquête. Les ménages à consommation alimentaire pauvre sont un peu plus nombreux à déclarer cette stratégie, mais on constate qu'elle est bien présente dans les deux autres catégories de ménages. Les différences majeures se jouent plutôt sur l'importance et la nature de ces aides extérieures. Mais le questionnaire ne renseigne pas là-dessus.

#### **Encadré : Stratégies des dockers**

*L'emploi est irrégulier et les périodes d'inactivité entre deux emplois peuvent être longues. Ils sont toujours endettés : ils reçoivent souvent des fonds avancés par leurs employeurs habituels durant les périodes d'inactivité, des prêts qu'ils considèrent comme des prêts usuraires (« ponya ») et qu'ils remboursent par leur travail.*

*Pour assumer les dépenses de leur ménage, ils recourent régulièrement au prêt sur gage : téléphone, radio, ventilateurs, literie, batterie de cuisine... Ils sont contraints à déployer des astuces pour éviter leurs créanciers (propriétaires, marchandes) comme sortir très tôt le matin, rentrer tard à la maison.*

*Ils parcourent de longues routes à pied, tel S. qui se rend à l'APN depuis Lilavois certains jours. Ils parviennent à tenir grâce à la solidarité de proches. La femme d'A. est partie dans sa province natale chez ses parents. S. a confié ses 3 enfants à sa mère qui vit à la campagne, sa femme l'ayant quitté.*

*Source : Focus Group*

Enfin, renoncer au paiement de dettes contractées est une stratégie plutôt souvent citée. Elle est le fait de 26.6% des ménages, notamment de trois ménages sur dix parmi les ménages à consommation alimentaire pauvre.

Il faut signaler par ailleurs **les stratégies mises en place face à la hausse des prix du transport**. Celles-ci ont pu être identifiées à partir des *focus group*. Les ressources allouées initialement au transport sont parfois affectées à l'alimentation. Les jeunes étudiants se déplacent ainsi à pied. Pour les autres catégories, on change de trajet en le segmentant : une partie tout au moins de la distance à parcourir est effectuée à pied. Mais, les marges de manœuvre sont limitées. Pour les femmes de Martissant par exemple, le transport des enfants est très cher (« *fyèl pete* ») : ceux-ci sont scolarisés au centre-ville en raison de la violence existant dans le quartier de résidence. D'autres stratégies sont employées : remettre au chauffeur de transport en commun une somme inférieure au tarif fixé (« *bay chofè a dan di* »), ce qui occasionne souvent des bagarres. Les

jeunes étudiants signalent que de plus en plus d'étudiants sollicitent leurs pairs pour payer leur transport.

**La situation est jugée intenable** : « il n'y a pas d'alternatives, tous les aliments sont chers »<sup>29</sup> déclare une participante au *focus group* des femmes. L'impératif de la consommation immédiate ou de court terme l'emporte sur le principe de la consommation différée : plusieurs participants déclarent l'épargne impossible. Par exemple, les employés journaliers des services de transports déclarent que le salaire gagné est déjà dû : il sert d'abord à rembourser les dettes contractées à des taux d'intérêt élevés (50%) durant les périodes d'inactivité ou encore pour faire face à la cherté de la vie.

**Il faut toutefois souligner que les « marges de manœuvre », si faibles soient-elles, sont différenciées en fonction des moyens d'existence.** En se référant aux *focus group*<sup>30</sup>, il est possible de faire le distinguo – même si la frontière est mince<sup>31</sup> – entre les ménages qui ont accès aux transferts de la diaspora<sup>32</sup> et les autres. On note que ceux qui, parmi les participants aux *focus group*, déclarent des transferts – même occasionnels et de faible montant – sont relativement plus éduqués que les autres<sup>33</sup>. Les transferts permettent de tenir face à un coup dur, de payer l'affermage du logement. En revanche, les ménages urbains sans transfert sont aussi, dans bien des cas, ceux dont la famille restée en province attend à l'occasion une aide de leur part<sup>34</sup>. C'est le cas par exemple des ménages des petites commerçantes (*focus group femmes*).

---

<sup>29</sup> « *bagay sa preske fè m fou, tout bò pa bon, tout manje chè* »

<sup>30</sup> L'analyse des stratégies de réponse au manque de nourriture par exemple n'est pas possible en fonction de la principale source de revenu des ménages car les effectifs des groupes de ménages sont trop faibles pour en tirer des inférences statistiques robustes.

<sup>31</sup> Il faudrait en effet connaître le niveau des transferts reçus.

<sup>32</sup> Il faut noter que l'accès aux transferts n'est pas nécessairement régulier ou garanti. Les jeunes indiquent que les parents établis à l'étranger sont parfois sollicités sur la base de stratégies particulières (mensonges, manipulations).

<sup>33</sup> Ceci a déjà été observé ailleurs. On note surtout que les transferts de la diaspora parviennent au premier chef aux ménages les moins pauvres. Voir Lamaute-Brisson (2003), Manigat, Lamaute-Brisson, Coulombe (2005).

<sup>34</sup> Il s'agit là d'un renversement de tendance par rapport aux années soixante-dix où les migrants urbains pouvaient recevoir des vivres de la part de la famille de la province, du milieu rural. C'est un signe supplémentaire de l'épuisement du milieu rural dans sa fonction de production de vivres.

**Tableau 28 : Profil des participants aux *focus group* selon les moyens d'existence**

	Moyens d'existence	Stratégies de réponse / Consommation alimentaire	Stratégies de réponse / Hors consommation alimentaire	Effets des stratégies	Capacités de réponse aux chocs futurs
<b>Travailleurs indépendants</b>	Services de restauration de rue ( <i>machann manje kwit/</i> préparation de plats/repas, et <i>machann fritay/</i> aliments frits). Pas d'autres sources de revenu.	<ol style="list-style-type: none"> <li>1) Réduction des quantités (rations)</li> <li>2) Réduction du nombre de repas/jour</li> <li>3) Autoconsommation des repas préparés</li> <li>4) Substitution de l'arbre à pain au riz</li> </ol>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1) Arbitrage en faveur de l'école et au détriment de la consommation alimentaire</li> <li>2) Choisir l'activité de restauration de rue pour assurer un minimum de consommation alimentaire dans le ménage</li> <li>3) Aucune autre stratégie / pas d'accès à des ressources permettant un ajustement par le haut</li> </ol>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1) Consommation alimentaire en baisse</li> <li>2) Consommation alimentaire moins diversifiée ou maintien d'une certaine diversité par l'autoconsommation des aliments produits dans le cadre des services de restauration de rue</li> </ol>	Faibles marges de manœuvre. Déscolarisation ?
<b>Journaliers des services de transport / Superviseurs de dockers</b>	Emploi salarié à la journée au moment des arrivages de bateaux de marchandises. Transferts de la diaspora occasionnels pour certains	<ol style="list-style-type: none"> <li>1) Réduction des quantités (rations)</li> <li>2) Réduction du nombre de repas/jour</li> <li>3) Réduire ou supprimer les rations des adultes au bénéfice des enfants</li> <li>4) Maintien du riz au prix de la renonciation à la diversité de l'alimentation</li> </ol>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1) Arbitrage en faveur de l'école et au détriment de la consommation alimentaire</li> <li>2) Emprunt à des taux d'intérêt élevés pour faire face aux dépenses</li> <li>3) Modifier la gestion des trajets pour se rendre au travail (segmentation marche/véhicule)</li> </ol>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1) Consommation alimentaire en baisse</li> <li>2) Consommation alimentaire moins diversifiée ou si diversification, rations plus petites</li> </ol>	Accès aux transferts des émigrés (au moins pour certaines dépenses comme l'affermage)

	Moyens d'existence	Stratégies de réponse / Consommation alimentaire	Stratégies de réponse / Hors consommation alimentaire	Effets des stratégies	Capacités de réponse aux chocs futurs
<b>Journaliers des services de transport / Dockers</b>	Emploi salarié à la journée / très mal payé au moment des arrivages de bateaux de marchandises.	<ol style="list-style-type: none"> <li>1) Réduction des quantités (rations)</li> <li>2) Réduction du nombre de repas/jour</li> <li>3) Réduire ou supprimer les rations des adultes au bénéfice des enfants</li> <li>4) Abandon du riz, achat de patates moins chères que l'arbre véritable</li> </ol>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1) Avances sur salaires des patrons et emprunt à des taux d'intérêt élevés pour faire face aux dépenses, le plus souvent sur la base de la mise en gage des biens non productifs</li> <li>2) Report de coûts sur la famille vivant en milieu rural</li> <li>3) Modifier la gestion des trajets pour se rendre au travail (segmentation marche/véhicule)</li> </ol>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1) Consommation alimentaire en baisse</li> <li>2) Consommation alimentaire moins diversifiée ou <i>si diversification</i>, rations plus petites</li> </ol>	Très faibles marges de manœuvre. Spirale endettement.
<b>Ouvrières de l'industrie d'assemblage</b>	Emploi salarié dans l'industrie payé à la pièce (« sou tarif »). Salaire de 1500 gourdes par quinzaine lorsque le tarif est réalisé. Patrons augmentent le minimum de pièce pour un tarif donné. Ouvrières quittent emploi car salaire inférieur aux dépenses liées au travail. Dans certains cas, activité secondaire comme travailleur indépendant (couture, lessive, coiffure) de manière régulière ou occasionnelle	<ol style="list-style-type: none"> <li>1) Réduction des quantités (rations)</li> <li>2) Réduction du nombre de repas/par jour</li> <li>3) Réduction de la diversité</li> <li>4) Passer au moins une journée sans manger</li> <li>5) Remplacer certains aliments (céréales) par feuilles ou manioc</li> <li>6) Recours aux solidarités familiales (envoi enfants manger chez des proches)</li> </ol>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1) Placement des enfants chez des parents à Port-au-Prince ou en province ou report de coût sur ménage extérieur</li> <li>2) Arbitrage en faveur de la consommation alimentaire par la réduction des frais de transport (trajets à pied)</li> <li>3) Travail heures supplémentaires pour gagner de l'argent pour la rentrée des classes</li> <li>4) Dans certains cas, partage paiement loyer avec colocataires</li> <li>5) Report paiement scolarité enfants sur le patron</li> </ol>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1) Consommation alimentaire en baisse</li> <li>2) Consommation alimentaire moins diversifiée</li> </ol>	Faibles marges de manœuvre.

	Moyens d'existence	Stratégies de réponse / Consommation alimentaire	Stratégies de réponse / Hors consommation alimentaire	Effets des stratégies	Capacités de réponse aux chocs futurs
<b>Chômeurs (anciens chauffeurs licenciés)</b>	Sans emploi. Petits jobs ponctuels. Activité économique (petit commerce) de la conjointe dans certains cas. Solidarité entre les anciens chauffeurs.	<ol style="list-style-type: none"> <li>1) Réduction des quantités (rations)</li> <li>2) Réduction du nombre de repas/par jour</li> <li>3) Réduction de la diversité (riz ou maïs sans accompagnement)</li> <li>4) Passer au moins une journée sans manger</li> <li>5) Remplacer certains aliments (céréales) par d'autres : arbre à pain, spaghetti, bouillon de pois avec feuilles et supprimer la viande du régime alimentaire</li> </ol>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1) Non-scolarisation ou déscolarisation des enfants</li> <li>2) Non-paiement des dettes/arriérés de loyer ou d'affermage</li> </ol>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1) Consommation alimentaire en baisse</li> <li>2) Consommation alimentaire moins diversifiée</li> <li>3) Réduction des opportunités intergénérationnelles (éducation des enfants)</li> </ol>	Marges de manœuvre quasiment inexistantes. Très forte probabilité d'expulsion du logement pour cause d'accumulation d'arriérés/
<b>Femmes</b>	Commerce à petite échelle, de produits divers dont des produits "saisonniers". Pas d'autres sources de revenu.	<ol style="list-style-type: none"> <li>1) Réduction des quantités (rations)</li> <li>2) Réduction du nombre de repas/par jour</li> <li>3) "Occasions de manger" non équivalentes à un <i>repas</i></li> <li>4) Passer au moins une journée sans manger</li> <li>5) Réduire ou supprimer les rations des adultes au bénéfice des enfants</li> </ol>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1) Arbitrage en faveur de l'école et au détriment de la consommation alimentaire</li> <li>2) Aucune autre stratégie / pas d'accès à des ressources permettant un ajustement par le haut</li> </ol>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1) Consommation alimentaire en baisse / Ne pas manger à sa faim</li> <li>2) Consommation alimentaire moins diversifiée</li> </ol>	Faibles marges de manœuvre. Déscolarisation ?

	Moyens d'existence	Stratégies de réponse / Consommation alimentaire	Stratégies de réponse / Hors consommation alimentaire	Effets des stratégies	Capacités de réponse aux chocs futurs
<b>Jeunes</b>	Etudiants. Emplois occasionnels, de courte durée. Petit commerce ou services de réparation. En vue prise en charge de leur scolarisation ou de leurs études universitaires et soutien des parents. Ou prise en charge, pour une bonne partie d'entre eux, de leur alimentation quotidienne, des frais de transport et autres dépenses liées à l'entretien de leurs enfants.	<ol style="list-style-type: none"> <li>1) Réduction des quantités (rations)</li> <li>2) Réduction du nombre de repas/jour/semaine</li> <li>3) Acheter des aliments préparés hors domicile</li> <li>4) Substitution de l'arbre à pain au riz</li> </ol>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1) Arbitrage transport/alimentation au bénéfice de l'alimentation</li> </ol>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1) Consommation alimentaire en baisse</li> <li>2) Consommation alimentaire moins diversifiée</li> <li>3) Etat physique : sensation de faiblesse/peu de résistance physique</li> </ol>	Accès, pour certains, aux transferts des émigrés (éventuellement sur la base de stratégies particulières)
<b>Bénéficiaires de l'aide alimentaire ponctuelle d'une ONG. Résidents de Cité Soleil</b>	Principalement des personnes âgées. Activité économique irrégulière (petit commerce ou restauration de rue), aide d'un enfant ou solidarité – occasionnelle – de proches, assistance ponctuelle d'organisations humanitaires. Logement en mauvais état, dommages suite aux cyclones.	<ol style="list-style-type: none"> <li>1) Réduction du nombre de repas/jour/semaine</li> <li>2) Réduction des quantités (rations)</li> <li>3) Substitution du maïs au riz</li> </ol>		<ol style="list-style-type: none"> <li>1) Consommation alimentaire en baisse</li> <li>2) Consommation alimentaire moins diversifiée</li> </ol>	Marges de manœuvre très faibles. Vulnérabilité du logement.



	Moyens d'existence	Stratégies de réponse / Consommation alimentaire	Stratégies de réponse / Hors consommation alimentaire	Effets des stratégies	Capacités de réponse aux chocs futurs
<b>Enseignants du préscolaire /primaire du milieu rural</b>	Pluri-activité. Emploi salarié au mois comme enseignant, exercice activités agricoles ou élevage, petit commerce.	<b>1)</b> Réduction des quantités (rations) <b>2)</b> Réduction du nombre de repas/jour <b>3)</b> Autoconsommation de la production agricole ou des produits d'élevage que l'on fait durer (diminution des rations)	Vente d'animaux	<b>1)</b> Consommation alimentaire en baisse <b>2)</b> Consommation alimentaire moins diversifiée ou maintien d'une certaine diversité par l'autoconsommation de la production agricole ou des produits de l'élevage	Vente de bétail ? Enlisement dans les stratégies d'ajustement par le bas ?

Source : Rapports des *focus group*.

## 5.5 Profil des ménages à consommation alimentaire pauvre ou limite

L'objet de ce chapitre est d'établir le profil démographique et socio-économique des ménages à consommation alimentaire pauvre ou limite par rapport à ceux dont la consommation alimentaire est acceptable.

### 5.5.1 Logement, accès à l'eau et autres services

Les ménages à consommation alimentaire pauvre – et dans une moindre mesure les ménages à consommation alimentaire limite - vivent en majorité dans des maisons basses avec toiture en tôle. On trouve, et c'est quelque peu surprenant, quelques ménages à consommation alimentaire acceptable dans des logements de mauvaise qualité (matériaux de récupération, clisse). Ceci dit, cette catégorie de ménages se distingue par l'occupation plus fréquente de maisons à toiture en béton et plus particulièrement de maisons à étage avec toiture en béton.

**Tableau 29 : Distribution (%) des ménages selon le type de logement occupé par niveau du score de consommation alimentaire**

	Consommation alimentaire pauvre	Consommation alimentaire limite	Consommation alimentaire acceptable	Ensemble
Maison basse en matériaux de récupération	0.7	4.7	1.8	2.2
Maison en bois (clisse)	4.7	1.2	0.8	1.4
Maison basse avec toiture en tôle	59.7	50.1	46.8	49.2
Maison basse avec toiture en béton	23.5	28.6	31.6	29.9
Maison à étage avec toiture en tôle	5.3	7.0	4.4	4.9
Maison à étage avec toiture en béton	6.2	7.3	14.3	11.9
Autre		1.0	0.4	0.4
Total	100.0	100.0	100.0	100.0
Echantillon	105	132	523	760

Les ménages à consommation alimentaire pauvre sont moins souvent propriétaires du logement occupé (29.5%) que les autres ménages et ils sont plus fréquemment des occupants à titre gratuit (13.3% contre 8.6%). Sinon, l'affermage est le plus partagé comme statut d'occupation des logements (un peu plus de 50% dans les trois catégories de ménages).

La majorité des ménages à consommation alimentaire pauvre (57%) ont accès à des sources améliorées pour l'eau de boisson en premier rang. Parmi ces sources, on trouve l'achat d'eau traitée (14%) : il s'agit vraisemblablement de l'achat des petits sachets d'eau traitée vendus dans les rues. Ceci dit, près de 7 ménages sur dix à consommation alimentaire acceptable ont accès aux sources améliorées. C'est que l'achat de seaux d'eau – rangé parmi les sources non améliorées - est déclaré par un contingent important (41.3%) de ménages à consommation alimentaire pauvre. Il convient de noter que ce classement des sources d'eau de boisson (sources améliorées vs sources non-améliorées) est plutôt arbitraire dans la mesure où l'achat d'eau par seau peut se faire auprès de bornes-fontaines fournissant de l'eau potable.

**Tableau 30 : Distribution (%) des ménages selon la première source d'eau de boisson par niveau du score de consommation alimentaire**

	Consommation alimentaire pauvre	Consommation alimentaire limite	Consommation alimentaire acceptable	Ensemble
Achat de " bokit "	41.3	37.4	27.6	31.3
Rivière			0.1	0.1
Source	0.7	0.9	1.2	1.1
Puits non protégé	1.1		0.1	0.2
Autres		1.0	1.5	1.2
<b>Sources non améliorées</b>	<b>43.0</b>	<b>39.3</b>	<b>30.6</b>	<b>33.9</b>
Service de distribution	25.5	19.8	25.0	24.2
Fontaine publique	6.7	7.3	3.1	4.3
Achat de camion	3.6	3.4	1.8	2.3
Citerne privée	0.6	0.5	1.0	0.9
Puits artésien			0.1	0.1
Puits protégé	5.9	6.5	6.6	6.5
Achat eau traitée	14.6	23.3	31.8	27.9
<b>Sources améliorées</b>	<b>57.0</b>	<b>60.7</b>	<b>69.4</b>	<b>66.1</b>
Total	100.0	100.0	100.0	100.0
Echantillon	105	132	523	760

La latrine est la toilette la plus utilisée par les trois catégories de ménages. On observe que les ménages à consommation alimentaire pauvre sont relativement moins nombreux à disposer d'un WC moderne (10.9% contre 16.2%) et utilisent plus fréquemment des modes d'évacuation d'excréta précaires (trou dans la cour, terrain vide) ou non -spécifiés (9.5% contre 2.8%) que les ménages à consommation alimentaire acceptable.

Enfin, s'agissant de la principale source d'éclairage du logement, si les prises clandestines sont déclarées par la majorité des ménages des trois catégories (plus de 50%), l'usage des bougies est plus fréquent chez les ménages à consommation alimentaire pauvre (27.9% contre 9.5%) qui ont également moins accès aux compteurs individuels (formel s) de l'EDH (8.5% contre 22.6%) que les ménages à consommation alimentaire acceptable.

**Tableau 31 : Distribution (%) des ménages selon la principale source d'éclairage par niveau du score de consommation**

	Consommation alimentaire pauvre	Consommation alimentaire limite	Consommation alimentaire acceptable	Ensemble
Electricité (compteur individuel)	8.5	15.8	22.6	19.4
Electricité (prise clandestine)	53.9	58.5	57.4	57.1
Bougie	27.9	16.3	9.5	13.3
Lampe à kérosène	9.7	8.8	8.9	9.0
Groupe électrogène			0.9	0.6
Panneau solaire			0.2	0.2
Autres		0.6	0.5	0.4
Total	100.0	100.0	100.0	100.0
Echantillon	104	127	515	746

## 5.5.2 Démographie

**Les ménages à consommation alimentaire pauvre sont plus fréquemment dirigés par des femmes (60.1%)** que ceux dont la consommation alimentaire acceptable (52.3%). On note également qu'un tiers des ménages dirigés par une femme ont une consommation alimentaire pauvre ou insuffisante contre 29.1% des ménages dont le chef est un homme.

Le questionnaire n'a pas pris en compte le statut matrimonial des chefs de ménage. On sait toutefois que d'autres enquêtes ainsi que le dernier recensement de la population (RGPH 2003) indiquent que le statut de chef de ménage renvoie, dans le cas haïtien, à une diversité de statuts matrimoniaux. On trouve en effet aussi bien des femmes chefs de ménage *de jure* (veuves, divorcées, célibataires) que des femmes chefs de ménage en union (Lamaute -Brisson 2004 / IHSI).

**Les chefs de ménage sont âgés de 43.4 ans en moyenne**. Il n'y a pas de différences majeures entre les groupes de ménages délimités par les seuils du score de consommation alimentaire

**Tableau 32 : Age moyen et âge médian des chefs de ménage selon le sexe par niveau du score de consommation alimentaire du ménage**

		Consommation alimentaire pauvre	Consommation alimentaire limite	Consommation alimentaire acceptable	Ensemble
<b>Homme</b>	Age moyen	44.3	43.8	40.7	41.7
	Age médian	43.0	45.0	39.0	40.0
<b>Femme</b>	Age moyen	43.6	42.0	46.0	44.9
	Age médian	42.0	42.0	45.0	44.0
<b>Ensemble</b>	<b>Age moyen</b>	<b>43.8</b>	<b>42.8</b>	<b>43.5</b>	<b>43.4</b>
	Age médian	42.0	43.0	42.0	42.0
	Echantillon	104	129	521	754

**La fréquentation scolaire des 5-24 ans est plutôt élevée dans des quartiers qu'on considère globalement comme « pauvres » en raison de leur très forte densité.** 74% des individus de 5 ans et plus ont fréquenté l'école (ou le préscolaire) au cours de l'année académique 2007 -2008. **Reste que, dans les ménages à consommation alimentaire pauvre ou insuffisante, le taux de fréquentation scolaire est bien plus faible (67%)** que chez les ménages à consommation alimentaire acceptable (78%).

**Tableau 33 : Fréquentation scolaire (%) des 5-24 ans en 2007-2008 par niveau du score de consommation alimentaire**

	Consommation alimentaire pauvre	Consommation alimentaire insuffisante	Consommation alimentaire acceptable	Ensemble
Ont fréquenté l'école en 2007/08	67.3	67.3	78.1	74.3
Echantillon	299	385	1254	1938

**Par ailleurs, les jeunes de 5-24 ans sont relativement moins instruits dans les ménages où la consommation est pauvre ou insuffisante.** La proportion des individus ayant le niveau d'études secondaires y est moins forte (34% contre 44.2%) et seuls 0.5% d'entre eux vont à l'université (contre 4% dans les cas où la consommation alimentaire est acceptable). Il faut rappeler que c'est précisément dans ces ménages à consommation pauvre ou insuffisante qu'il y a eu le plus d'abandons de l'école, en particulier ceux liés à la hausse des prix alimentaires et des prix du carburant.

**Tableau 34 : Distribution (%) des 5-24 ans selon le niveau d'étude atteint par niveau du score de consommation alimentaire**

	Consommation alimentaire pauvre	Consommation alimentaire insuffisante	Consommation alimentaire acceptable	Ensemble
Aucun niveau	4.7	3.1	3.0	3.3
Préscolaire	6.3	4.9	5.5	5.5
Primaire	53.5	47.3	43.2	45.7
Secondaire	34.9	42.9	44.2	42.5
Université	0.5	1.8	4.0	3.0
Total	100.0	100.0	100.0	100.0
Echantillon	296	381	1235	1912

### 5.5.3 Participation à l'activité économique

Les taux d'activité des chefs de ménage sont particulièrement voire même étonnamment bas : 34% seulement d'entre eux sont présents sur le « marché du travail ». Les femmes chefs de ménage sont très faiblement engagées sur ce « marché » avec un taux d'activité de 28.3% ! Autrement dit, le taux d'activité des hommes vaut 1.44 fois celui des femmes. Il n'y a, par ailleurs, pas de différences majeures entre les femmes chefs de ménage selon le groupe du score de consommation alimentaire. Ceci contraste avec la situation des hommes chefs de ménage dans la mesure où leur taux d'activité dans les ménages à consommation alimentaire acceptable est plus élevé que dans les ménages à consommation alimentaire insuffisante.

**Tableau 35 : Taux d'activité (%) des chefs de ménage selon le sexe par niveau du score de consommation alimentaire**

	Consommation alimentaire pauvre	Consommation alimentaire insuffisante	Consommation alimentaire acceptable	Ensemble
<b>Homme</b>	37.7	35.8	42.6	40.8
<b>Femme</b>	28.4	26.4	28.8	28.3
<b>Ensemble</b>	32.2	30.5	35.4	34.0
<b>Echantillon</b>	105	132	523	760

Il faut rappeler que la période de référence de la participation à l'activité économique couvre les 30 jours précédant le passage de l'enquêteur. Autrement dit, il s'agit *grosso modo* du mois d'août durant lequel une partie tout au moins des activités économiques liées au travail indépendant (plus répandu que le travail salarié) sont au ralenti suite à la fermeture des écoles en juin.

### 5.5.4 Sources de revenus et « livelihoods »

L'analyse des sources des revenus perçus au cours des 12 mois précédant l'enquête devrait permettre d'avoir une meilleure idée des stratégies de vie des ménages.

Si l'on raisonne, dans un premier temps, en termes de structure de la masse des revenus perçus, trois grandes composantes doivent être signalées : le travail indépendant (53.1% du revenu total), le travail salarié (26.8%) et les transferts entre ménages (16.1% avec la prédominance des transferts en provenance des travailleurs émigrés).

**Tableau 36 : Distribution (%) de la masse de revenus perçus par les ménages classés par niveau de sécurité alimentaire selon la source de revenu**

	Consommation alimentaire pauvre	Consommation alimentaire insuffisante	Consommation alimentaire acceptable	Ensemble
Travail salarié dans l'industrie et la construction (03, 19, 20, 21)	7.0	8.1	6.0	6.4
Travail salarié dans le commerce de rue et avec local (22, 23)	1.0	1.4	1.4	1.4
Travail salarié dans les services aux particuliers et entreprises (24, 25, 27)	3.9	10.7	9.6	9.3
Travail salarié dans l'administration publique/les entreprises publiques (26)	3.5	8.1	9.7	9.0
Travail salarié des personnels de maison / emploi domestique (28)	1.6	1.9	0.5	0.8
<b>TRAVAIL SALARIE</b>	<b>17.1</b>	<b>30.3</b>	<b>27.2</b>	<b>26.8</b>
Production indépendante de biens (01, 02)	5.1	3.1	5.8	5.4
Commerce de gros et de détail de produits alimentaires locaux ou importés	8.3	16.2	12.3	12.5
Commerce de gros et de détail de produits non alimentaires locaux ou importés (09, 10, 11, 12)	36.3	9.7	16.5	17.1
Services de restauration sur la voie publique (13)	5.2	9.4	3.8	4.7
Services aux particuliers et aux entreprises (14, 15, 16, 17, 18)	7.8	17.8	13.2	13.4
<b>TRAVAIL INDEPENDANT</b>	<b>62.8</b>	<b>56.2</b>	<b>51.6</b>	<b>53.1</b>
Transferts monétaires du milieu rural et du milieu urbain (29, 30, 31)	11.8	3.2	3.7	4.2
Transferts monétaires externes (32)	4.8	6.6	13.4	11.8
<b>TRANSFERTS ENTRE MENAGES</b>	<b>16.6</b>	<b>9.8</b>	<b>17.0</b>	<b>16.1</b>
Rentes foncières (33)	1.0	0.8	1.1	1.1
Agriculture à compte propre (34)	0.0	1.2	0.2	0.3
Mendicité (35)	0.7	0.3	0.1	0.2
Autres (36)	1.8	1.6	2.7	2.5
Total	100.0	100.0	100.0	100.0

**Les ménages à consommation alimentaire pauvre** et ceux dont la consommation alimentaire est acceptable au moment de l'enquête présentent des profils différenciés. Les premiers **dépendent davantage, pour la formation de leur revenu total, du travail indépendant que du travail salarié** (encore que le travail indépendant compte pour la moitié du revenu total des ménages à consommation alimentaire acceptable).

**Les transferts monétaires des émigrés sont davantage présents dans le revenu total des ménages à consommation alimentaire acceptable** (13.4% contre 4.8%). En fait, les transferts internes l'emportent sur les transferts externes (11.8% du revenu total) chez les ménages à consommation alimentaire pauvre. *Tout se passe comme si les ménages qui sont en situation d'insécurité alimentaire sont ceux qui n'ont accès qu'à une solidarité interne limitée par la forte incidence de la pauvreté monétaire en Haïti ; solidarité qui ne leur permettrait vraisemblablement d'échapper à l'insécurité alimentaire.* On note en tout cas que le montant moyen des transferts externes est près de trois fois plus élevé que le montant moyen des transferts monétaires internes (du milieu rural et du milieu urbain). Et en particulier, les transferts monétaires externes reçus par

les ménages à consommation alimentaire acceptable valent 6 fois plus que ceux reçus par les ménages à consommation alimentaire pauvre.

**Tableau 37 : Montant moyen (gourdes) des transferts monétaires internes et des transferts monétaires externes perçus au cours des 12 mois précédant l'enquête par niveau du score de consommation alimentaire**

	Consommation alimentaire pauvre	Consommation alimentaire insuffisante	Consommation alimentaire acceptable	Ensemble
Transferts monétaires du milieu rural et du milieu urbain	5 005	1 963	3 342	3 344
Transferts monétaires externes	2 053	4 072	12 214	9 386

Pour un profil plus précis des ménages, il faut établir les combinaisons de sources de revenu par ménage de manière à identifier des groupes de ménages sur la base des combinaisons reconstituées à partir des déclarations. L'analyse statistique des groupes (« clusters ») de ménages effectuée se fonde sur la contribution des sources de revenu déclarées par les ménages à leur revenu total et permet de distinguer 14 groupes de ménages.

Quatre groupes dont les effectifs se sont révélés faibles ont été regroupés sous la rubrique « autres revenus ». Il s'agit des ménages vivant principalement de revenus non spécifiés (22 ménages), du revenu du travail salarié dans le commerce (17 ménages), de ceux vivant de la mendicité explicitement déclarée, (9 ménages), et de ceux tirant leurs revenus du travail indépendant dans l'agriculture (4 ménages).

Quant aux groupes restants, il importe de noter qu'ils reflètent la (très forte) prédominance d'une source de revenu à l'exception d'un seul où l'on peut repérer la combinaison de deux sources, à savoir : les transferts en provenance de ménages résidant en Haïti et le travail des personnels de maison.

C'est que le nombre moyen de sources de revenu par ménage est plutôt faible : 1.7 sources sur un total maximum de 4 fixé dans le questionnaire. Le nombre médian est encore plus faible pour les ménages en situation d'insécurité alimentaire : une (1) source pour 50% des ménages ! Ce chiffre à lui seul indique la faiblesse des marges de manœuvre des ménages des quartiers densément peuplés de Port-au-Prince.

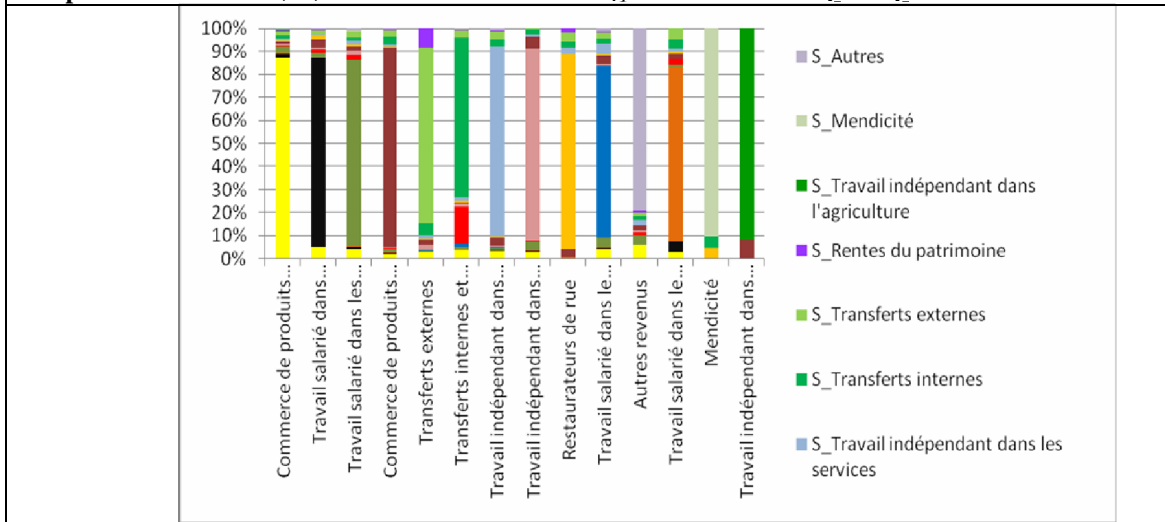
**Tableau 38 : Nombre moyen et nombre médian de sources de revenu par ménage selon le niveau d'insécurité alimentaire**

	Consommation alimentaire pauvre	Consommation alimentaire limite	Consommation alimentaire acceptable	Ensemble
Nombre moyen de sources de revenu	1.5	1.6	1.7	1.7
Nombre médian de sources de revenu	1.0	1.0	2.0	2.0
Echantillon	105	129	520	754

Au total, on est moins en présence de groupes de combinaisons de revenus que de groupes identifiés par la principale source de revenu du ménage<sup>35</sup> comme on peut le constater sur le graphique ci-dessous.

<sup>35</sup> Ceci n'est guère surprenant sachant que le nombre moyen de sources de revenu déclarées est de 1.7 sources sur 4.

**Graphe 14 : Structure (%) du revenu total des ménages classés selon la principale source de revenu**



Dans cette perspective, il importe de noter que les transferts externes semblent fonctionner davantage comme un revenu de « remplacement » (des revenus d'activité) plutôt que comme un revenu d'appoint pour le groupe des ménages dont la principale source de revenu renvoie aux travailleurs émigrés.

Le tableau ci-dessous retrace la distribution des ménages selon leur principale source de revenu en fonction des seuils du score de consommation alimentaire. Il n'y a pas de concentration particulièrement remarquable des ménages de chaque groupe déterminé par le score de consommation alimentaire selon telle ou telle principale source de revenu. Si l'on revient aux trois principales composantes du revenu total, il apparaît que, dans les 3 catégories, plus de 50% des ménages vivent principalement du travail indépendant. En soi, ce n'est pas une surprise, sachant que l'auto-emploi représente une part importante de l'emploi dans l'Aire Métropolitaine de Port-au-Prince.

**Tableau 39 : Distribution (%) des ménages selon la principale source de revenus par niveau du score de consommation alimentaire**

	Consommation alimentaire pauvre	Consommation alimentaire limite	Consommation alimentaire acceptable	Ensemble
Commerce de produits agricoles et produits alimentaires	10.6	19.3	15.6	15.5
Travail salarié dans l'industrie et la construction	9.6	12.0	7.2	8.3
Travail salarié dans les services	6.0	15.2	8.5	9.3
Commerce de produits non-alimentaires	17.2	8.6	10.5	11.1
Transferts externes	12.0	8.6	14.2	13.0
Transferts internes et travail domestique	12.1	8.8	6.1	7.4
Travail indépendant dans les services	10.0	6.9	12.9	11.5
Travail indépendant dans la production de biens	4.8	5.6	6.5	6.1
Restaurateurs de rue	6.6	3.6	4.7	4.7
Travail salarié dans le secteur public	4.5	3.4	7.9	6.7
Autres revenus	6.5	8.0	5.9	6.4
Total	100.0	100.0	100.0	100.0
Echantillon	105	129	520	754*

\*. Il n'y a pas de revenus déclarés pour six (6) ménages de l'échantillon couvert.



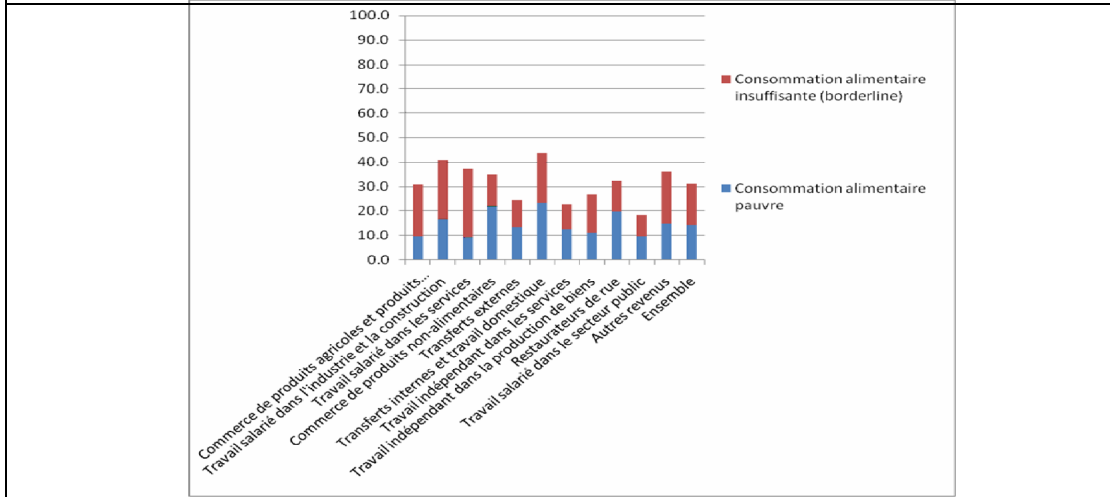
Parallèlement, on note que 12% des ménages à consommation alimentaire pauvre reçoivent de s transferts externes contre 14% des ménages à consommation alimentaire acceptable, soit un écart de 2 points de pourcentage « seulement ». Mais le niveau moyen des transferts des émigrés perçus par les premiers (16 318 gourdes l’an) est nettement en deçà de celui perçu par les seconds (65 391 gourdes l’an). Autrement dit, l’accès aux transferts externes ne signifie pas nécessairement que l’on échappe aux situations d’insécurité alimentaire. Dans le même temps, il faut rappeler que d’autres travaux montrent que les transferts externes profitent d’abord aux plus « riches » ou que la distribution des transferts externes est régressive (voir aussi le niveau de transferts externes per capita pour ces ménages).

Les groupes de ménages peuvent être différenciés selon la proportion de ménages dont la consommation alimentaire est pauvre ou limite. *A titre indicatif, car les effectifs de certains groupes sont faibles*, on peut considérer que les groupes les plus affectés par les problèmes d’insécurité alimentaire sont ceux vivant principalement des transferts internes et du travail domestique d’une part, ceux vivant du travail salarié dans l’industrie et la construction d’autre part. Les groupes les moins touchés sont en premier lieu ceux vivant principalement du travail salarié public et ceux vivant du travail indépendant dans les services.

Il faut également noter que la proportion de ménages à consommation alimentaire pauvre – ce qui renverrait à des situations d’extrême insécurité alimentaire – est particulièrement élevée voire dépasse celle des ménages à consommation alimentaire insuffisante dans les groupes suivants :

- i. Les ménages vivant des transferts internes et du travail domestique
- ii. Les ménages vivant du commerce de produits non -alimentaires
- iii. Les ménages vivant de la restauration de rue.

**Graphe 15 : Poids (%) des ménages à consommation alimentaire pauvre et à consommation alimentaire insuffisante dans les groupes de ménages établis selon la principale source de revenu**



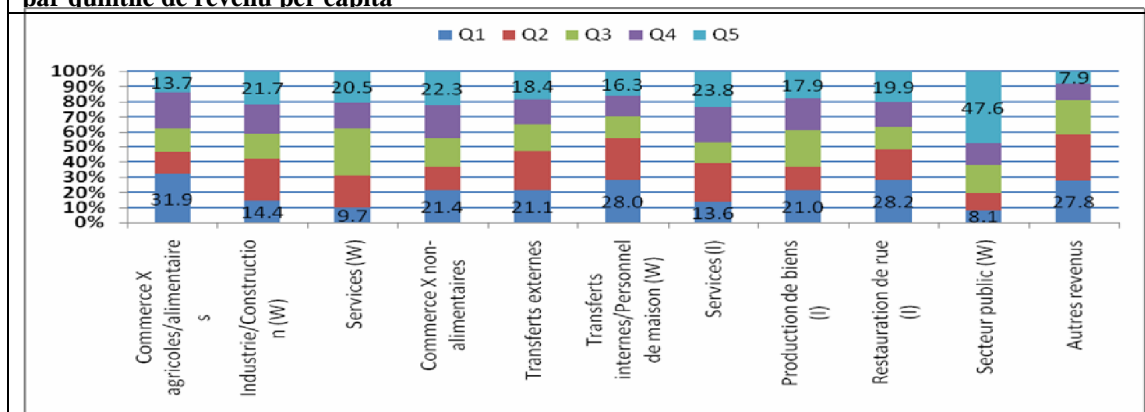
Ces trois groupes sont également parmi ceux qui présentent les plus fortes proportions de ménages à déclarer une baisse de leur revenu nominal. Il faut bien entendu lire ces chiffres avec prudence en raison de la faiblesse des effectifs. On note en tout cas une différence entre les ménages vivant principalement du travail indépendant de ceux qui vivent du travail salarié : les premiers sont relativement plus nombreux à avoir subi une baisse de revenu nominal tandis que les seconds déclarent plus fréquemment une stabilité de leur revenu nominal voire une augmentation de celui-ci.

**Tableau 40 : Distribution (%) des ménages selon l'évolution du revenu nominal par principale source de revenu du ménage**

Principale source de revenu	Est resté stable	A augmenté	A baissé	Total	Echantillon
Travail indépendant dans la production de biens	9.9	7.5	82.6	100.0	48
Commerce indépendant de produits agricoles et produits alimentaires	16.5	7.1	76.4	100.0	114
<b>Commerce indépendant de produits non-alimentaires</b>	<b>14.0</b>	<b>15.7</b>	<b>70.3</b>	<b>100.0</b>	<b>79</b>
<b>Restaurateurs de rue</b>	<b>14.6</b>	<b>9.6</b>	<b>75.9</b>	<b>100.0</b>	<b>35</b>
Travail indépendant dans les services	17.2	7.7	75.2	100.0	79
Travail salarié dans l'industrie et la construction	21.5	16.9	61.6	100.0	66
Travail salarié dans les services	32.8	16.4	50.8	100.0	71
Travail salarié dans le secteur public	38.8	17.4	43.9	100.0	52
Transferts externes	28.5	8.1	63.4	100.0	95
<b>Transferts internes et travail domestique</b>	<b>18.4</b>	<b>5.4</b>	<b>76.2</b>	<b>100.0</b>	<b>57</b>
Autres revenus	25.4	4.8	69.9	100.0	51
Ensemble	21.5	10.5	68.0	100.0	747

Si l'on cherche à connaître la composition des groupes de ménages établis à partir de la principale source de revenu selon leur niveau de vie (revenu per capita), on observe quelques différences entre ces groupes. Pour l'essentiel, les plus pauvres sont ceux qui vivent des transferts internes et du travail salarié des personnels de maison. Un peu plus de 50% d'entre eux se retrouvent dans les deux premiers quintiles du niveau de vie. Et les plus riches sont ceux qui ont un travail salarié dans le secteur public : 47.6% d'entre eux se retrouvent dans le dernier quintile de revenu per capita, une proportion inégalée dans les autres groupes<sup>36</sup>. A noter que la distribution des ménages vivant principalement des transferts externes est proche de la distribution statistique découlant de la subdivision en quartiles (25% de ménages dans chaque quartile).

**Graph 16 : Distribution (%) des groupes de ménages établis selon la principale source de revenu par quintile de revenu per capita**



<sup>36</sup> Il faut noter que les salariés du secteur public sont peut-être les plus à même de déclarer au mieux leurs revenus salariaux dans la mesure où il s'agit d'un montant fixe par mois. Ceci est moins évident pour les travailleurs indépendants.

### 5.5.5 Patrimoine en biens durables.

Dans la mesure où les données sur les revenus peuvent poser problème notamment en fonction des effets de mémoire liés au fait qu'ils sont perçus de manière irrégulière – tout au moins pour le travail indépendant et dans bien des cas pour les transferts effectués de manière ponctuelle –, on peut chercher à classer les ménages en fonction d'un indice de richesse reflétant le patrimoine des ménages et plus précisément leur patrimoine en biens durables (cf. annexe 5).

Les ménages à consommation alimentaire pauvre et à consommation alimentaire insuffisante sont plus fréquemment pauvres en termes de biens durables. Ils se retrouvent plus fréquemment dans les deux premiers quintiles de l'indice de richesse (respectivement 77.6% et 51.5% contre 29.4%).

**Tableau 41 : Distribution (%) des ménages selon les quintiles de l'indice de richesse en biens durables par niveau du score de consommation alimentaire**

	Consommation alimentaire pauvre	Consommation alimentaire limite	Consommation alimentaire acceptable	Ensemble
WIQ1	41.1	25.7	14.1	19.9
WIQ2	36.6	25.8	15.3	20.1
WIQ3	11.1	24.8	20.9	20.2
WIQ4	9.9	15.8	22.9	19.8
WIQ5	1.3	7.9	26.8	20.0
<b>Total</b>	100.0	100.0	100.0	100.0
Echantillon	105	132	523	760

Symétriquement, alors que 92% des ménages les plus riches en biens durables ont une consommation alimentaire acceptable, moins d'un ménage sur deux du quintile le plus pauvre ont le même type de consommation.

**Tableau 42 : Distribution (%) des ménages selon les seuils du score de consommation alimentaire par quintile de l'indice de richesse en biens durables par niveau du score de consommation alimentaire**

	Consommation alimentaire pauvre	Consommation alimentaire limite	Consommation alimentaire acceptable	Total	Echantillon
WIQ1	29.1	22.4	48.5	100.0	144
WIQ2	25.6	22.3	52.1	100.0	150
WIQ3	7.8	21.3	71.0	100.0	154
WIQ4	7.0	13.8	79.2	100.0	150
WIQ5	0.9	6.9	92.2	100.0	162
Ensemble	14.1	17.3	68.6	100.0	760

### *Capital social et marges de manœuvre des ménages*

Par-delà la diversité des définitions du capital social, cette section cherche à connaître les recours identifiés par les ménages parmi leurs parents ou amis et leur mobilisation de ces recours en cas de difficultés. C'est qu'il s'agit de mettre en évidence les marges de manœuvre dont disposent les ménages pour faire face au manque de nourriture ou au manque d'argent. La question est d'importance car, si l'on en croit certaines déclarations faites dans les *focus group*, le recours aux solidarités habituelles (fondées sur la proximité, la parenté, les relations d'amitié ou l'exercice d'une même activité) est de moins en moins évident : « nous sommes tous dans la même

situation » (« *nou tout sou menm kouran* »). Ainsi, il devient plus difficile par exemple de participer aux « sol » ou *tontines*, mécanisme d'épargne solidaire.

Les ménages ont donc été interrogés sur les possibilités de recourir aux parents ou amis en cas de manque de nourriture ou d'argent, sur le recours effectif à ces solidarités familiales/amicales et leur résultat, ainsi que sur leur engagement éventuel dans des formes de solidarité envers d'autres ménages.

La démarche a évidemment ses limites : on ne connaît pas les profils des parents ou amis qui peuvent apporter ou qui apportent effectivement leur aide sous une forme ou sous une autre (don de nourriture, aide financière notamment). Par ailleurs, si les ménages interrogés peuvent être aidés – selon leurs propres déclarations – l'ont été ou le sont, il convient de déterminer s'ils sont eux-mêmes engagés dans l'aide à d'autres ménages, les relations sociales n'étant pas systématiquement univoques. Dans un cas (être aidé) comme dans l'autre (aider), on cherche à savoir s'il y a eu des changements dans l'accès à l'aide et dans les dons compte tenu de la flambée des prix alimentaires et de la hausse des prix du carburant. On compare donc les indicateurs retenus entre le moment de l'enquête et la même période de l'année passée.

**Les transferts de nourriture entre ménages comme traduction d'un capital social.** Pour ce qui est de l'accès à la nourriture, on sait que, hormis la très forte prédominance de l'approvisionnement sur les marchés de biens et de services (de restauration de rue), une partie des ménages ont pu mobiliser les solidarités entre ménages. En effet, parmi les principales sources générales de nourriture, on retrouve, dans l'ordre décroissant, les transferts en nature en provenance des ménages ruraux (13.5% des ménages) – ce qui atteste d'un lien encore tangible entre le rural et l'urbain –, les transferts de ménages vivant à l'étranger (9.4%), les transferts en provenance de ménages urbains (6.4%). Toutes provenances comprises, les transferts de nourriture comptent au final pour près d'un ménage sur trois !

Près de quatre ménages sur dix (38.9%) estimaient, au moment de l'enquête, qu'ils pouvaient en cas de besoin en nourriture, solliciter l'aide de parents ou d'amis. Il n'y a pas de changement majeur par rapport à l'année précédente, à la même période puisque 92% des ménages (ayant répondu aux deux questions) donnent la même réponse pour les deux moments considérés. Les possibilités de recours renvoient très largement (dans 66% des cas) aux solidarités à l'intérieur des frontières nationales, le reste se référant soit à la mobilisation éventuelle de ménages vivant à l'étranger ou à la mobilisation de ménages vivant en Haïti et de ménages établis à l'étranger.

Les ménages à consommation alimentaire pauvre semblent se distinguer par le fait qu'ils sont relativement plus nombreux à déclarer ne pas avoir de recours (64.8%) que les ménages à consommation alimentaire acceptable (58.7%). Mais il n'y a pas de progression claire de cette proportion d'un groupe de consommation alimentaire à l'autre.

**Tableau 43 : Distribution (%) des ménages selon les possibilités de solliciter l'aide de parents ou d'amis en cas de besoin de nourriture au moment de l'enquête**

	Consommation alimentaire pauvre	Consommation alimentaire limite	Consommation alimentaire acceptable	Ensemble
Oui, dans le pays	25.5	23.1	26.3	25.6
Oui, hors du pays	7.4	4.4	10.2	8.8
Oui, dans le pays et hors du pays	2.3	2.6	4.9	4.1
Non	64.8	69.9	58.7	61.5
Total	100.0	100.0	100.0	100.0
Echantillon	105	131	522	758

**Demander de l'aide et être aidé.** De fait, 27.2% des ménages ont demandé une aide aux parents ou amis face au manque de nourriture durant les 6 mois précédant l'enquête et la majorité d'entre eux – soit 21.4% du total des ménages – l'ont fait plus d'une fois. Cette proportion est remarquable : elle représente 70% de celle ayant déclaré disposer de recours. Elle est symptomatique des difficultés des ménages à faire face à la crise. Fait encore plus remarquable, 91% des ménages ayant sollicité une aide en nourriture l'ont obtenue <sup>37</sup>. Reste à savoir si l'aide a été à la hauteur des besoins. En tout cas, **ce passage d'un capital social *potentiel* à un capital social *réalisé* doit être souligné tout autant que le fait que la majorité des ménages déclarent n'avoir aucun recours auprès des parents/amis.**

**Tableau 44 : Distribution (%) des ménages selon le fait d'avoir sollicité ou non l'aide de parents ou amis au cours des 6 mois précédant l'enquête en cas de besoin de nourriture par niveau du score de consommation alimentaire**

	Consommation alimentaire pauvre	Consommation alimentaire limitée	Consommation alimentaire acceptable	Ensemble
Oui, une fois	6.6	2.1	6.5	5.7
Oui, plus d'une fois	15.8	18.8	23.2	21.4
Non	77.6	79.1	70.3	72.8
Total	100.0	100.0	100.0	100.0
Echantillon	103	131	519	753

**Aider : le « partage de la pénurie » ?** Un peu plus de trois ménages interrogés sur dix ont effectué des dons de nourriture au bénéfice de parents ou amis au moment de l'enquête. Cette proportion est inférieure à celle découlant des déclarations des ménages pour l'année précédente à la même période (35.3%). On peut supposer que cette baisse est liée à la flambée des prix alimentaires dans la mesure où celle-ci a déterminé pour une bonne partie de ménages une réduction des quantités consommées. On observe une baisse de la proportion de ménages donateurs dans toutes les catégories de ménages délimitées en fonction du score de consommation alimentaire. Il n'en reste pas moins que, si les ménages à consommation alimentaire pauvre sont relativement moins nombreux que les autres à donner de la nourriture, 19% d'entre eux l'ont fait au moment de l'enquête. Ceci est tout à fait remarquable.

**Tableau 45 : Proportion (%) de ménages ayant effectué des dons de nourriture à des parents ou amis extérieurs au ménage au moment de l'enquête et l'année précédente, à la même période, par niveau du score de consommation alimentaire**

	Consommation alimentaire pauvre	Consommation alimentaire limitée	Consommation alimentaire acceptable	Ensemble
Dons de nourriture l'an dernier à la même période	23.0	27.1	39.9	35.3
Dons de nourriture au moment de l'enquête	19.3	23.8	34.9	30.7
Echantillon	105	132	523	760

*Par ailleurs, 30.1% des ménages ayant effectué des dons au moment de l'enquête ont eux-mêmes sollicité, au cours des 6 mois précédant l'enquête, l'aide de parents et d'amis face au besoin de nourriture, et ceci plus d'une fois pour la majorité d'entre eux. Une proportion supérieure de 6*

<sup>37</sup> On ne peut comparer les ménages selon le score de consommation alimentaire car l'effectif des ménages à consommation alimentaire faible ayant sollicité une aide est faible (52).

points de pourcentage à celle observée chez les ménages qui n'ont pas donné de nourriture. Et, la quasi-totalité des ménages donateurs ayant demandé de l'aide en nourriture l'ont effectivement reçue.

On ne dispose pas d'informations plus détaillées sur les dons de nourriture et les aides en nourriture reçues et en particulier sur les profils des ménages donateurs des aides reçues et des ménages bénéficiaires des aides versées. On peut supposer, dans le cas des ménages à consommation alimentaire pauvre – dont le revenu annuel moyen est le plus faible - que ces dons sont effectués lorsque le ménage dispose, par exemple, de quantités de nourriture supérieures à la moyenne ou éventuellement en se serrant la ceinture, en espérant qu'en cas de besoin une logique de contre-don pourrait se déployer en leur faveur. Encore faudrait-il qu'il s'agisse bien de *solidarités croisées*, c'est-à-dire entre ménages de niveaux socio-économiques proches. Auquel cas, les dons et les aides reçues pourraient être interprétés pour ces ménages à consommation alimentaire pauvre – et par extension pour les ménages à consommation alimentaire insuffisante – comme un « partage de la pénurie » : les quantités en jeu sont réduites et sont « échangées » entre ménages dont la consommation alimentaire est précaire.

Autrement, il pourrait s'agir de solidarités en cascade, mises en œuvre par des ménages relativement plus riches ou mieux dotés que les ménages demandeurs d'aide, ceux -ci aidant à leur tour des ménages dont la situation alimentaire est plus problématique.

**Tableau 46 : Distribution (%) des ménages selon le fait d'avoir sollicité l'aide de parents ou amis en cas de besoin de nourriture au cours des 6 derniers mois et le fait d'avoir effectué des dons de nourriture au bénéfice de parents ou amis au moment de l'enquête**

	N'a pas donné de nourriture	A donné de la nourriture	Ensemble
A sollicité une fois	5.8	5.6	5.8
A sollicité plus d'une fois	19.8	24.5	21.3
Non	74.3	70.0	73.0
Total	100.0	100.0	100.0
Echantillon	517	231	748

**En cas de manque d'argent**, la part des ménages à déclarer disposer de recours auprès de parents ou d'amis est importante (48%). Le poids de ces ménages tend à croître avec les groupes du score de consommation alimentaire. Autrement dit, les ménages à consommation alimentaire acceptable sont relativement mieux lotis en termes de recours potentiel. Le fait que 42% des ménages à consommation alimentaire pauvre en disent autant n'en est pas moins remarquable.

**Tableau 47 : Distribution (%) des ménages selon la possibilité de recourir, au moment de l'enquête, à des parents ou des amis (en Haïti ou à l'étranger) en cas de besoin d'argent par niveau du score de consommation alimentaire**

	Consommation alimentaire pauvre	Consommation alimentaire limite	Consommation alimentaire acceptable	Ensemble
Oui, dans le pays	28.9	25.4	25.8	26.2
Oui, hors du pays	7.9	9.4	19.2	16.0
Oui, dans le pays et hors du pays	6.2	4.8	6.3	6.0
Non	57.1	60.4	48.6	51.9
Total	100.0	100.0	100.0	100.0
Echantillon	105	130	522	757

Un peu plus de trois ménages sur dix ont effectivement demandé une aide en argent à des parents ou à des amis au cours des 6 mois précédant l'enquête. Le profil selon le niveau du score de consommation alimentaire n'est pas très clair. En tout cas, l'immense majorité des ménages ayant sollicité l'aide en argent de leurs parents ou amis l'ont obtenue, sans que l'on sache, encore une fois, si l'aide reçue convenait ou non aux besoins.

25.1% des ménages déclarent avoir effectué des dons d'argent à d'autres ménages au moment de l'enquête, une proportion inférieure de trois points de pourcentage à celle des ménages qui en ont fait de même l'an dernier à la même époque puisque certains ménages ne donnent plus.

**Tableau 48 : Proportion (%) de ménages ayant effectué des dons en argent en faveur de leurs parents ou amis au moment de l'enquête et l'année passée à la même période**

	Consommation alimentaire pauvre	Consommation alimentaire limite	Consommation alimentaire acceptable	Ensemble
Dons d'argent l'an dernier à la même période	11.2	21.6	33.9	28.6
Dons d'argent au moment de l'enquête	8.0	18.0	30.4	25.1
Echantillon	105	132	523	760

La part des ménages ayant fait des *dons en argent* parmi les ménages à consommation alimentaire faible est bien inférieure à celle des ménages qui ont fait des *dons de nourriture*, quel que soit le moment considéré. En d'autres termes, le « partage de la pénurie » - si l'hypothèse est avérée - est d'abord un partage de nourriture. Ceci a peut-être partie liée à la tradition observée en milieu rural par divers auteurs parmi lesquels Alvarez et Murray (1981 : 186) qui montrent que les dons de nourriture entre ménages sont réciproques et fonctionnent comme « une épargne monétaire à la banque », c'est-à-dire comme une protection face aux manques soudains de nourriture qui affectent fréquemment les ménages des localités rurales. Ces transferts de nourriture se font généralement dans un contexte de rareté.

### 5.5.6 Aides reçues

Hormis le capital social fondé sur la parenté et les réseaux de proximité ou les relations amicales, diverses institutions peuvent accorder des aides aux ménages pour leur permettre de faire face aux difficultés en matière d'accès à la nourriture, aux services sociaux de base, etc.

Les mécanismes d'assistance fournis par divers types d'institutions et en particulier (cantines scolaires, cantine populaire et distribution d'aide alimentaire) sont peu répandus dans les sources générales de nourriture. On note que les cantines scolaires sont en tout cas plus fréquemment déclarées par les ménages en situation d'extrême insécurité alimentaire.

Une infime minorité de ménages ont bénéficié d'une aide quelconque au cours des 30 jours précédant l'enquête comme on peut l'observer ci-dessous. Si les soins de santé (préventifs ou curatifs) sont cités par 6% des ménages, tous les types d'assistance liés à la nourriture (cantine scolaire, nourriture pour femmes enceintes..., distribution de rations alimentaires gratuites et ventes de céréales à prix modéré) concernent chacun moins de 2% voire moins de 1% des ménages situés dans les quartiers pauvres de l'Aire Métropolitaine. Il faut noter que la très faible proportion des ménages à déclarer les cantines scolaires doit être interprétée avec précaution, les 30 jours précédant l'enquête étant des jours de vacances scolaires.

Compte tenu de ce qui précède, il est malaisé d'établir un profil des ménages à consommation alimentaire pauvre et limite, sauf à considérer qu'ils n'ont pas ou quasiment pas eu accès aux projets relatifs à l'accès à la nourriture hors cantines scolaires.

**Tableau 49 : Proportion (%) de ménages ayant bénéficié, au cours des 30 jours précédant l'enquête, de tel type d'assistance par niveau du score de consommation alimentaire**

	Consommation alimentaire pauvre	Consommation alimentaire insuffisante	Consommation alimentaire acceptable	Ensemble
Cantine Scolaire	2.7	2.1	1.2	1.6
Nourriture pour enfants ou femmes enceintes/allaitantes	0.0	0.5	0.8	0.6
Rations alimentaires gratuites	0.0	0.0	1.8	1.3
Vente de céréales à prix modéré	0.0	0.0	0.2	0.1
Vivres-contre-travail (Food for work)	0.0	0.0	0.3	0.2
Argent-contre-travail (Cash for work)	0.0	1.5	0.5	0.6
Transferts d'organismes divers	0.8	0.9	0.0	0.3
Soins (préventifs et curatifs) de santé	6.8	7.9	3.2	4.6
Micro-crédit	2.4	1.0	2.4	2.2
Parrainage pour la scolarisation	1.2	0.0	0.6	0.6
Echantillon	105	132	523	760

Par contraste, les cantines scolaires sont déclarées par 7.7% des ménages à consommation alimentaire pauvre parmi les sources générales de nourriture contre 2.6% des ménages à consommation alimentaire acceptable. De même, les premiers déclarent un peu plus fréquemment que les autres les cantines populaires (2.3% contre 1.1% et 1.4%) comme source générale de nourriture, mais le poids de celles-ci est marginal (1.5% de l'ensemble des ménages).



## 6 Réponses du Gouvernement

Les politiques budgétaire et monétaire se caractérisent respectivement par la maîtrise du déficit public et le contrôle de la création monétaire. Arrêtées pour maîtriser l'inflation d'origine interne, elles ne sont guère pertinentes pour gérer l'inflation importée. Après quelques mois d'inaction, les pouvoirs publics ont privilégié le principe de réponses ciblées. L'une des réponses fait suite aux manifestations d'avril 2008 : une subvention a été accordée en vue de d'atténuer l'impact de la progression du prix du riz sur l'économie des ménages. Cette subvention a été combinée à une réduction de 15% de la marge des importateurs de riz. Le prix du riz qui avait continué à progresser entre mars et avril 2008 (24.31 gourdes la livre contre 22.77 en mars 2008) connait alors une baisse – il passe à 23.65 gourdes la livre - comme on peut le constater sur le graphique 11.

Le choix du riz est lié à l'importance de celui-ci dans la consommation des ménages<sup>38</sup>. On rappellera à cet égard que, selon l'EBCM 1999-2000, non seulement la consommation de riz l'emportait sur celle des autres céréales (54.5% de la consommation totale de céréales) mais encore que le riz blanc importé comptait pour près de la moitié de la consommation de céréales dans les villes (49%). Le poids du riz blanc importé n'était pas négligeable non plus en milieu rural : 33.9% de la consommation totale de céréales (contre 17% pour le riz local). Selon les estimations fondées sur l'enquête CFSVA réalisée en octobre 2007 en milieu rural, les céréales comptaient pour 32.3% de la dépense monétaire totale<sup>39</sup> affectée à l'alimentation au cours du mois précédant l'enquête<sup>40</sup>, avec une très forte concentration sur le riz (75% de la dépense allouée aux céréales)<sup>41</sup>.

Il faut noter que la réduction du prix du riz a d'abord profité aux populations urbaines qui consomment la majeure partie du volume de riz importé. Les acheteurs de riz local n'ont pas vu le prix de celui-ci diminuer.

Une seconde réponse a consisté à mettre en place un double mécanisme visant à ne pas répercuter au consommateur final l'intégralité de la hausse des produits pétroliers. Il s'agit d'une combinaison entre un mécanisme de subvention directe et un mécanisme de *manque à gagner* pour l'Etat qui gère les importations de produits pétroliers dans le cadre du PetroCaribe. Le prix à la pompe est déterminé par l'Etat en fonction (i) du prix en vigueur sur le marché international, (ii) du taux de change gourde/dollar, (iii) d'un ensemble de taxes et droits d'accise sur les produits pétroliers. En principe, toute variation du prix international ou du taux de change est enregistrée à chaque arrivage et le calcul du prix à la pompe intègre ces variations. Face à l'emballement des prix des produits pétroliers sur le marché international, le gouvernement a décidé, à compter du 28 mars 2008 de maintenir le prix CIF et le taux de change enregistré avant cette date pour les arrivages ultérieurs à cette date. Cette démarche a conduit l'Etat haïtien à financer les importateurs de produits pétroliers à concurrence de la différence entre le prix CIF correspondant à un arrivage donné et le prix CIF arrêté au 28 mars 2008. D'autre part, figer la structure de prix revient, pour l'Etat, à se priver des recettes fiscales liées à l'augmentation du prix CIF.

---

<sup>38</sup> Il faut rappeler que le riz s'est imposé comme un aliment de base au cours des 20 dernières années, à compter de la libéralisation commerciale amorcée dès 1986-1987.

<sup>39</sup> La CFSVA 2007 ne fournit pas d'informations sur l'autoconsommation des ménages ruraux.

<sup>40</sup> L'idéal serait évidemment de disposer d'informations sur la consommation annuelle afin d'intégrer la saisonnalité de la consommation alimentaire.

<sup>41</sup> La part des céréales dans la dépense alimentaire totale décroît des plus pauvres vers les plus riches en termes de dépense monétaire per capita, passant de 41.7% à 26.6%.

Mais ces réponses des pouvoirs publics ne sont guère soutenables, connaissant les capacités financières de l'Etat haïtien et le recours à l'aide internationale pour le financement de la subvention du riz. Le financement de la subvention aux importateurs de produits pétroliers étant essentiellement assuré par les recettes fiscales, la décision de supprimer la subvention du carburant – soit 6.2% des recettes fiscales réalisées et 0.7% du PIB - et de réduire le manque à gagner de l'Etat a été prise à la fin du mois de juin 2008 devant la poursuite de la hausse des cours internationaux des produits pétroliers. Initialement conçue pour 6 mois, la subvention du riz n'a été établie que pour le stock de riz disponible en Haïti en avril 2008 sur la base d'un financement de la Banque Mondiale qui a déboursé 19 millions de dollars.

L'arrêt de la subvention du riz et celui de la subvention des produits pétroliers ont évidemment constitué de nouveaux chocs pour les ménages. Avec l'arrêt de la subvention du riz et une rareté ponctuelle début juillet 2008, le prix moyen de la livre de riz est reparti à la hausse (cf. graphique 1), passant de 23.65 gourdes en mai 2008 à 25.5 gourdes en juillet 2008 (+7%). Une plus forte hausse a été enregistrée en août (+20.86% par rapport à juillet) portant la livre de riz à 30.82 gourdes avant l'enquête quantitative.

## 7 Enjeux et Recommandations

### 7.1 Conclusions de l'enquête qualitative

Pour l'essentiel, les *focus group* et les entretiens individuels complémentaires ont permis de mettre en évidence – quels que soient les moyens d'existence – une baisse de la consommation alimentaire associée à une réduction de la diversité alimentaire des ménages, les revenus nominaux étant restés stables pour certains (salariés) ou ayant diminué en raison de la baisse de la demande des ménages (travailleurs indépendants). Ainsi les unités de mesure pour l'achat du riz par exemple incluent plus souvent la petite boîte de lait (l'équivalent de la moitié d'une petite marmite de 500 g).

Parallèlement, le riz est remplacé partiellement ou totalement par *l'arbre à pain*, les ménages profitant de la saison d'abondance de ce produit, ainsi que par d'autres céréales, le maïs surtout. D'autres produits sont abandonnés ou leur consommation est réduite de manière drastique comme la viande et les volailles, ou les haricots lorsque la stratégie est de réduire la diversité alimentaire pour atténuer la sensation de faim avec le riz.

Les principales stratégies de réponse au manque de nourriture ou au manque d'argent pour se procurer de la nourriture sont : la réduction des quantités/des rations, la réduction du nombre de repas par jour, la réduction de la diversité alimentaire, la réduction des rations des adultes au bénéfice des enfants. Parallèlement, les arbitrages entre la consommation alimentaire et la scolarisation sont divers. Alors que certains groupes (restauratrices de rue, femmes, ouvrières...) tentent par tous les moyens de ne pas pénaliser la fréquentation scolaire, d'autres comme celui des chômeurs n'ont pas d'autre choix que de ne pas envoyer un ou plusieurs enfants à l'école. Il y a des arbitrages entre le transport et l'alimentation au bénéfice de la seconde.

Le recours aux solidarités de proximité est jugé de moins en moins évident puisque tous sont touchés. On trouve toutefois quelques cas de report de coûts sur des ménages du milieu rural : les enfants, les conjointes sont en effet envoyés chez des parents. L'accès aux transferts des émigrés – au moins pour certaines dépenses – constitue une marge de manœuvre appréciable relativement à d'autres. La mise en gage des biens non-productifs, particulièrement pratiquée par les *dockers*, salariés précaires et à très faibles revenus, les engage dans une spirale d'endettement qui limite les marges de manœuvre.

### 7.2 Conclusions de l'enquête quantitative

Le score de consommation alimentaire, fondé sur la diversité alimentaire et la fréquence de consommation des aliments, permet de désigner au premier chef les situations les plus critiques. A ce compte, le fait que **30% des ménages des quartiers les plus densément peuplés de l'Aire Métropolitaine de Port-au-Prince** (soit 83 902 ménages) ont eu une consommation alimentaire pauvre ou insuffisante au cours de la semaine précédant le passage des enquêteurs est remarquable. On peut supposer que ceci est largement lié à la flambée des prix des produits alimentaires dans la mesure où la première source de nourriture de ces ménages est le marché fondé sur l'exclusion par les prix.

Le choc inflationniste est important : s'il équivaut au taux d'inflation (18.8% en glissement annuel en août 2008) pour ceux dont le revenu est resté stable, il est bien plus élevé pour la majorité des ménages qui ont connu une baisse de leur revenu nominal.

On peut identifier plusieurs impacts de la flambée des prix alimentaires – tout en gardant à l'esprit que l'analyse n'a pas été effectuée *ceteris paribus* –

1. Il y a d'abord les effets « directs » sur la situation alimentaire des ménages et leurs comportements de consommation.
  - a. Le nombre moyen d'occasions de manger par jour a baissé, quel que soit le groupe démographique (sexe/âge) concerné.
  - b. La composition de la consommation alimentaire a changé, notamment pour les ménages à consommation alimentaire pauvre. Certains produits ne sont plus consommés ou le sont beaucoup moins qu'avant la flambée ( riz, viandes, volailles), le maïs apparaît comme la principale céréale de remplacement (total ou partiel) du riz. Les quantités consommées de maïs ont été ainsi augmentées par un important contingent de ménages.
  - c. En revanche, il n'y a globalement pas de changement majeur dans les arbitrages entre l'alimentation à domicile et l'alimentation auprès des restaurateurs de rue. Ceux qui fréquentaient déjà l'an passé les restaurateurs de rue semblent n'avoir pas modifié la fréquence de fréquentation. Restent les arbitrages par exemple entre le transport et l'alimentation chez les restaurateurs de rue. En tout cas, les ménages à consommation alimentaire pauvre qui se procurent de la nourriture chez les restaurateurs de rue justifient principalement ce recours en affirmant que cette solution est moins chère que la préparation de repas à domicile.
  
2. Il faut également compter avec les effets « indirects » de la flambée des prix alimentaires, notamment sur les revenus des travailleurs indépendants. La baisse initiale de pouvoir d'achat a induit une baisse de la demande (de produits alimentaires, de nourriture préparée, mais aussi d'autres biens et services en raison précisément de l'augmentation des dépenses alimentaires) adressée aux travailleurs indépendants, notamment ceux qui travaillent dans l'informel, d'où une baisse de revenus déclarée par une forte majorité de ménages et particulièrement par 80% des ménages à consommation alimentaire pauvre !

Compte tenu de la flambée des prix et de ses impacts directs et indirects, les ménages adoptent les mêmes stratégies de réponse au manque de nourriture identifiées dans le cadre de l'enquête qualitative. Ces stratégies relèvent d'une logique d'ajustement par le bas tandis que la seule stratégie qui renverrait à une logique d'ajustement par le haut (emprunter de la nourriture ou solliciter l'aide d'autres ménages) est la moins répandue aussi bien dans l'ensemble des ménages que dans la catégorie des ménages à consommation alimentaire pauvre. Ces derniers sont relativement plus nombreux à déclarer des fréquences élevées pour les stratégies adoptées (« souvent », « tous les jours de la semaine »), ce qui se traduit par un indice de stratégies de réponse plus élevé dans cette catégorie de ménages que dans les autres.

Pour ce qui est des stratégies de réponse hors consommation alimentaire, les ménages à consommation alimentaire pauvre mettent en œuvre les stratégies les plus coûteuses : mobiliser l'épargne pour assurer les dépenses alimentaires, et surtout mettre en gage leurs biens non-productifs (alors qu'ils sont moins bien dotés que les ménages à consommation alimentaire) et prendre ainsi le risque d'une spirale d'endettement, cesser d'envoyer un ou deux enfants à l'école. Le retrait des enfants de l'école est d'autant plus problématique pour les ménages à consommation alimentaire pauvre – ainsi que ceux à consommation alimentaire insuffisante – que les taux de fréquentation scolaire de départ sont les plus faibles pour les jeunes de 5 -24 ans vivant dans ces ménages.

**Au total, on peut considérer qu'il y a bien un *enlisement* dans les stratégies de réponse traditionnelles.** Une telle conclusion peut être biaisée par le fait que le questionnaire ne prend pas en compte les stratégies d'ajustement par le haut (à l'exception de la stratégie qui consiste à

emprunter de la nourriture auprès des amis/voisins). Pour autant, la rareté avérée d'opportunités d'emploi ne permet pas d'augmenter le revenu nominal soit par l'exercice d'une activité secondaire soit en augmentant le nombre d'heures travaillées<sup>42</sup> ; ce, à l'exception de cas isolés ou de catégories particulières.

Il faut retenir que si, au vu des indicateurs retenus, la situation relative des ménages à consommation alimentaire acceptable est meilleure que celle des deux autres catégories de ménages, il n'en existe pas moins une fraction de ces ménages qui connaissent des difficultés non négligeables. On trouve en effet des proportions significatives de ces ménages qui déclarent notamment des stratégies de réponse fondées d'abord sur l'ajustement par le bas et surtout qui déclarent des fréquences de mise en œuvre de ces stratégies qui sont élevées (« souvent », « tous les jours »). De même, les jeunes de 5-24 ans de ces ménages ont connu des processus de déscolarisation – moins importants que ceux observés pour les ménages à consommation alimentaire pauvre – qui doivent être pris en compte.

Les ménages à consommation alimentaire pauvre ou insuffisante sont, en tendance, plus fréquemment dirigés par des femmes, occupent plus fréquemment des logements de mauvaise qualité, affichent les plus faibles revenus annuels moyens, dépendent davantage du travail indépendant et ont moins accès aux transferts des émigrés. Du point de vue des moyens d'existence représentés ici par les sources de revenu, les groupes de ménages où l'on retrouve davantage de ménages à consommation alimentaire pauvre – voire insuffisante – sont ceux qui vivent des transferts internes et du travail domestique, du commerce de produits non-alimentaires, et de la restauration de rue (en dépit, pour ces derniers des possibilités d'auto-consommation).

Les ménages à consommation alimentaire pauvre ou insuffisante sont également moins dotés en biens durables que les autres, d'où, *a priori*, une plus grande vulnérabilité à l'aggravation éventuelle de leur situation alimentaire. Leurs marges de manœuvre sont en effet moins importantes – via le prêt sur gage notamment – que celle des ménages à consommation alimentaire acceptable. Par surcroît, ce sont précisément ces ménages dont le score de consommation est faible qui recourent plus fréquemment au prêt sur gage.

Au-delà des biens possédés, il y a les marges de manœuvre liées à la mobilisation du capital social en vue d'obtenir une aide en nourriture ou en argent au besoin. Si une très grande majorité de ménages déclarent ne disposer d'aucun recours potentiel dans la parenté ou les réseaux d'amis ou de proximité, on trouve des proportions significatives de ménages qui demandent de l'aide et l'obtiennent, et donnent de l'aide (en nourriture et dans une moindre mesure en argent). On les retrouve dans toutes les catégories de ménages.

### 7.3 Conclusions générales

La baisse de la consommation alimentaire – mais aussi la détérioration de la qualité de cette consommation selon la majorité des ménages de l'enquête quantitative – est la première conséquence de la flambée des prix alimentaires.

L'impact final de la flambée des prix et des stratégies de réponse au manque de nourriture ou d'argent sur l'état nutritionnel de la population reste évidemment à déterminer. En tout cas, le fait que certaines stratégies d'ajustement par le bas face au manque de nourriture soient utilisées souvent et pour une fraction des ménages *tous les jours de la semaine* augure d'une véritable détérioration de la consommation alimentaire.

---

<sup>42</sup> De toutes façons, pour certaines catégories comme les travailleurs indépendants dans le commerce ou la restauration de rue, l'activité est exercée tous les jours de la semaine, même le dimanche.

Bien plus, l'enlisement dans les stratégies traditionnelles de réponse au manque de nourriture conduit à penser que ces stratégies sont devenues *routinières* ou *davantage routinières* que par le passé. Ceci est d'autant plus inquiétant que les niveaux des prix des céréales observés sur le marché international demeurent encore largement supérieurs à ceux de 2007 en dépit des baisses – substantielle dans le cas du riz – enregistrées entre le deuxième et le troisième trimestres de 2008 sur le marché international (cf. graphe 8).

Il faut alors poser la question des *conditions* de la réversibilité de ces stratégies. Ceci suppose évidemment de prendre en compte les moyens d'existence des ménages. S'il existe une diversité de ceux-ci sur l'ensemble des ménages, on a pu voir que les combinaisons de sources de revenu sont limitées à l'échelle du ménage, notamment en raison du manque d'opportunités d'emplois et particulièrement d'emplois rémunérateurs. D'autre part, l'enquête quantitative ne renseigne pas suffisamment sur les moyens d'existence : les informations sur le travail indépendant (« capital », conditions de fonctionnement, profil de la demande des ménages) visiblement plus fragilisé que le travail salarié toutes choses égales par ailleurs font en effet défaut. Reste que la précarité et l'irrégularité des revenus du travail indépendant – et par extension de certaines catégories salariées (journaliers, dockers, personnels de maison) doivent être retenues.

Quant aux marges de manœuvre des ménages, elles restent à évaluer. A tout le moins, la question des limites des solidarités locales doit être posée. Entre la baisse des transferts monétaires internes signalée par les ménages ayant vu leur revenu nominal diminuer et l'hypothèse d'un « partage de la pénurie » *en recul* pour les ménages à consommation alimentaire pauvre voire insuffisante engagés dans ces relations de don en tant que bénéficiaires et en tant que donateurs, il n'est pas sûr que les ménages disposent d'opportunités importantes pour un ajustement par le haut. Dans la mesure où l'hypothèse du « partage de la pénurie » est vérifiée – par opposition à celle des solidarités en cascade des ménages les plus « riches » aux ménages pauvres, la nécessité d'interventions en faveur des ménages à consommation alimentaire pauvre ou insuffisante est d'autant plus pressante qu'une très infime minorité d'entre eux ont accès à une aide institutionnelle quelconque.

#### 7.4 Les enjeux

L'accès à la nourriture est donc un enjeu principal pour une population éprouvée. La réponse immédiate est la « distribution » de nourriture pour faire face aux urgences et aux situations extrêmes. *Mais il faut articuler le court terme et le moyen/long terme notamment en ce qui concerne la production agricole qu'il importe de renforcer pour réduire la dépendance aux importations. Pour les populations urbaines – mais aussi pour les populations rurales non insérées dans l'agriculture ou qui en sont expulsées en raison des contraintes structurelles et des conséquences des tempêtes et cyclones – l'enjeu est celui de la création d'emplois de manière à augmenter les revenus des ménages et leur permettre de se procurer de la nourriture.*

Depuis une vingtaine d'années, les diverses enquêtes font état de taux de chômage ouvert élevés (entre 20% et 35% notamment en milieu urbain). Le dernier recensement de la population (2003) réalisé par l'IHSI révèle non seulement que la majorité des chômeurs sont des primo-demandeurs d'emploi (78%) et que ceux-ci sont majoritairement jeunes (60% ont moins de 30 ans) mais encore qu'il existe un important contingent de *travailleurs découragés* (300 000 individus contre 720 000 chômeurs ouverts en 2003)<sup>43</sup>. Ces chômeurs ouverts et travailleurs découragés sont, tout

---

<sup>43</sup> Il s'agit de personnes sans emploi et qui n'ont pas cherché d'emploi au cours de la période de référence du recensement par découragement face au fonctionnement du marché du travail.

comme les inactifs, à la charge d'une population active occupée d'environ 2 millions de personnes à l'échelle nationale<sup>44</sup>.

Les baisses de prix enregistrées au niveau international ne sont pas répercutées dans l'immédiat ni dans leur intégralité (il faut tenir compte de l'écoulement de stocks sur le marché local et de la structure du marché local de céréales). On a certes observé entre septembre et octobre 2008 un fléchissement des prix de certains produits alimentaires au consommateur, notamment du riz (-8%) et du maïs moulu (-2.7%) selon l'Institut Haïtien de Statistique et d'Informatique (IHSI). Mais, en admettant que la baisse se poursuive, les prix des produits céréaliers sur le marché international demeurent encore largement supérieurs à ceux enregistrés en 2007. La très forte dépendance à l'égard des importations alimentaires qui représentent 50% de la disponibilité alimentaire totale (CNSA 2005) est ici un problème auquel il faut s'attaquer d'autant que les ménages tirant principalement leurs revenus de l'agriculture sont les plus pauvres des ménages ruraux (Lamaute-Brisson et al. 2008) et que les moyens de production et les conditions de la production des paysans ont été sévèrement touchés par les intempéries de l'été 2008.

Les revenus de transfert en provenance des travailleurs émigrés dont le taux de croissance a ralenti entre 2006-2007 et 2007-2008 risquent au mieux de stagner et au pire de diminuer. La conséquence directe en est, à l'échelle des ménages, la réduction du revenu des ménages – comme certains de l'échantillon couvert l'ont déjà expérimenté – et donc une réduction de l'accès à la nourriture toutes choses égales par ailleurs. Il s'ensuivrait une stagnation ou une réduction de la disponibilité alimentaire du côté des importations marchandes, sachant que les transferts financent la consommation globale des ménages et plus particulièrement les importations.

Il y a un enjeu de répartition des revenus auquel il faut également s'attaquer. La fiscalité indirecte assise sur les produits pétroliers pénalise d'abord les ménages à faibles revenus s'agissant du transport de passagers. Les prélèvements sont plus importants sur la gasoline que sur le diesel<sup>45</sup>. Or, depuis quelques années, la majorité des véhicules assurant le transport en commun utilisent la gasoline. Selon la dernière Enquête Transports de l'IHSI (2004-2005), 69% des véhicules utilisés pour le transport en commun dans l'Aire Métropolitaine de Port-au-Prince consomment de la gasoline contre 31% du gasoil (IHSI 2007 : 60). Dans le reste du pays, la consommation de gasoline est le fait de 57.2% des véhicules de transport collectif du pays contre 42.3% d'utilisateurs de gasoil (IHSI 2007 : 109). Il importe donc, sachant par ailleurs que les transports routiers de marchandises hors Port-au-Prince utilisent, dans leur majorité, le diesel (IHSI 2007 : 109), de revoir la distribution et la structure des prélèvements étatiques sur la gasoline et le diesel de manière à parvenir à plus de justice fiscale, à moins pénaliser les ménages à faibles revenus.

Toujours en ce qui a trait à la répartition des revenus, il faut également considérer la relation entre l'évolution des prix des produits pétroliers et celle des tarifs des services de transport. Si les prix à la pompe des produits pétroliers fixés par le MEF ont diminué en octobre et novembre 2008, les tarifs des transports en commun n'ont pas été revus à la baisse en conséquence. C'est dire que les

---

<sup>44</sup> Il faut noter que le rapport de dépendance économique qui exprime la charge d'inactifs qui pèse sur la population active s'élève à 110 inactifs pour 100 actifs (personnes occupées et chômeurs) dans l'ensemble du pays, à 96.30 inactifs pour 100 actifs en milieu rural et à 131 inactifs pour 100 actifs.

<sup>45</sup> Par exemple, si l'on examine les structures de prix de la gasoline et du gasoil arrêtées au 28 mars 2008, on observe que l'ensemble des prélèvements étatiques représente 37% du prix final à la pompe pour la gasoline (95 et 91) contre 9% du prix au consommateur pour le diesel. Si le poids des prélèvements varie avec les structures de prix – en fonction de la politique du moment – la constante est que leur poids est toujours plus élevé pour la gasoline que pour le diesel.

consommateurs ont dû encore s'adapter à des prix élevés tandis que les marges des prestataires des services de transport se sont accrues, toutes choses égales par ailleurs. Les tarifs des services de transport de passagers n'ont été revus à la baisse qu'au début de décembre 2008 (05/12/08). Dans la mesure où ces tarifs sont effectivement appliqués, les consommateurs obtiendraient un « gain » de pouvoir d'achat qu'ils pourraient consacrer à l'amélioration de l'alimentation sauf à considérer la priorité accordée éventuellement à la scolarisation ou au remboursement de dettes. Il faut toutefois garder à l'esprit qu'il s'agit là d'un gain limité compte tenu du poids du poste « transport » dans la consommation monétaire du ménage moyen. Pour certaines catégories comme les ouvrières ou les petits salariés comme les *dockers*, ce gain de pouvoir d'achat n'est cependant pas négligeable.

Dans la mesure où le pays est fortement dépendant des importations pétrolières, il importe de trouver des solutions collectives permettant de faciliter l'accès des ménages aux services de transport, à tout le moins pour le transport scolaire. Il faut en amont la mise en place d'infrastructures routières durables qui, si elles sont bien planifiées, permettraient a) de créer des emplois pour la mise en place, b) de désenclaver certaines zones du pays et donc de faciliter l'accès aux marchés pour les producteurs et pour les consommateurs.

D'autre part, il ne faut pas perdre de vue que le mécanisme de financement de la facture pétrolière établi par l'accord du *PetroCaribe* comporte, à moyen et long terme des risques importants. En principe 60% de la valeur des importations de produits pétroliers doivent être payés immédiatement tandis que les 40% restants doivent être alloués à des projets sociaux. Le remboursement de ce capital et des intérêts (1% l'an) doit commencer deux ans après l'arrivage et s'étaler sur 25 ans. Comment financer le paiement futur des 40% de la valeur des importations pétrolières déjà réalisées lorsque les taux de croissance de l'économie haïtienne à partir d'un faible niveau de PIB sont largement insuffisants (ne serait-ce que pour faire face à la croissance démographique) ? Cette interrogation pèse avec d'autant plus d'acuité que le financement des réponses aux dégâts occasionnés par les intempéries de la saison cyclonique 2008 provient précisément de prélèvements sur les fonds disponibles du *PetroCaribe* et que le potentiel de croissance pour le prochain exercice fiscal est réduit en raison des conséquences des intempéries sur l'économie rurale.

## 7.5 Les perceptions sur le « que faire » ?

*“se kom si pa gen moun k ap dirije peyi a”*

Les questions sur le *que faire* ont été posées dans le cadre des *focus group* et des entretiens individuels afin d'avoir des réponses plus ou moins argumentées ou justifiées par type de solution envisagée, par-delà le binôme « oui/non » d'une démarche quantitative.

1. La demande de *la baisse des prix des produits de première nécessité* est largement partagée d'un *focus group* à l'autre.
2. La distribution de nourriture via la généralisation de cantines scolaires et de cantines populaires - le tout devant permettre de couvrir les enfants scolarisés et les enfants non-scolarisés - est défendue notamment par les employés des services de transport, les femmes, les enseignants du milieu rural. On propose d'élargir le champ des bénéficiaires, au-delà des enfants. Ainsi, les enseignants pensent-ils aux personnes âgées. Mais les personnes âgées ayant bénéficié d'une aide alimentaire après le passage des cyclones se sont prononcées contre les cantines en disant qu'elles ne peuvent y avoir accès car elles sont bousculées par les jeunes. Cette remarque fait écho au discours de l'une des servantes (personnel de maison) rencontrée sur la nécessité de repenser les distributions de nourriture. Pour celle-ci, il faut une



instance responsable qui recense les ménages bénéficiaires et qui gère les processus de distribution dans l'ordre et la discipline et dans le respect de la dignité des gens (éviter les scènes de bataille traditionnelles) y compris de celles des personnes âgées qui ne bénéficient pas des distributions connues.

3. Les jeunes estiment par ailleurs qu'il faut également distribuer la nourriture au domicile des bénéficiaires.
4. Les femmes insistent sur le fait que les cantines scolaires et cantines populaires doivent proposer des repas diversifiés, bien préparés. Il s'agit là d'une critique implicite ou explicite selon les cas de la qualité des services offerts par les cantines scolaires déjà en fonctionnement.
5. Il existe des réticences quant au food-for-work (Vivres-contre-travail). Pour certains, il s'agit d'une formule mise en application pour pallier les effets négatifs des politiques ayant conduit à la régression de la production agricole nationale. Le versement d'allocations (cash transfers), notamment aux plus démunis, est préféré aux formules « food-for-work » et « cash-for-work ». Mais, certains participants soulignent que ceci suppose un contrôle strict de l'usage de l'allocation par les ménages bénéficiaires afin d'empêcher tout dévoiement.

Si le principe du ciblage est admis, des doutes ont été émis quant à sa pertinence : le choc de l'inflation importée est un choc *collectif*. En ce sens, les mesures et programmes devraient être à *large portée*. Le ciblage suppose également une administration capable de fournir une identification aux membres de la population sur la base de critères permettant de connaître au préalable les plus vulnérables. Il faut également des mécanismes de contrôle/sanction pour empêcher la corruption. On reconnaît quelques critères : la non-fréquentation scolaire, le nonaccès à l'eau, la vulnérabilité des enfants de rue.

## 7.6 Recommandations

A court terme, pour faire face aux situations d'insécurité alimentaire extrême ou chronique, il faudrait ***étendre cantines scolaires et cantines populaires dans les quartiers populaires***. Les cantines populaires pourraient être organisées avec les restaurateurs de rue.

Mais les cantines scolaires n'atteignent pas les populations non-scolarisées. ***Il faut donc des allocations monétaires (« cash transfers ») pour financer la scolarisation des jeunes de 6-15 ans qui ne sont pas scolarisés ou qui ont dû abandonner l'école faute de moyens financiers***. Il faudrait parallèlement s'assurer que *ce financement va dans le sens d'une éducation de qualité*.

Cantines et allocations supposent la définition d'un ciblage. Dans la mesure où le sentiment d'être « *malere* » (pauvre) est largement partagé – par-delà les inégalités objectives, où même une partie des ménages dont la consommation alimentaire est acceptable connaissent d'importantes difficultés, voire sont très vulnérables à l'insécurité alimentaire, ***il convient dans un premier temps de procéder à un ciblage géographique classique sur une zone donnée*** (un quartier par exemple) afin de maîtriser le terrain (d'identifier notamment les poches de pauvreté en tenant compte par exemple de l'état du logement et des voies d'accès au logement) et d'accumuler des informations sur les populations (ratios de dépendance, niveaux d'études, scolarisation, métiers et activités économiques, etc.) ***pour, dans un second temps, procéder à un ciblage plus fin et plus adapté aux besoins***.

***Créer des emplois dans les quartiers populaires***. Dans un premier temps, les *programmes de cash-for-work* peuvent être considérés dans la mesure où il s'agit d'une formule déjà connue. Mais il importe de dépasser très vite ce type de projet de manière à créer des *emplois de plus longue durée et davantage rémunérateurs* afin d'augmenter le nombre d'apporteurs de ressources dans les

ménages, d'accroître les revenus<sup>46</sup> et de réduire les reports de coût sur les ménages du milieu rural ou sur d'autres ménages du milieu urbain. La création d'emplois peut passer par l'aide à la création d'entreprises, les dispositifs de crédit permettant pour leur part de préserver ou d'améliorer les emplois indépendants existants<sup>47</sup>.

Pour les **jeunes** en particulier, il faut penser à la *mise en place d'emplois à temps partiel permettant de concilier les études et les impératifs de leur prise en charge autonome*.

---

<sup>46</sup> Il s'agit d'augmenter les revenus des ménages dont les membres trouvent à s'employer puis, suite à l'augmentation de la demande de ces ménages, d'augmenter les revenus tirés du travail indépendant d'autres ménages.

<sup>47</sup> Avec, évidemment, le risque que d'autres emplois soient perdus en raison d'une plus grande concurrence suite au renforcement de certaines entreprises.

## Bibliographie

**Alvarez Maria D., Murray Gerald F.** (1981), *Socialization for scarcity: Child Feeding Beliefs and Practices in a Haitian Village*, USAID, Port-au-Prince

**Arias Diego, Giau Nguyen, Hector Pena, Christopher Sutton** (2008), *Haiti's food support structure: recommendations for overcoming the food crisis*, World Bank, Harvard University, University of Essex, Mai

**Calixte Aldrin** (2005), *Balance alimentaire nationale : bilan et structure*, Conférence-Débat Haïti, Sécurité Alimentaire 2005, CEPAL-CNSA, Port-au-Prince, Mai

**Gilles Damais** – « Haïti : Evaluation Rapide des Systèmes d'Information sur les Marchés », FewNet – Avril 2007

**Document conjoint** – “Haiti's food support structure: Recommendations for overcoming the food crisis”, Mai 2008, Diego Arias (The World Bank), Giau Nguyen (Harvard University), Hector Pena (University of Essex), Christopher Sutton (Harvard University).

**Institut Haïtien de Statistique et d'Informatique** (2001), *Enquête budget-consommation des ménages (1999-2000), Vol. II : Revenus, dépenses et consommation des ménages*, Port-au-Prince

**IHSI** (2005), *Recensement Général de la Population et de l'Habitat 2003* (RGPH 2003), Port-au-Prince

**Lamaute-Brisson Nathalie** (2003), *Les transferts des émigrés dans l'économie des ménages haïtiens en milieu urbain*, VIIIème Conférence de l'Association des Economistes Caraïbéens : *Diaspora, Migration and the Global Caribbean Economy*, Port-au-Prince, 13-15 Novembre.

**Lamaute-Brisson Nathalie** (2005a), « Organisation Sociale » in IHSI, *Enquête sur les Conditions de Vie en Haïti (ECVH 2001)*, Port-au-Prince, pp. 189-249

**Lamaute-Brisson Nathalie** (2005b), *Emplois, revenus et consommation*, CNSA CEPAL

**Lamaute-Brisson et al** (2008), *Analyse Compréhensive de la Sécurité Alimentaire et de la Vulnérabilité*, WFP, CNSA, Port-au-Prince

**Manigat Sabine, Lamaute-Brisson Nathalie, Coulombe Harold** (2003), *La pauvreté en Haïti : la parole des haïtiens. Enquête sur les perceptions de la pauvreté en Haïti*, PNUD, Port-au-Prince

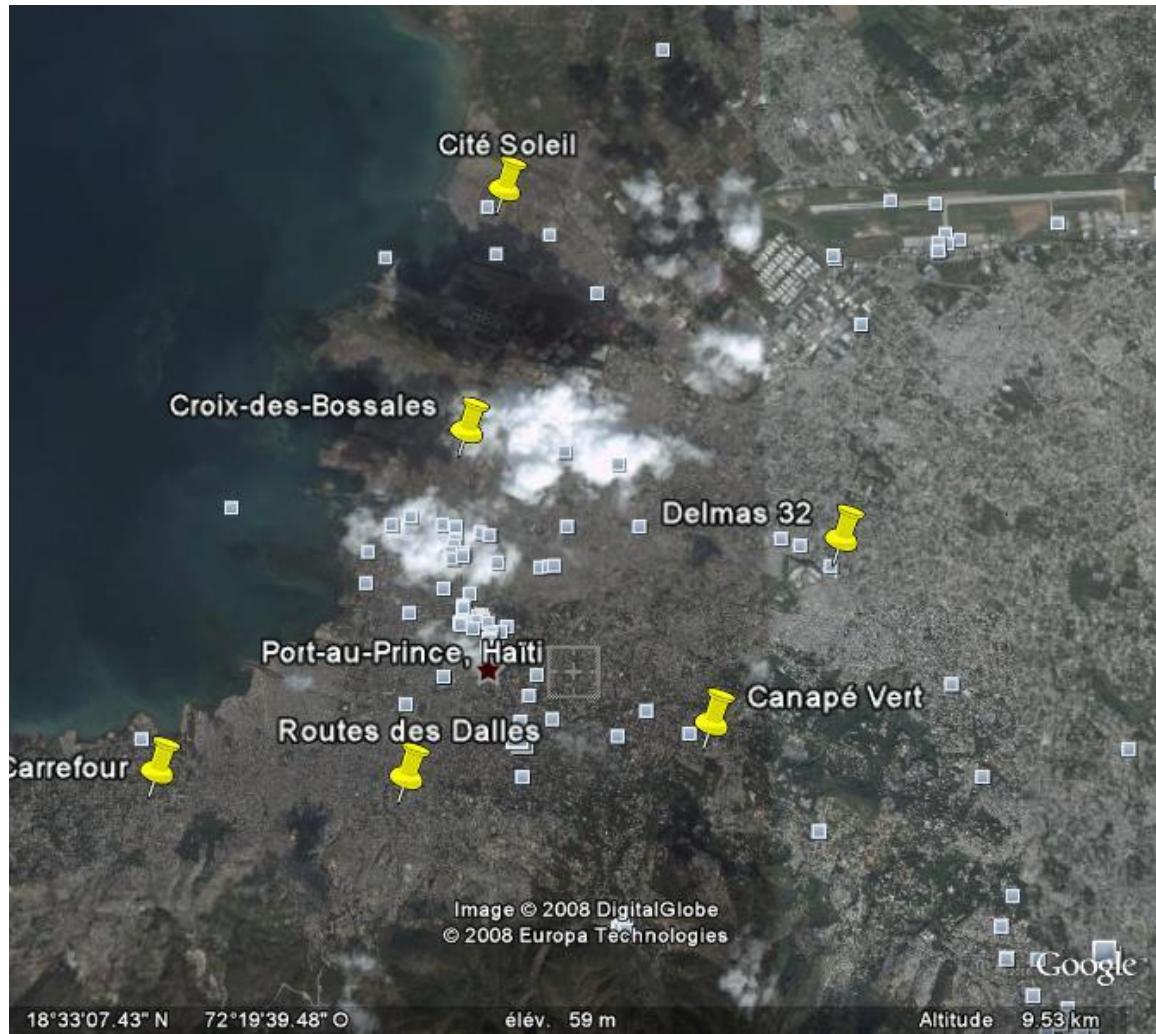
**Ministère de l'Economie et des Finances** – « La pauvreté en Haïti – Profil de la pauvreté », Juin 2005

**Paul Gary** (2008), *Réflexions préliminaires sur la conformation (sic) des prix pour un panier sélectionné de produits alimentaires en Haïti*, Séminaire sur la Sécurité alimentaire, CEPAL, El Colegio de México, Port-au-Prince, 13-14 octobre.

**PNUD** – Bilan économique et social d'Haïti 2005

**World Bank and Inter-America Development Bank** : Republic of Haïti – Public Expenditure Management and Financial Accountability Review (PEMFAR) – Improving efficiency of the fiscal system and investing in public capital to accelerate growth and reduce poverty; March 2008

**ANNEXE 1 : Localisation des principaux marchés visités à Port -Au-Prince**



## ANNEXE 2 : Flambée des prix alimentaires, inflation et importations

**Tableau A1-1 : Contribution des hausses de prix par fonction de consommation à la hausse générale des prix en septembre 2007 et Août 2008**

Fonction de Consommation	Pondération	Septembre 2007			Août 2008		
		Tx d'inflation	Contribution	Contribution	Tx d'inflation	Contribution	Contribution
		en %	(Nbre de pts)	en %	en %	(Nbre de pts)	en %
<b>Indice Général</b>	<b>100.0</b>	<b>7.9</b>	<b>7.8</b>	<b>100.0</b>	<b>18.8</b>	<b>18.9</b>	<b>100.0</b>
Alimentation, Boissons et Tabac	50.4	7.5	3.8	48.2	25.5	12.8	68.0
Habillement et Tissus, Chaussures	6.9	9.1	0.6	8.0	11.0	0.8	4.0
Loyer du logement, Energie et Eau	11.1	15.3	1.7	21.7	13.1	1.4	7.7
Aménagement, Equipement, Logement	4.7	12.4	0.6	7.5	12.2	0.6	3.0
Santé	2.9	10.8	0.3	4.0	11.4	0.3	1.8
Transport	13.7	-0.2	0.0	-0.3	14.0	1.9	10.2
Loisirs, Spectacle, Enseignement. et Culture	5.8	10.1	0.6	7.6	10.0	0.6	3.1
Autres biens et services	4.6	5.7	0.3	3.3	9.1	0.4	2.2

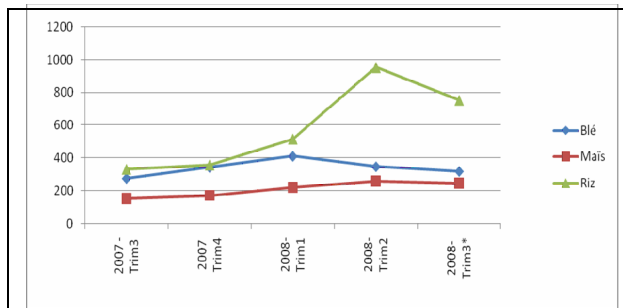
Source : IHSI

**Tableau A1-2 : Importations de riz (tonnes) en 2006-2007 et en 2007-2008**

	Oc2006	No2006	Dé2006	Ja2007	Fé2007	Ms2007	Av2007	Ma 2007	Ju 2007	Jul-07	Ao 2007	Sep-07	Total
2006-2007	1,101.20	14,084.63	33,829.85	22,421.59	24,328.99	27,525.66	29,166.21	20,010.07	24,566.0	18,807.13	20,189.58	16,763.84	172,468
	Oc2007	No2007	Dé2007	Ja2008	Fe2008	Ms2008	Av2008	Ma2008					
2007-2008	21,373.42	27,760.55	20,486.00	26,322.81	33,721.73	29,487.90	28,540.18	22,760.63					210,450

Source : <http://www.mefhaiti.gov.ht>

**Graphique A1-1 : Evolution des prix des céréales sur le marché international (en \$ par tonne métrique). Données trimestrielles 2007-2008**



### ANNEXE 3: Sélection de l'échantillon des ménages dans la strate

#### SDEs-Echantillon

L'échantillon de chaque sous-strate est tiré aléatoirement de façon indépendante. Chaque sous-échantillon est généré par le mécanisme suivant:

- (1) Trier les SDEs
- (2) Enregistrer pour chaque SDE (i) la taille en nombre de ménages ( $M_{hi}$ )
- (3) Faire la somme cumulative des tailles en suivant la liste des SDEs. Le dernier nombre cumulé sera égal au nombre total de ménages dans la sous strate (h) ( $M_h$ )
- (4) Déterminer le nombre de SDEs ( $n_h$ ) à sélectionner dans la sous-strate
- (5) Calculer l'intervalle de sondage ( $I_h$ ) en divisant la taille de la strate ( $M_h$ ) par le nombre de SDE à choisir ( $n_h$ ): 
$$I_h = \frac{M_h}{n_h}$$
- (6) Choisir un nombre aléatoire  $A_h$  entre 1 et  $I_h$ :  
 $1 < A_h < I_h$ .  $A_h$  est le point de départ aléatoire. Il détermine le rang de la première SDE retenue.
- (7) Déterminer les SDE-échantillons à partir de la relation suivante:  
 $SDE_{hi} = A_h + (i-1) * I_h$ , avec  $i=1, \dots, n_h$

#### Ménages-Echantillon

Les ménages-échantillons de chaque SDE sont déterminés à même la SDE au moment de la collecte. Pour ce faire, la démarche suivante sera adoptée :

- (1) Calculer un pas de sondage (PS) (ou de parcours) en appliquant la relation 
$$PS_i = \frac{M_{hs}}{m_h}$$
 ou  $M_{hi}$  la taille en ménages de la SDE-échantillon(i) et  $m_{hi}$  le nombre de ménages-échantillon de cette SDE
- (2) Etablir un sens de parcours
- (3) Choisir un premier ménage ( $P_1$ ) parmi les  $PS_i$  premiers ménages à l'entrée de la SDE(i)
- (4) Les rangs des ménages-échantillons de la SDE(i) sont déterminés par la relation:  
ménage<sub>hj</sub> =  $P_1 + (j-1) * PS_i$ , avec  $j=1, \dots, m_{hi}$





[www.wfp.org](http://www.wfp.org)